

ALPES

Alliance pour l'emploi et la solidarité



Maison de l'Emploi, Mission Locale et PLIE Métropole Nord-Ouest

Siège : 48 avenue du Parc – 59130 Lambersart

Diagnostic Territorial Partagé

SOMMAIRE

Le mot du Président.....	3/86
PARTIE 1 : Comprendre la situation des publics	4/86
A - Une région, un arrondissement, la MEL et une zone d'emploi.....	4/86
B - Focus sur la demande d'emploi, les emplois et les employeurs	19/86
C - Focus sur les jeunes.....	25/86
PARTIE 2 : Les publics sur le territoire Métropole Nord-Ouest	31/86
A - Un territoire composé de 10 communes	31/86
B - Les publics du territoire Métropole Nord-Ouest.....	54/86
C - Un réseau de partenaires important pour une offre de services dense	60/86
PARTIE 3 : Mieux répondre aux attentes et aux besoins du territoire.....	65/86
A - Analyse partagée des forces et faiblesses du territoire	65/86
B - Identification des opportunités et des menaces	70/86
C - Synthèse.....	76/86
D - Des pistes de réflexion	78/86
Remerciements.....	81/86
Sources.....	83/86
Glossaire.....	84/86

Le mot du Président, Nicolas LE NEINDRE

Lorsqu'il s'agit de réaliser un diagnostic territorial, la clé du succès réside dans une approche collaborative impliquant l'ensemble des parties prenantes. C'est précisément ce que nous avons mis en place, en faisant le choix de ne pas nous limiter uniquement au public jeune mais en nous intéressant également à l'ensemble des publics que notre association ALPES accompagne au quotidien : jeunes, adultes et employeurs.

Afin de brosser un portrait le plus fidèle possible de la situation locale, nous avons mené des entretiens approfondis avec 25 partenaires et acteurs de terrain. Leur expertise et leur connaissance intime des enjeux ont été essentielles pour alimenter notre réflexion et identifier les problématiques clés. Les professionnels de ALPES ont également contribué à l'élaboration de ce document, ainsi que des jeunes usagers de la Mission Locale.

Grâce à cette méthode de travail, nous sommes convaincus que le diagnostic territorial réalisé sera un outil précieux pour guider les décisions et les actions de notre association.

En croisant les différents points de vue, nous avons pu dégager une vision d'ensemble du territoire, prenant en compte les aspects économiques, sociaux et infrastructurels. Cette approche globale nous a permis de saisir la complexité des défis à relever.

Forts de ces échanges riches et constructifs, nous avons pu dégager des recommandations concrètes et opérationnelles.

Nous espérons que cette expérience inspirera d'autres initiatives de ce type, car c'est en unissant nos forces que nous pourrons relever les défis de notre territoire.

Bonne lecture !

PARTIE 1 : Comprendre la situation des publics

Cette première partie s'attachera à donner des clés de lecture sur les différents zonages dans lesquels le territoire de l'association ALPES s'inscrit afin de comprendre l'environnement des publics.

A - Une région, un arrondissement, la MEL et une zone d'emploi

- **La région Hauts-de-France** a été créée en 2016 par la fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Elle compte près de 6 millions d'habitants, ce qui en fait la troisième région la plus peuplée de France métropolitaine après l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est également la plus jeune région de France métropolitaine.

La population se répartit entre 51,6% de femmes et 48,4% d'hommes. 25% des femmes de 15 à 24 ans sont diplômées du supérieur contre 18% des hommes du même âge. Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 7,5 points à celui des femmes dans la région (64,4% contre 56,9%) et les femmes travaillent plus souvent à temps partiel (18% contre 4% pour les hommes).

Les Hauts-de-France souffrent d'un manque d'attractivité qui se traduit chaque année par un déficit migratoire (-0,3% entre 2013 et 2018), le deuxième de France après l'Île-de-France (-0,5% par an). Ce déficit est lié à la faiblesse des arrivées, les départs étant proportionnellement comparables à ceux des régions à la démographie plus dynamique (Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire...).

À ce déficit migratoire, s'ajoute désormais une stagnation de l'accroissement naturel, de l'ordre de +0,3% par an sur la période récente contre +0,5% entre 2007 et 2012. D'une part, comme partout ailleurs, la population vieillit, ce qui engendre une augmentation des décès. D'autre part, les femmes changent de comportement en matière de fécondité. De 2,09 enfants par femme en 2013, l'indice conjoncturel de fécondité rejoint désormais celui observé en France en 2018 (1,86 contre 1,84). Le renouvellement des générations n'est désormais plus assuré dans la région alors qu'il l'était encore en 2013.

D'ici 2050, les croissances démographiques se concentreraient dans les territoires sous l'influence de la métropole lilloise et de l'aire francilienne, qui chaque année attire de jeunes ménages, avec ou sans enfants. Ainsi, au nord de la région, seul l'arrondissement de Lille serait en croissance démographique (+0,1% par an), ce qui impactera le territoire couvert par l'association ALPES.

La région Hauts-de-France se caractérise par une économie diversifiée, qui repose sur des secteurs traditionnels comme l'industrie, l'agriculture et le commerce, mais aussi sur des secteurs innovants comme les services, le numérique et la transition écologique. La représentativité sectorielle est à l'image de celle de la France entière, avec un trio de tête composé du Bâtiment & Travaux Publics (BTP), des Services collectifs et des Services aux entreprises qui représentent à eux trois 56% des entreprises pour près de 54% des effectifs salariés de la région.

En 2019, la région dénombrait 343 600 établissements (hors agriculture) et compte toujours aujourd'hui une forte présence de grandes entreprises, notamment dans la distribution, l'automobile et l'agroalimentaire.

Au 4^{ème} trimestre 2023, l'emploi salarié dans la région représente **2 136 500** postes, dont près de la moitié est située dans le Département du Nord. Ce nombre est resté stable comparé au 4^{ème} trimestre 2022.

Ces emplois se retrouvent à 45% dans le tertiaire marchand (dont 13% dans le commerce), 35% dans le tertiaire non marchand, 14% en industrie, 5% dans la construction et 1% dans l'agriculture.

1^{er} secteur industriel de la région, l'agroalimentaire emploie plus de 53 000 personnes.

A fin 2023, l'emploi intérimaire représente 66 000 postes dans la région et a connu une baisse de 5% sur l'année.

La région Hauts-de-France fait face à des défis importants en matière d'emploi, de niveau de vie et de cohésion sociale. Le niveau de vie médian de la région était de 20 360€ en 2019, soit le plus faible de France métropolitaine qui lui se situe à 21 930€. Le taux de pauvreté de la région était de 18,5%, soit le deuxième plus élevé de France métropolitaine après la Corse. La région connaît également des disparités territoriales importantes entre les zones urbaines, périurbaines et rurales.

Comme à l'échelle nationale, les inégalités salariales sont une réalité avec un salaire net annuel moyen en "équivalent temps plein" inférieur de 15% pour les femmes. Et les métiers restent encore très genrés : 90% de femmes parmi les aides-soignants et 90% d'hommes dans les métiers du Bâtiment et Travaux Publics par exemple.

En 2021, en Hauts-de-France, 40% des mères de famille monoparentale vivaient sous le seuil de pauvreté (contre 26% des pères de famille monoparentale).

Dans les Hauts-de-France, **11 % des habitants vivent dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville**. C'est deux fois plus que dans le reste de la France, hors région parisienne. Selon une étude de l'INSEE, seuls 15 résidents sur 100 ont intégré ou quitté ces quartiers entre 2019 et 2020. Un taux de mobilité faible qui figure parmi les plus bas de France, juste derrière la Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Cela dit, la mobilité est plus importante dans certains quartiers de la métropole lilloise, comme celui du nord-est de Lille.

De plus, ceux qui déménagent voient leur niveau de vie moyen amélioré de 4% l'année de leur déménagement et 12 % d'entre eux parviennent à sortir de la pauvreté. Enfin, suite au déménagement, un ancien résident sur cinq accède à la propriété.

À l'inverse, toujours selon l'étude de l'INSEE, ceux qui emménagent dans les quartiers prioritaires voient leur niveau de vie baisser de 6 % dans l'année qui suit et 16% basculent dans la pauvreté. Enfin, étant fréquemment en situation de précarité, plus de la moitié des entrants (62%) s'installent dans un logement social.

Le **taux de chômage** de la région Hauts-de-France est l'un des plus élevés de France métropolitaine. Selon les dernières données de l'INSEE, il a atteint **9,3%** de la population active au 4^{ème} trimestre 2023, en hausse de 0,6 point sur l'année. Ce taux est supérieur de 2 points à la moyenne nationale, qui est à 7,3% sur la même période (en hausse également de 0,4 point sur 1 an). Parmi les cinq Départements de la région, l'Aisne affiche le taux le plus élevé, avec 10,7%, suivi du Nord (9,9%), de la Somme (8,9%) du Pas-de-Calais (8,7%) et de l'Oise (7,6%).

Sur les 515 010 demandeurs d'emploi régionaux inscrits chez Pôle Emploi à fin 2023, plus de 15% ont moins de 25 ans : leur nombre a augmenté de 1,4% entre décembre 2022 et décembre 2023 : cela en fait la catégorie la plus touchée par la progression du chômage sur cette période.

Il est à noter qu'en 2023, Pôle Emploi a collecté 264 420 offres d'emplois (tous types de contrats : CDI, CDD, intérim...) dont 50% sont localisées sur le Département du Nord.

En 2023, la création d'entreprise a retrouvé une dynamique : 17 270 établissements ont été créés (+6,1% sur un an) **dont 65% sous le régime de micro-entreprise**.

Cependant, ce dynamisme reste souvent lié à des effets d'aubaine ou conjoncturels. Pour les nouveaux entrants du secteur des Transports, le booster est la logistique au dernier km avec de nombreux micro-entrepreneurs travaillant dans la livraison de colis et repas, et pour l'Énergie, celui des implantations connectées des particuliers ou de structures fixes (éoliennes et solaires en particulier). Des activités qui, si elles apportent des compléments de revenus, ne sont pas toujours pérennes pour les premières et peu créatrices d'emplois pour les secondes. Sur la période 2012-2022, la région Hauts-de-France a su renouveler sa population entrepreneuriale. Il s'y est créé en moyenne 1,5 entreprise pour 1 disparition.

En 2023, la région représente 6,4% des créations d'entreprises en France, mais 8% des défaillances. En effet, la région a connu 4 430 défaillances d'entreprises en 2023 (dont 50% localisées dans le Nord).

La région Hauts-de-France bénéficie d'une situation géographique stratégique, à proximité de grandes capitales européennes et des principaux axes de transport. Elle possède un patrimoine naturel et culturel riche et varié, qui contribue à son rayonnement touristique. Elle dispose également d'un potentiel d'innovation et de recherche important, avec des pôles de compétitivité, des clusters et des universités reconnus.

La région Hauts-de-France en chiffres

Une région habitée par près de 6 millions de personnes

Un taux de chômage de 9,3% quand la France est à 7,3% (22,7% pour les –25 ans quand la France est à 16,9%)

5 départements dont celui du Nord qui est le plus peuplé de France (2 600 000 pers)

2^{ème} région la plus jeune de France métropolitaine avec 1/3 des habitants qui ont moins de 25 ans

4^{ème} région sur le volet économique : 6^{ème} en nombre d'entreprises et 3^{ème} en nombre d'emplois salariés (7,6% du total des salariés français)

67% du territoire sont occupés par des terrains agricoles

83% des établissements avec salariés ont un effectif inférieur à 10 personnes

30% des salariés de la région sont employés au sein d'une TPE PME

- **L'arrondissement de Lille** regroupe 124 communes et compte près de 2,5 millions d'habitants sur une surface de 880 km². C'est l'arrondissement le plus peuplé du Nord et le deuxième de France après celui de Paris. Il est également le plus densément peuplé avec plus de 2 000 habitants au km². L'arrondissement inclut la Métropole Européenne de Lille et ses 95 communes et une partie de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (29 communes).

L'arrondissement de Lille est le centre économique, culturel et universitaire de la métropole lilloise, sur un territoire transfrontalier avec la Belgique. Il abrite le siège de plusieurs grandes entreprises, institutions et organismes, comme la Préfecture du Nord, le Conseil Régional des Hauts-de-France, l'Université de Lille, le CHU de Lille ou encore Euralille, le troisième quartier d'affaires de France.

Depuis 2012, la ressource humaine travaillant dans l'arrondissement de Lille croît, se qualifie mais vieillit.

20% des personnes travaillant dans l'arrondissement n'y résident pas.

Un peu moins de la moitié des personnes en emploi sont des femmes.

21% des personnes en emploi ont moins de 30 ans, 26% ont 50 ans et plus.

19% des actifs en emploi ont un niveau "CAP-BEP" et 13% un niveau "infra CAP-BEP".
La moitié des personnes exerçant un emploi possède un niveau "BAC +2 ou plus", 33% ont un niveau "BAC +5".
Le nombre de personnes en emploi et possédant un BAC +5 a augmenté de 42,8%.



40% des vendeurs ont moins de 30 ans



33% des ouvriers non qualifiés de la manutention ont moins de 30 ans



39% des professionnels de la fonction publique (cat.B) ont au moins 50 ans



38% des agents d'entretien ont au moins 50 ans



87% des aides-soignants sont des femmes



85% des infirmiers, sages-femmes sont des femmes



71% des professions paramédicales sont occupés par des femmes



93% des conducteurs de véhicules sont des hommes



83% des techniciens de la maintenance sont des hommes



82% des ingénieurs de l'informatique sont des hommes

- **La Métropole Européenne de Lille (MEL)** est une intercommunalité qui regroupe 95 communes. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2015 et succède à la Communauté Urbaine de Lille. La Métropole Européenne de Lille recouvre un territoire à la fois rural et urbain où résident 1,2 million d'habitants, et est marquée par les mutations économiques qui ont suivi la désindustrialisation de la région et les fragilités économiques qui en résultent.

La MEL exerce les compétences qui lui sont transférées par les communes membres, notamment en matière de logement, d'espace public et de voirie, de développement économique, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, de transports, d'eau, d'énergie, d'assainissement, des déchets ménagers, d'accessibilité handicap, de nature et cadre de vie, de tourisme, de culture et de sport. La MEL est la 4^{ème} métropole de France en termes de population et la 1^{ère} en superficie, avec 650 km². C'est la 4^{ème} agglomération française après Paris, Lyon et Marseille mais c'est aussi la 2^{ème} agglomération française en ce qui concerne la densité de population.

La MEL constitue, avec son versant belge, une Euro métropole de 2,1 millions d'habitants. Elle dispose d'un aéroport et d'un réseau ferroviaire et autoroutier performant qui la relie aux principales métropoles nationales et européennes. Son réseau de transport urbain et régional positionne la métropole au cœur d'un bassin de vie de près de 10 millions d'Européens.

La métropole lilloise se caractérise par la jeunesse de sa population : 24,6% des habitants ont entre 15 et 19 ans contre 19,4% en France métropolitaine. Ce phénomène constitue un véritable atout pour le dynamisme du territoire à long terme. Troisième centre universitaire de France avec 125 000 étudiants, la métropole accueille quatre universités ainsi que de grandes écoles d'ingénieurs, de commerce, de journalisme, d'études politiques...

Cependant, la population croît de 3 à 4 fois moins vite que dans les autres grandes métropoles françaises en raison d'un solde migratoire négatif.

La MEL est une place économique de premier ordre avec ses 160 parcs d'activités et ses 2 quartiers tertiaires d'excellence : Euralille et Haute Borne, 5 sites d'excellence portant la dynamique des filières : Eurasanté, Euratechnologies, Plaine Images, Euralimentaire, Euramaterials, 5 pôles de compétitivité labélisés autour des filières métropolitaines : Cap Digital, Euramaterials, I-Trans, pôle Nutrition-Santé-Longévité, Team2, mais encore 75 laboratoires de recherche avec l'Université de Lille, le CHU, l'Institut Pasteur, l'Université catholique de Lille, l'École centrale de Lille, le CNRS...

La métropole lilloise héberge 4 ruches d'entreprises situées à Armentières, Lille-Hellemmes, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq.

46% des établissements ont plus de 7 ans d'existence (en comparaison : Nantes : 45% / Lyon : 42%).

Les établissements employeurs sont à 74% dotés d'un effectif de moins de 10 salariés, 25% ont entre 10 et 249 salariés, et 1% a plus de 250 salariés.

27% des emplois salariés sont dans le commerce (en comparaison : Marseille : 23% / Lyon : 20%).

43% des surfaces de la métropole sont agricoles et comptent 757 exploitations, dont plus de 1/3 pratique l'élevage.

Malgré des atouts et des leviers incontestables, des problématiques structurelles et des inégalités territoriales persistantes tendent à ralentir le développement du territoire métropolitain.

- L'emploi reste une problématique : le taux d'emploi reste inférieur au taux national et le taux de chômage reste de 2 à 3 points au-dessus du taux national. Le chômage de longue durée touche fortement les moins de 25 ans et les 15-24 ans sont particulièrement touchés par la précarité de l'emploi, surtout les femmes.
- Une précarité importante : le revenu fiscal médian par unité de consommation est inférieur de plus de 9% au revenu médian national. 18,3% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Le taux de ménages bénéficiant du RSA est supérieur de 5 points à la moyenne nationale.

Le nombre de personnes vivant seules et de familles monoparentales augmente. À l'inverse, on compte moins de familles avec enfants. Ces évolutions renforcent le besoin en logements.

- Un marché du logement tendu : aux problèmes sociaux s'ajoute un marché de l'habitat tendu et difficile d'accès pour les plus modestes, en raison de la pénurie de logements et de la forte augmentation des loyers des logements privés qui en résulte (+48% entre 2000 et 2009). Le parc social est saturé, il représente 26% du parc de logements global de l'arrondissement de Lille et se concentre sur Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. Dans un contexte d'augmentation croissante du coût du logement et de l'énergie, la faiblesse des ressources et la nature du parc de logements de la métropole lilloise exposent particulièrement les ménages les plus modestes à des situations de précarité énergétique.

En parallèle, la désindustrialisation de la métropole a engendré des friches, parfois situées dans les quartiers prioritaires, qu'il sera possible d'exploiter (foncier disponible ou réhabilitation en activité économique) comme c'est déjà le cas (ex : Euratechnologies, Plaine Images, site de l'Union).

Les familles aisées, généralement propriétaires, se situent pour beaucoup en périphérie immédiate nord et nord-ouest de Lille, entre Lille et Roubaix-Tourcoing, ainsi que dans les zones périurbaines "vertes" recherchées (Pévèle, Weppes) de l'arrondissement. Les zones périphériques et périurbaines accueillent des familles propriétaires aux revenus intermédiaires ou supérieurs.

Les familles modestes et pauvres sont très présentes à Roubaix et, dans une moindre mesure, à Tourcoing, Wattrelos et Armentières.

Cette spécialisation des territoires est renforcée par le vieillissement de la population, plus ou moins marqué selon les communes ou les quartiers. Les villes centres, qui attirent les ménages jeunes, accueillent aussi les personnes âgées en plus grand nombre. Dans les communes périurbaines, la structure par âge se modifie sous les effets conjugués du vieillissement des ménages et du départ des jeunes. Ce phénomène crée de nouveaux besoins dans les domaines de l'habitat et des services de proximité.

Les espaces défavorisés cumulent généralement les difficultés : pauvreté, problèmes de santé des enfants (hygiène buccodentaire chez les plus jeunes, surpoids...), difficultés scolaires, faible niveau de diplômes des habitants, même si ce niveau a globalement augmenté pour rejoindre la moyenne nationale. Aux inégalités de réussite, s'ajoute la question de l'orientation scolaire, fondamentale car il existe une inadéquation entre formation et possibilités d'insertion professionnelle dans la métropole.

Ces espaces en difficulté forment deux grands ensembles géographiques au cœur de l'agglomération :

- Au nord-est, sur les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Hem et Croix,
- Au sud de Lille (Lille Sud, Faubourg de Béthune, Moulins, Wazemmes et Fives), et dans sa couronne (Loos, Haubourdin, Wattignies, Faches-Thumesnil, Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq).

S'y ajoutent des secteurs urbains plus isolés, à Seclin et Armentières notamment.

Dans tous ces espaces, la part de ménages vivant sous le seuil de pauvreté dépasse fréquemment **25 %** (contre 18,3% dans la totalité de la MEL).

D'autres espaces de difficultés sociales sont répartis dans des tissus urbains mixtes. Ces espaces sont de taille plus restreinte que ceux évoqués ci-dessus. Le niveau de revenus y est plus élevé mais toujours très inférieur à la moyenne de la métropole (25 à 40% de ménages sous le seuil de pauvreté). Ils se situent soit dans les communes qui accueillent les grands espaces en difficulté (certains secteurs du centre de Lille, du Vieux-Lille et de Saint-Maurice, d'Hellemmes, de Lomme et du nord de Villeneuve d'Ascq), soit dans d'autres communes (Lys-lez-Lannoy, Halluin, couronne nord de Lille : dans certains secteurs de Marcq-en-Barœul, Lambersart, La Madeleine et Saint-André-lez-Lille).

La MEL abrite un habitant sur cinq et un emploi sur quatre des Hauts-de-France

La MEL concentre le plus grand nombre de centres de décisions à vocation mondiale après Paris. Elle est le berceau de grands noms de la grande distribution, du commerce et excelle dans l'agro-alimentaire, la santé et le textile. Les entreprises implantent leurs établissements préférentiellement dans la MEL.

La Métropole Européenne de Lille rayonne également par ses grandes manifestations (Lille 2004 et Lille 3000), ses équipements sportifs et culturels de rayonnement national (Stade Pierre Mauroy, vélodrome de Roubaix, LaM, musée de La Piscine) et par la proximité du Louvre-Lens.

De plus, la ville de Lille s'affirme comme une destination d'affaires privilégiée grâce à ses infrastructures d'accueil dédiées notamment aux événements d'affaires (espace tri modal unique en Europe : exposition, congrès et zénith), dont l'enjeu est le rayonnement métropolitain.

En quarante ans, le tissu productif de la MEL a connu un profond renouvellement. Ainsi, les activités industrielles regroupent à peine 8% des emplois du territoire en 2019 contre 40% en 1975. Son économie est majoritairement tournée vers les activités tertiaires : près de neuf emplois sur dix.

Avec 529 300 emplois en 2019, la MEL regroupe **25% des emplois de la région**, une proportion nettement supérieure au poids démographique de la métropole (18%). À elle seule, la métropole lilloise abrite **un quart des entreprises et des salariés de la région**, très loin devant les métropoles d'Amiens et de Béthune. Lille figure d'ailleurs parmi les 10 premières villes françaises en nombre d'entreprises et de salariés.

La Distribution occupe la 7^{ème} place pour l'ensemble métropolitain, avec 7,3% des entreprises régionales et 8,3% des effectifs salariés. Le poids de la famille Mulliez n'y est pas pour rien, six entités de la Distribution lui appartenant sont classées parmi les 10 premiers employeurs régionaux.

Au 1^{er} janvier 2019, la Métropole Européenne de Lille rassemble 26% des établissements des Hauts-de-France (90 000), un poids qui s'est renforcé de 3 points en 15 ans.

Entre 2017 et 2019, les taux de créations d'établissements sont en moyenne plus élevés au sein de la métropole lilloise que dans l'ensemble de la région (16,7% en moyenne sur la période 2017-2019 contre 14,1% dans la région et 14,8% à l'échelle nationale). En particulier, dans le domaine des transports et entreposage, près des 2/3 des établissements ont été créés il y a moins de trois ans contre un peu plus d'un tiers en Hauts-de-France. Le développement des activités de coursiers urbains explique en partie ce constat.

La situation du pôle économique de Lille masque cependant de très fortes inégalités territoriales avec sa périphérie et les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), qui ne bénéficient jusqu'à présent que d'un faible effet d'entraînement.

Des espaces défavorisés subsistent, principalement localisés au nord-est de l'agglomération, au sud de Lille et dans d'autres secteurs urbains plus isolés. Ils cumulent chômage, pauvreté, problèmes de santé, difficultés scolaires, insécurité, parfois logements dégradés, précarité énergétique, isolement... Les jeunes, les familles monoparentales et les personnes isolées sont les populations les plus vulnérabilisées.

La Métropole Européenne de Lille témoigne donc d'une double dynamique contradictoire. D'une part, un potentiel de développement socio-économique important et d'autre part, des inégalités territoriales persistantes, des situations sociales très contrastées et une concentration spatiale des ménages les plus défavorisés, impactant les logiques d'implantation préférentielles des investisseurs.

En outre, la situation des jeunes reste caractérisée par une grande fragilité. Ces contrastes sont les plus évidents dans la situation de l'emploi. Si le niveau du chômage se stabilise au niveau national, la situation de l'emploi de la Métropole Européenne de Lille reste inférieure à la moyenne nationale et particulièrement dégradée pour certains publics et dans certains quartiers.

Lille, l'un des pôles urbains les plus ségrégués de France

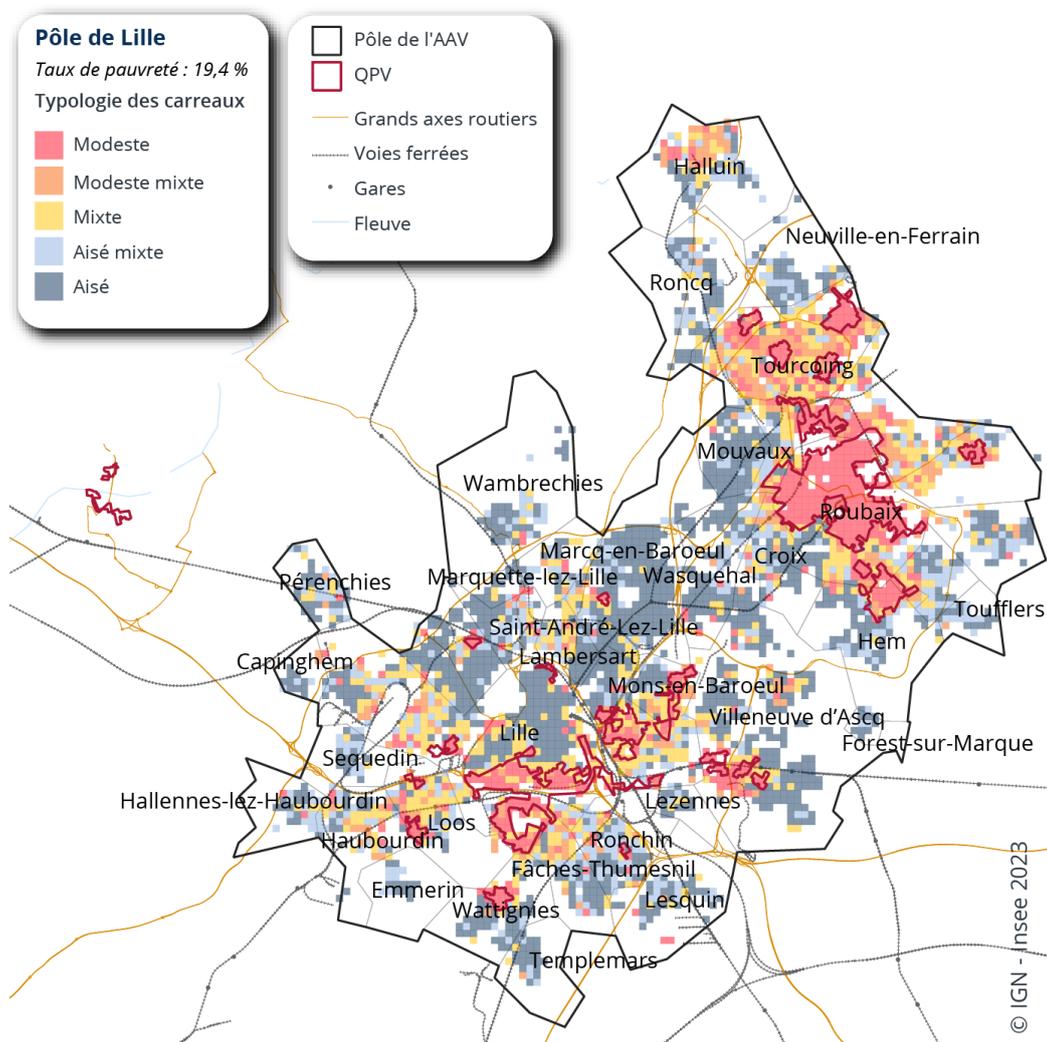
En 2019, le niveau de vie médian des habitants de la MEL, de 20 981€ par an, est un peu plus élevé que la moyenne régionale (20 355€), mais nettement inférieur à celui des métropoles de Lyon (22 712€) et Aix-Marseille-Provence (21 778€).

La part de la population vivant dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville est plus élevée (18%) que dans ces deux autres métropoles (respectivement 11% et 16%). Par ailleurs, dans la MEL, les revenus dépendent davantage des prestations sociales (8%) et le chômage est plus prégnant.

En 2019, 960 000 personnes vivent dans l'une des 37 communes du pôle urbain de Lille, dont la moitié à Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq. Ce pôle se caractérise par d'importantes inégalités de revenus. En effet, plus souvent cadres, les 20% les plus aisés déclarent des revenus plus élevés que ceux des autres pôles du Nord. A contrario, plus de quatre Roubaisiens sur dix vivent sous le seuil de pauvreté.

Le pôle de Lille est ainsi l'un des plus ségrégués de France aux côtés de Limoges, Rouen et Avignon. Ses habitants vivent plus souvent dans des espaces socialement marqués que dans les autres pôles du Département : 28% résident dans des quartiers aisés et 27% dans des quartiers modestes. Si ces derniers comportent davantage de logements individuels (cités ouvrières, maisons de courée notamment), ils sont parfois aussi denses que les grands ensembles.

Les populations les plus aisées se concentrent surtout dans quelques communes au nord de Lille (Cf. carte ci-après) où un habitat bourgeois s'est développé dès le XIXe siècle (de Lambersart à Mouvaux), et où l'habitat social est peu développé. Leurs logements, plus spacieux, se situent souvent près de sites remarquables (parc de la citadelle à Lille, château de la Fontaine à Croix, golf de Brigode à Villeneuve-d'Ascq...). Les prix de l'immobilier dans ces quartiers limitent fortement les possibilités d'installation des ménages à revenus moyens ou modestes.



Focus sur les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) : Un habitant de la MEL sur 5 habite au sein d'un quartier prioritaire

Lors du précédent contrat de ville 2015-2023, 19% de la population de la MEL habitait dans un QPV. En 2024, une nouvelle commune entre en géographie prioritaire amenant à 20 le nombre de communes disposant d'un ou plusieurs quartiers prioritaires. 4 communes voient le périmètre de cette géographie augmenter, ce qui devrait entraîner une hausse de la part d'habitants en QPV. 87% des habitants pauvres de la MEL vivent dans une des 20 communes concernées par la géographie prioritaire de la politique de la ville. (Carte en annexe).

Le taux de pauvreté est de 46% dans les QPV de la MEL, soit trois fois plus important qu'en dehors, et 42% des habitants pauvres de la MEL vivent dans un QPV.

La démographie des QPV est spécifique, avec une part plus importante de jeunes, de familles monoparentales et de personnes de nationalité étrangère. 42% des habitants des QPV ont -25 ans (contre 36% dans la MEL). 19,1% des habitants sont de nationalité étrangère (contre 7% dans la MEL).

Une ségrégation scolaire très marquée qui impacte les parcours scolaires : reflets des territoires urbains dans lesquels ils sont implantés, les établissements scolaires des QPV présentent et cumulent les difficultés. Ainsi, les collèges des QPV ou à proximité directe de ceux-ci accueillent deux fois plus d'élèves issus de familles de catégories socio-professionnelles défavorisées (65% contre 35% dans la MEL). Corollaires des difficultés socio-économiques, les difficultés d'apprentissage sont également plus élevées.

La santé est également une préoccupation majeure dans les QPV. On constate, d'une part, un état de santé moins favorable lié aux conditions de vie, une augmentation du nombre de jeunes en souffrance psychique, et, d'autre part, une combinaison des difficultés sociales et de la structuration de l'offre qui aboutit à des effets de non-recours ou de renoncement aux soins.

Les QPV sont indéniablement des quartiers fragiles face aux risques environnementaux. Ils cumulent aux difficultés sociales, des inégalités en termes de qualité des logements (logements plus anciens, plus vétustes), d'îlots de chaleur urbains, d'espaces verts, de lieux pour se rafraîchir et de pollution.

Hors contexte de crise sanitaire ou économique, les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville concentrent déjà des difficultés sociales en matière d'accès à l'emploi. À l'échelle nationale, la part des chômeurs dans la population active dans ces quartiers est près de trois fois plus importante que dans les quartiers environnants (23,4% contre 8,9%) selon les données 2018 de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV). Au niveau national, chez les jeunes de -30 ans, cette part s'élève même à près de 33% contre 15% dans les autres quartiers. Si ce constat peut en partie s'expliquer par une plus faible proportion de diplômés parmi leurs habitants qu'ailleurs, il est également plus difficile de trouver un emploi à niveau scolaire équivalent. Cet écart important peut s'expliquer par de nombreux facteurs : type de diplôme obtenu, freins à la mobilité, discriminations...

Le recrutement de personnes éloignées de l'emploi issues des QPV peut impliquer un besoin de formation aux savoirs de base alors que les entreprises recherchent en priorité des candidats formés et immédiatement aptes à occuper le poste.

Une surreprésentation des demandeurs d'emploi dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (les données chiffrées concernent le périmètre du contrat de ville 2017-2023, soit 25 quartiers).

Sur la MEL, la situation en matière d'emploi demeure fragile : les habitants des quartiers prioritaires représentent **19% de la population totale** de la métropole, mais **30% des personnes inscrites chez France Travail en recherche d'emploi (Cat ABC)**.

Pour autant, la dynamique générale du nombre de demandeurs d'emploi est en baisse entre 2016 et 2022, notamment grâce au travail des acteurs de l'emploi et de la création d'activité, à leur appropriation des dispositifs de contrats aidés et aux effets de la conjoncture macro-économique. Toutefois, 25% des personnes en emploi sont en contrat précaire dans les QPV et le taux d'emploi reste très en deçà de ce qui est observé dans la MEL.

Parmi les demandeurs d'emploi dans les QPV, 55,9% sont des hommes et 44,1% sont des femmes.

Ce constat diffère nettement des autres quartiers de la MEL, où la part de femmes et d'hommes est quasiment équivalente. Le taux d'activité des femmes est en effet significativement moins élevé dans les QPV que dans le reste de la MEL.

On recensait, fin 2020, 7 132 demandeurs d'emploi sans diplôme (niveau de formation inférieur au CAP-BEP) dans les QPV, soit 21% des demandeurs d'emploi. Cette part s'élève à 12% dans les quartiers hors QPV et à 15% en moyenne dans la MEL.

Une plus grande part des demandeurs d'emploi est titulaire d'un CAP ou d'un BEP dans les QPV : 35% (12 014 personnes) contre 28% hors QPV et 30% dans la MEL.

La part des titulaires du BAC est équivalente dans les QPV et dans les autres quartiers (autour de 23%).

Enfin, 7 415 demandeurs d'emploi ont un niveau de formation supérieur au BAC dans les quartiers prioritaires, ce qui représente 21% des demandeurs des QPV. Cette proportion s'élève à 37% dans les quartiers hors QPV, et à 32% dans la MEL.

Le moindre niveau de formation des demandeurs d'emploi en QPV reflète le niveau de formation de la population présente dans ces quartiers où l'on constate une part significativement moins importante de la population disposant de diplôme de niveau BAC+2 ou supérieur (18,9% contre 36% dans l'ensemble de la MEL).

Les bénéficiaires du RSA représentent 40% des demandeurs d'emploi dans les QPV de la MEL contre seulement 23,7% dans les autres quartiers de la métropole, et 28,7% dans l'ensemble de la MEL.

Une répartition inégale des demandeurs d'emploi dans les QPV de la MEL

En septembre 2021, 59% des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C des QPV étaient concentrés dans deux quartiers (qui sont aussi les plus peuplés : 55% de la population totale des QPV en 2018) : le quartier intercommunal Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix-Bas Saint-Pierre, avec 11 929 demandeurs d'emploi, soit 35,4% du nombre total de demandeurs d'emploi des QPV, et le Secteur Sud à Lille, Loos, Faches-Thumesnil et Lezennes avec 7 938 demandeurs d'emploi, soit 23,6% du nombre total de demandeurs d'emploi.

Au second rang, se positionnent 5 quartiers qui dénombrent entre 1 000 et 2 200 demandeurs d'emploi (21% des demandeurs d'emploi) : le Secteur Nord-Est à Lille (2 186 demandeurs d'emploi) ; le quartier intercommunal Hautchamps Longchamp - Lionderie - 3 Baudets sur les communes de Hem, Lys-lez-Lannoy et Roubaix (1 348 demandeurs d'emploi) ; le quartier du Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski sur les communes de Lille, Mons-en-Barœul et Villeneuve d'Ascq (1 312 demandeurs d'emploi) ; le quartier de La Bourgogne à Tourcoing (1 168 demandeurs d'emploi) ; le quartier du Pont-de-Bois à Villeneuve-d'Ascq (1 042 demandeurs d'emploi).

Viennent ensuite 4 quartiers qui comprennent entre 500 et 1 000 demandeurs d'emploi : Epidème Villas Couteaux à Tourcoing et Wattrelos (895) ; Virolois à Tourcoing (668) ; Blanc Riez à Wattignies (604) ; Phalempin à Tourcoing (581).

Les 14 derniers quartiers représentent moins de 12% des demandeurs d'emploi des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville. Ils accueillent ainsi chacun moins de 1,5% des demandeurs d'emploi des QPV.

C'est le cas des 2 QPV que compte le territoire de l'association ALPES : la Briqueterie à Marcq-en-Barœul : 207 demandeurs d'emploi inscrits en 2021 et Pacot Vandracq à Lambersart : 185 demandeurs d'emploi.

Ces 2 quartiers ont un faible poids démographique à l'échelle de la métropole ; en effet, ils représentent chacun 0,6% de la population de la MEL.

Entre le troisième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi diminue dans 18 quartiers prioritaires. Cette baisse est supérieure ou égale à la diminution observée dans la MEL dans 10 QPV. C'est le cas des 2 QPV : Pacot Vandracq (-7% ; -14 demandeurs d'emploi) ; La Briqueterie (-10% ; -23 demandeurs d'emploi).

Le chômage dans les QPV

Le recensement conduit par l'INSEE permet une analyse du chômage au niveau infra communal, et donc à l'échelle des QPV de la MEL. Il est à noter que ce taux de chômeurs est calculé à partir des données du recensement général de la population qui est réalisé sur une période de cinq ans.

Ces chiffres du chômage peuvent donner un aperçu différent du marché du travail que le nombre de demandeurs d'emploi analysé ci-dessus. En effet, les personnes peuvent déclarer être au chômage lors du recensement mais ne pas être inscrites sur les listes de France Travail.

En 2017, le taux de chômeurs parmi la population active s'élève en moyenne à 33,8% dans les QPV de la MEL contre seulement 16,8% dans la MEL. Il est supérieur à la moyenne dans les QPV en France (30,2%).

L'INSEE qui comptabilise comme chômeurs les personnes qui se déclarent chômeurs, indique que le taux de chômeurs le plus bas est observé dans le quartier de Clémenceau-Kiener (24%) et le plus élevé à La Bourgogne (42,9%), soit un écart de près de 19 points.

Ainsi, dans 11 QPV sur 25, plus d'une personne sur trois dans la population active déclare être au chômage à l'occasion du recensement de la population. Pour les 2 QPV du territoire de l'association ALPES, Pacot Vandracq = 30% et La Briqueterie = 34,8%.

En 2017, dans les QPV, le taux d'emploi* est inférieur de près de 18 points à la moyenne métropolitaine. Il est estimé à 41,9% contre 58,9% dans l'ensemble de la MEL. Cette proportion est également inférieure à celle observée en moyenne dans les QPV en France (45%).

**Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans).*

Le taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans dans les QPV est inférieur d'un peu plus de 3 points à celui de la MEL. Il est de 20% dans les quartiers prioritaires et de 23,4% dans la métropole. Les jeunes des QPV ont ainsi davantage tendance à être au chômage qu'en moyenne dans la MEL. Pour information, en 2017, le taux de scolarisation des 15-24 ans s'élève à 61,8% dans les QPV de la MEL contre 72% en moyenne dans la métropole.

Les emplois occupés

Parmi les emplois occupés dans les QPV de la MEL, près d'un emploi sur quatre (24,8%) est précaire (CDD, apprentissage, intérim) contre 16% en moyenne dans la MEL. Cette proportion est encore plus élevée chez les femmes habitant les QPV : 25,3% des emplois occupés par ces dernières sont précaires. La part des emplois précaires est particulièrement élevée dans le quartier de la Briqueterie à Marcq-en-Baroeul (31,3%).

En 2017 dans les QPV de la MEL, 36% des actifs en emploi sont dans la CSP d'employés et 33,5% sont ouvriers, contre respectivement 27,3% et 19,5% en moyenne dans la MEL. À l'inverse, dans les QPV, les artisans, commerçants, cadres et professions intellectuelles supérieures (11,9%) et professions intermédiaires (18,4%) sont sous-représentés par rapport à la moyenne observée dans la MEL (25,8% de professions intermédiaires et 24,8% d'artisans, commerçants, cadres...).

Tissu économique et création d'activité

Les QPV de la MEL comptent 11 552 établissements en 2019, soit environ 13% des établissements installés dans la métropole lilloise (89 391 établissements). 80% sont des établissements sans salarié. Seul 1% des établissements a 50 salariés ou plus.

Dans les autres quartiers de la MEL, la proportion d'établissements n'ayant pas de salarié est moins importante (71,9%). À l'inverse, la part des établissements de 1 à 49 salariés est supérieure de 7 points.

Une concentration des établissements dans deux QPV de la MEL : le Secteur Sud et le Quartier Intercommunal de Roubaix - Tourcoing - Blanc Seau - Croix Bas Saint-Pierre accueillent à eux seuls 72% de ces établissements (8 323 établissements). Ces deux territoires sont concernés par deux Zones Franches Urbaines - Territoires Entrepreneurs (ZFU-TE).

Création d'établissements dans les QPV

En 2019, la création d'activité était dynamique : 18% des créations d'établissements de la MEL sont recensés dans les QPV, alors que 13% des établissements sont dénombrés dans ces quartiers. Au total, 3 218 établissements ont été créés.

Le micro-entrepreneuriat est nettement plus développé dans les QPV de la MEL que dans les autres quartiers de la métropole. Parmi les établissements créés dans les quartiers prioritaires, près de 68% se font sous le statut de micro-entrepreneur. Cette proportion s'élève à 59% dans les autres quartiers de la métropole.

La dynamique de création d'établissements dans les QPV est à nuancer par le taux de survie des établissements récemment créés. On observe en effet une pérennité inférieure à 3 ans pour un nombre important de ces structures.

Secteurs d'activité économique présents dans les QPV

Une activité économique tournée vers la production de services : près de 88% des établissements des QPV de la MEL relèvent du secteur tertiaire (production de services) : commerce, transport, hébergement et restauration, information et communication, activités financières et d'assurance, activités immobilières, enseignement, santé, action sociale...

Le reste des établissements relève du secteur industriel et de la construction (12%).

Les activités de commerce, de transport, d'hébergement et de restauration représentent à elles seules près d'un établissement sur trois dans les QPV (32,9%), une proportion nettement supérieure à celle des autres quartiers de la métropole (25,2%).

À l'inverse, les activités spécialisées scientifiques et techniques, ainsi que le secteur de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale sont sous-représentés par rapport aux autres quartiers de la MEL.

La MEL en chiffres

95 communes

1 200 000 habitants dont 1 sur 5 vit dans un des 25 quartiers prioritaires

11,5% de la population âgée de 15-64 ans se déclarent au chômage

6,8% des habitants ont plus de 75 ans

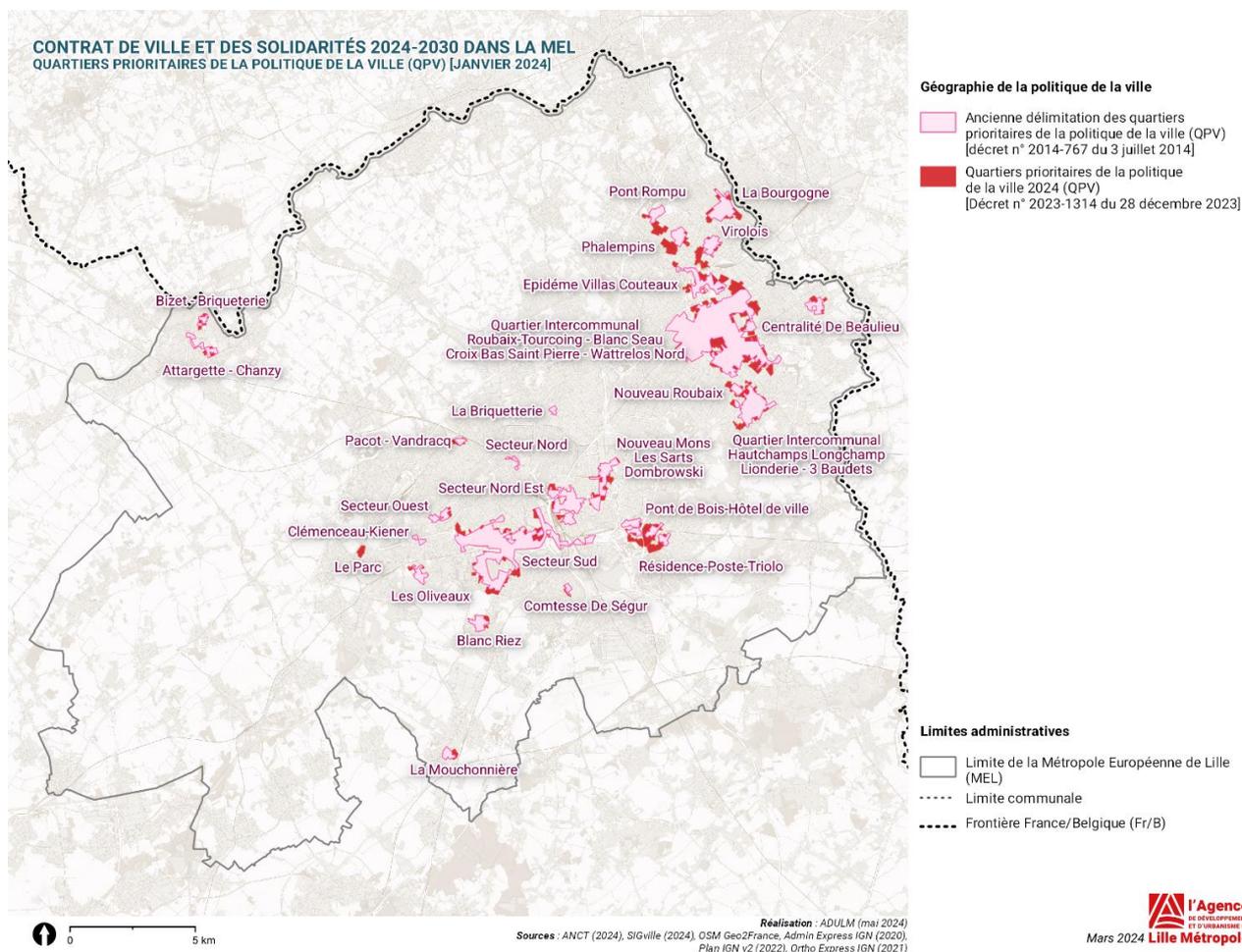
42% des habitants ont moins de 30 ans et le solde migratoire des 15-24 ans est positif et en progression

125 000 étudiants

90 000 établissements et 529 300 emplois

73% des établissements n'ont pas de salarié

Quartiers Prioritaires de la politique de la ville -MEL- Janvier 2024



- **La zone d'emploi de Lille**

Une zone d'emploi se définit comme l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Les zones d'emploi des Hauts-de-France dépendent économiquement les unes des autres par les échanges de masses salariales qui les irriguent. Dans la région, comme au niveau national, les salaires représentent en moyenne les deux tiers du revenu des ménages. Ils sont complétés par d'éventuels revenus de transferts, prestations de retraite ou revenus du patrimoine.

La zone d'emploi de Lille concentre le quart de la richesse régionale dégagée pour seulement 15% de la population régionale. Le rayonnement du pôle d'emploi lillois se traduit par d'importants transferts de revenus en direction d'autres zones d'emploi de la région, via les salaires versés aux navetteurs qui travaillent dans la zone de Lille tout en résidant en périphérie, en particulier dans le bassin minier (Béthune, Lens, Douai) et la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing.

Offrant en moyenne 114 emplois pour 100 actifs occupés résidents, le pôle d'emploi lillois, le plus grand de la région, exerce une influence très structurante sur les territoires voisins.

La zone d'emploi de Lille se caractérise par une forte diversité économique, avec des secteurs d'activité variés comme le commerce, les services, l'industrie, la recherche ou la culture.

Le sujet de la demande d'emploi étant essentiel à analyser dans le cadre de ce diagnostic, on trouvera, ci-après, quelques éléments de contexte et d'environnement.

B – Focus sur la demande d'emploi, les emplois et les employeurs

La demande d'emploi

En Europe

En novembre 2023, l'Union Européenne comptait près de 13 millions de chômeurs, un chiffre en légère baisse sur un an.

Eurostat estime qu'en novembre 2023, 5,9% de la population active était sans emploi contre 6,1% en novembre 2022.

En janvier 2022, encore affectée par la crise de la Covid 19, l'Union Européenne enregistrait 6,3% de chômeurs, soit 13,5 millions de personnes, en forte hausse après plusieurs années de baisse consécutives. Mais, en raison de la sortie de crise progressive et des mesures européennes et nationales prises, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé continuellement sur l'année 2022.

Les contrastes entre pays restent particulièrement marqués : Malte connaît un taux de chômage de 2,5% en novembre 2023 quand l'Espagne est à 11,9%.

En novembre 2023, le taux de chômage des -25 ans était de 14,5% en moyenne dans l'Union Européenne, niveau stable par rapport à 2022. Au total, ce sont 2,8 millions de jeunes européens qui sont plus touchés que les autres tranches d'âge (taux de 5,1% pour les 25-74 ans).

Avec un taux de 27,9% l'Espagne est de loin le pays le plus touché par le chômage des -25 ans quand l'Allemagne affiche le taux le plus bas avec 5,6%.

En France

La situation sur le marché du travail s'est améliorée en 2022 et jusqu'à mi 2023.

En novembre 2023, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne avec 7,3% de sa population active privés d'emploi (5,9% sur l'UE).

Les jeunes sont plus particulièrement touchés avec 17,4% des jeunes de -25 ans qui étaient sans emploi. Ce taux a légèrement augmenté +0,6 point entre 2022 et 2023.

La pandémie de la Covid-19 et la crise économique qui a suivi ont beaucoup impacté l'emploi des jeunes, en particulier, les professions qui ont été mises à l'arrêt lors du premier confinement de mars à mai 2020, souvent occupées par de jeunes actifs : hôtellerie et restauration, animation, arts et culture, etc... De plus, ces jeunes sont souvent sous contrat précaire (CDD, intérim...) et donc plus à risque de se retrouver au chômage dans un contexte économique défavorable. Cependant, les jeunes semblent les premiers à bénéficier du rebond de l'emploi observé après 2021. En effet, ces derniers sont en général plus à même d'accepter des contrats précaires pour démarrer ou reprendre une activité professionnelle. De plus, un nombre important de mesures publiques d'aides à l'emploi sont exclusivement à destination des jeunes.

Le pays se place ainsi au-dessus de la moyenne européenne de 14,5%.

En 2024, l'emploi s'ajusterait avec retard au ralentissement économique, avec un rattrapage seulement partiel des pertes passées de productivité. Par conséquent, le taux de chômage augmenterait jusqu'en 2025 pour atteindre 7,8% de la population active. Cette hausse a déjà débuté au second trimestre 2023. En 2026, l'économie française renouerait avec les créations nettes d'emplois, à la faveur d'une croissance du PIB plus forte. Le taux de chômage recommencerait à se réduire pour atteindre 7,5% au quatrième trimestre 2026.

Sur la région Hauts-de-France

Avec un taux de chômage de 9,3% en décembre 2023 (+0,1 point) contre 7,5% en France métropolitaine, la région des Hauts-de-France est la plus touchée de France métropolitaine. Les jeunes sont particulièrement exposés au chômage (taux de 22,07% en 2022 quand la France était à 16,9%).

Au 4^{ème} trimestre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi augmente dans tous les Départements des Hauts de France (+0,4%). Le Nord et le Pas de Calais enregistrent une hausse légèrement inférieure au niveau régional, avec respectivement +0,2% et +0,3%. C'est l'Aisne qui enregistre la plus forte hausse avec +1,1%.

Le nombre d'entrées augmente de +2,1%, principalement des nouveaux inscrits pour motif de licenciement économique (+13,1%).

Au 4^{ème} trimestre 2023, les jeunes sont encore plus nombreux (+1,2%).

La demande d'emploi de longue durée (+1 an) s'accroît également et poursuit une hausse amorcée au 3^{ème} trimestre. Ces demandeurs d'emploi représentent 44,5% de l'ensemble des inscrits de la région (43,5% au niveau national).

Sur le Département du Nord

Dans le Département le plus peuplé de France, la population y est encore significativement plus pauvre qu'au niveau national (18,9% de taux de pauvreté contre 14,5% au niveau national), moins qualifiée (24,5% de la population sont sans diplôme), et plus éloignée de l'emploi, en particulier pour les jeunes, les mères isolées, les seniors et les habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) des anciennes zones industrielles, notamment proches du bassin minier. Si le territoire bénéficie de la dynamique nationale de l'emploi, et voit le taux de chômage et le nombre de bénéficiaires du RSA progressivement décroître, il reste marqué par un taux de chômage significativement plus élevé dans le Département du Nord qu'en France métropolitaine, dont une part importante semble s'expliquer par les difficultés structurelles d'appariement entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire.

Sur la MEL

Sur l'année 2023, alors que la tendance nationale est presque stable (+0,3%), le nombre de demandeurs d'emploi augmente légèrement dans la région Hauts-de-France (+0,5%) et il progresse fortement dans la Métropole de Lille (+3,2%).

Au 31 décembre 2023, l'arrondissement comptait **110 080 demandeurs d'emploi dans les catégories ABC**, qui correspondent aux personnes inscrites à France Travail et en recherche active d'emploi. Il enregistre ainsi **une hausse annuelle de 3%**, soit 3 234 demandeurs d'emploi supplémentaires en un an.

Cette hausse intervient **après une très forte baisse sur deux ans (-11,5%)** et une tendance globale en diminution sur dix ans.

Cette hausse est significative dans les trois grandes villes de la Métropole de Lille : Lille-Lomme-Hellemmes (+4,7%), Roubaix (+4,7%) et Tourcoing (+4%). À l'inverse, Villeneuve-d'Ascq enregistre une légère baisse en 2023.

Cette hausse est de +6,1 % pour les demandeurs d'emploi ne possédant aucun diplôme et de +5,5 % pour les demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans.

L'analyse des données de 2023 montre une croissance de la demande plus forte dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (+3,9 %), où le taux de chômage est déjà beaucoup plus important.

Cette différence est à chercher du côté **des demandeurs d'emploi sans diplôme**. Cela concerne 400 nouvelles personnes à Roubaix (+11,9%) et 280 à Tourcoing (+12,5%), mais seulement 118 à Lille (+3%).

Le nombre de chômeurs de très longue durée (inscrits depuis 2 ans et plus) est en diminution (-8,3%), ce qui s'inscrit dans une tendance à la baisse observée depuis 2019.

Les emplois et les employeurs

En région Hauts-de-France, au 4^{ème} trimestre 2023, on comptabilise 2 136 500 salariés (stable par rapport à la même période en 2022) et 343 600 établissements.

-1,1% d'emplois dans l'intérim : 5^{ème} trimestre de baisse consécutive

+0,4% d'emplois salariés dans le secteur tertiaire non-marchand

+0,1% d'emplois salariés dans l'industrie

Sur la totalité de l'année 2023, les effectifs salariés sont restés stables dans les services marchands, mais ont été légèrement réduits dans l'industrie et le BTP. Cette tendance s'explique en partie par un moindre recours à l'intérim dans les deux secteurs.

41,4% = le poids des effectifs des Services marchands rapporté aux effectifs salariés de la région.

En 2023, les effectifs des services marchands -hors hébergement restauration- ont légèrement diminué de 0,2% dans la région des Hauts-de-France.

Pour 2024, l'emploi régional devrait progresser faiblement de 1,2%. Cette prévision masque des disparités sectorielles significatives : à l'exception des entreprises du secteur de l'information - communication toujours en recherche de nombreux collaborateurs et dans une moindre mesure du secteur des activités comptables, juridiques, de gestion et d'architecture-ingénierie, une baisse modérée des effectifs est annoncée.

17% = le poids des effectifs de l'Industrie rapporté aux effectifs salariés de la région

Dans un contexte de fortes tensions, l'emploi industriel s'inscrit en léger recul.

L'intérim, principale variable d'ajustement, a fortement reculé dans tous les secteurs. Les difficultés de recrutement et l'activité mitigée freinent l'évolution de l'emploi salarié.

Seule l'industrie pharmaceutique voit ses effectifs salariés augmenter légèrement, en contrepartie d'un désengagement de l'intérim.

Compte tenu des perspectives de diminution des ventes en 2024, les industriels prévoient de réduire leurs effectifs. Cette diminution serait tirée par la filière agroalimentaire, les prévisions étant plutôt orientées vers une stabilité dans les autres secteurs.

7,4% = le poids des effectifs de la Construction rapporté aux effectifs salariés de la région.

Les effectifs ont diminué dans tous les corps de métiers. La baisse affecte un peu plus les secteurs des travaux publics et du gros œuvre. Fort recul du recours aux intérimaires.

Les effectifs du secteur ne devraient que faiblement progresser en 2024.

10,9% = le poids des effectifs de l'Economie Sociale et Solidaire rapporté aux effectifs salariés de la région

En région Hauts-de-France, l'ESS* représente une part importante de l'économie, avec près de 15 000 établissements employeurs (soit 8,8% des établissements) et 220 700 salariés.

**La Loi ESS de 2014 détermine les structures relevant de l'ESS : Coopératives ; Mutuelles ou unions relevant du code de la mutualité ; Sociétés d'assurance mutuelles relevant du code des assurances ; Fondations ; Associations régies par la loi du 1^{er} juillet ; Sociétés commerciales de l'ESS (non coopératives) dont la reconnaissance de la qualité "ESS" a été établie auprès des greffes du Tribunal de commerce.*

9,5% = le poids des effectifs des Services à Haute Valeur Ajoutée rapporté aux effectifs salariés de la région

Couvrant l'ensemble des prestations intellectuelles à destination des entreprises, les services à haute valeur ajoutée (SHVA)* emploient 176 000 personnes dans plus de 19 000 établissements. Ce poids du secteur, inférieur à la moyenne de France de province (10,5%), place la région au 8^{ème} rang au niveau national. Comparativement à l'ensemble de l'économie, ces salariés sont plus fortement concentrés dans des établissements de petites tailles : 27,9% travaillent dans des établissements de moins de dix salariés et seulement 18,5% dans des établissements de plus de deux cent cinquante contre respectivement 17,4% et 25,9% au niveau régional

Ce constat se vérifie particulièrement pour les établissements liés aux activités financières, d'assurance, juridiques, comptables ou vétérinaires.

** Les activités de services à haute valeur ajoutée se définissent comme l'ensemble des prestations intellectuelles à destination des entreprises ainsi que les sièges sociaux des grands groupes. Elles regroupent les activités "financières et d'assurance", "immobilières", "spécialisées, scientifiques et techniques", "d'information et de communication". Au centre de l'économie de la connaissance, ces services apparaissent comme un des moteurs du développement économique.*

Sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille : près de neuf emplois sur dix dans le tertiaire

Au 31 décembre 2022, la MEL recense 432 838 salariés privés, soit 29% des emplois salariés privés de la région Hauts-de-France, et a vu ses effectifs salariés augmenter de 1,4% (+5 789 salariés) par rapport à l'année précédente.

La hausse de l'emploi sur la MEL est supérieure à celle observée en région (+0,9%). Les services demeurent le premier secteur employeur avec 65,9% des emplois salariés, suivi par le commerce (18,5% des emplois), l'industrie (9,5% des emplois) et la construction (6%).

Cette hausse des effectifs salariés se fait ressentir plus fortement sur la zone d'emploi de Lille (+1,6%) que dans celui de Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys (+0,5%). Parmi les 124 communes de l'arrondissement de Lille, seulement 74 ont vu leur nombre d'emplois salariés augmenter sur un an. Les communes ayant connu les plus fortes croissances du nombre d'emplois sont Lille (+2 726), Marcq-en-Barœul (+1 344) ou Villeneuve d'Ascq (+486). A l'inverse, certaines communes ont enregistré de fortes baisses sur un an. C'est notamment le cas de Roubaix (-448), de Mons-en-Barœul (-297) ou encore de Wambrechies (-255).

Les principaux secteurs d'emplois représentés dans la Métropole Européenne de Lille sont :

- Le secteur tertiaire : Services aux entreprises (conseil, ingénierie, etc.), Commerce et distribution (la MEL est le berceau de grands noms de la distribution) ou E-commerce
- Le secteur industriel : bien que déclinante, l'industrie reste un secteur important, notamment dans l'agroalimentaire (avec le site Euralimentaire), le textile et les matériaux innovants (avec les sites EuraMaterials et la Plaine Images)
- La santé (avec le pôle Eurasanté)
- Le numérique et les industries culturelles et créatives constituent également un secteur clé, porté par des pôles comme Euratechnologies et Cap Digital.

En résumé, malgré une tertiarisation marquée de son économie, la MEL conserve un tissu industriel diversifié autour de filières d'excellence comme la santé, l'agroalimentaire, le textile et le numérique.

Au 1^{er} janvier 2019, la Métropole Européenne de Lille rassemble 26% des établissements des Hauts-de-France (90 000), un poids qui s'est renforcé de 3 points en 15 ans.

Les premiers établissements de la MEL sont les secteurs du commerce de gros (l'entreprise Decathlon), le commerce de détail (Leroy Merlin), la grande distribution (l'entreprise Auchan), les services financiers (le Crédit mutuel Nord Europe), et pour une faible part, dans le secteur industriel (Paul pour l'industrie agroalimentaire). Le tissu économique est également caractérisé par un grand nombre de très petites, petites et moyennes entreprises (TPE et PME) et de travailleurs indépendants, 73% des établissements ne comptant aucun salarié, et **68,4% des entreprises comptant moins de 10 salariés**.



L'économie sociale et solidaire emploie 56 500 salariés (10% des emplois de la MEL) dans 3 474 établissements (soit 2,2% des établissements du territoire).

90% de ces établissements sont des associations, 6% des coopératives, 3% des mutuelles et 1% des fondations. Ils comptabilisent en moyenne 16,3 salariés et œuvrent dans un large secteur d'activités : enseignement, action sociale, santé humaine, arts, spectacle, sport, loisirs ou activités financières et d'assurance.

La MEL accueille 26% des emplois ESS de la région et 53% du Département.

Avec 83 000 salariés dans les services à haute valeur ajoutée, la MEL concentre près de la moitié des effectifs régionaux. Elle tient ainsi une place prépondérante pour ce pan de l'économie régionale. Cette concentration est particulièrement marquée dans les activités "d'information et de communication" pour lesquelles deux salariés sur trois travaillent dans l'une des deux zones d'emploi de Lille et de Roubaix-Tourcoing. Ce territoire se caractérise également par la forte présence d'activités financières et immobilières qui polarisent sur un nombre restreint d'établissements 63% des salariés des services à haute valeur ajoutée de la zone (7 800 salariés), contre 40,5 % en moyenne régionale.

Le territoire de la MEL se caractérise également par l'importance de la création d'entreprise (de 18 000 créations d'établissements par an en 2012 à 35 000 créations par an en 2021 dans le Département du Nord), dont une majorité – environ 20 000 – se trouve dans la MEL.

Entre 2017 et 2019, les taux de créations d'établissements sont en moyenne plus élevés au sein de la métropole lilloise que dans l'ensemble de la région (16,7% en moyenne sur la période 2017-2019 contre 14,1% dans la région et 14,8% à l'échelle nationale). En particulier, dans le domaine des transports et entreposage, près des 2 tiers des établissements ont été créés il y a moins de trois ans contre un peu plus d'un tiers en Hauts-de-France. Le développement des activités de coursiers urbains explique en partie ce constat.

Le diagnostic réalisé devant servir particulièrement à la Mission Locale dans le cadre de sa labélisation, on trouvera, ci-après, des éléments de compréhension sur le volet Jeunes.

C – Focus sur les jeunesses

La jeunesse est une période de plus en plus longue (11-30 ans) faite d'opportunités mais aussi de potentielles fragilités.

En France

La jeunesse est la phase transitoire entre enfance et âge adulte. Pendant longtemps, cette phase est restée contenue dans les bornes d'âge 15-24 ans et l'entrée dans la vie adulte structurée par l'enchaînement de diverses étapes (obtention d'un emploi après les études, accès à un logement indépendant, mise en couple, naissance du premier enfant, etc.). Les parcours d'entrée dans la vie adulte se sont aujourd'hui complexifiés et diversifiés, se traduisant par un allongement de la jeunesse.

Les données statistiques reflètent cette évolution en inscrivant dorénavant la jeunesse dans une tranche d'âge plus large, allant jusqu'à 30 ans. Les chiffres-clés se focalisent en conséquence sur la tranche d'âge des 15-29 ans. Pour autant, selon les sources statistiques mobilisées, les catégories d'âge peuvent varier (16-29 ans, 18-24 ans, 15-24 ans, 18-34 ans, etc.).

Au 1^{er} janvier 2023, 11,9 millions de personnes résidant en France ont **entre 15 et 29 ans** et les projections pour les 15-29 ans en 2050 diminuent à 10,9 millions soit 15,7% de la population totale.

Les 15-29 ans représentent **17,5%** de la population totale : 35% ont entre 15-19 ans, 33,5% entre 20-24 ans et 31,5% entre 25-29 ans.

En 2019, **3,8 millions de 15-29 ans habitent en milieu rural soit 32% des 15-29 ans.**

Le degré d'urbanisation est défini selon 2 critères : densité des habitants au km² et nombre d'habitants. Le milieu rural regroupe des communes peu ou très peu denses : -3 000 habitants.

Sur le volet Education, au cours de l'année scolaire 2020-2021, 46% des 15-29 ans étaient scolarisés et l'âge moyen de fin de scolarité est de 21,6 ans.

En 2020, parmi les élèves **qui sortent de 3^{ème}**, **65% intègrent une seconde générale**, 32% intègrent un cycle professionnel (21% BAC prof et 11% CAP), 2% redoublent ou intègrent un enseignement préprofessionnel et 1% sort du système éducatif.

En 2020, parmi les élèves qui sortent **d'une dernière année de CAP**, **68% sortent du système éducatif**, 21% intègrent un BAC professionnel, 6% s'orientent vers une autre formation et 5% redoublent.

En 2020, parmi les élèves qui sortent **d'une seconde générale ou technologique**, **68% intègrent une première générale**, 24% intègrent une première technologique, 4% se réorientent vers une voie professionnelle, 3% redoublent et 1% sort du système éducatif.

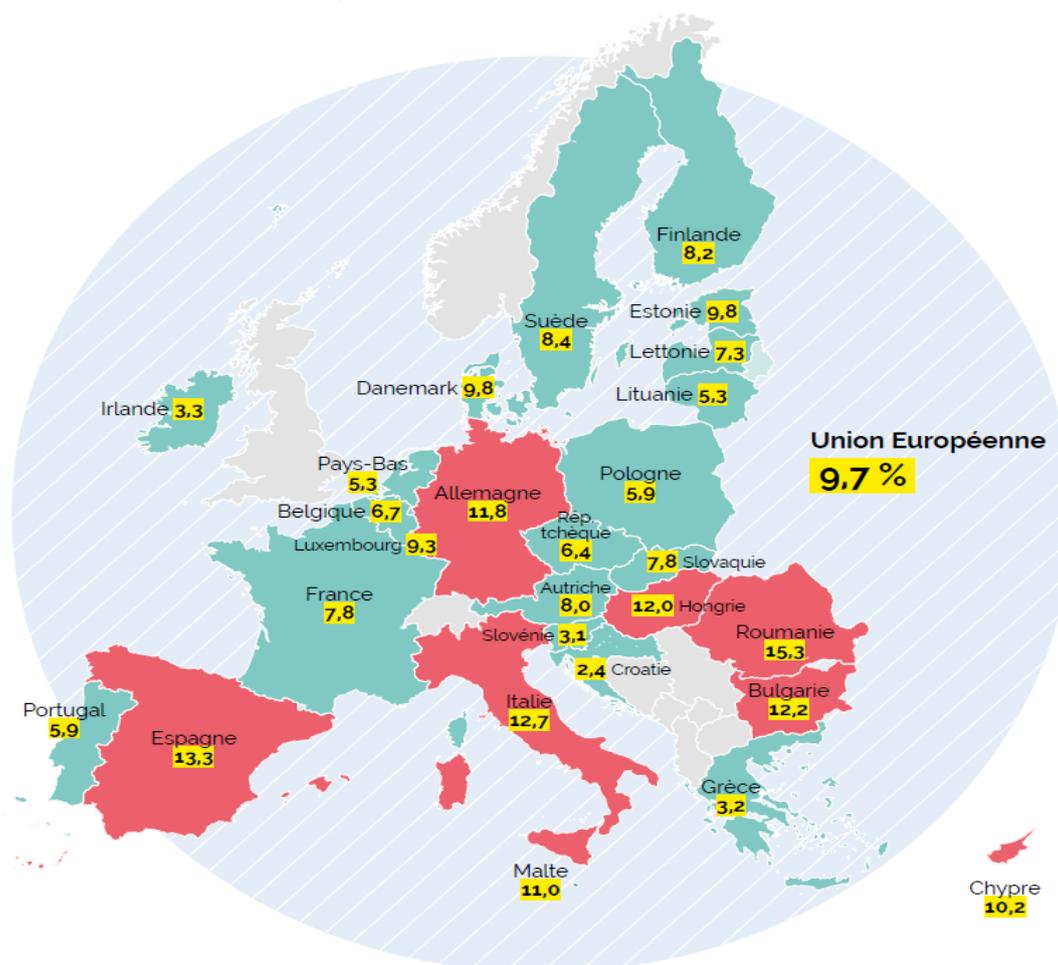
76,9% des jeunes qui ont **obtenu leur BAC** en 2020 **poursuivent ensuite des études** dans l'enseignement supérieur (contre 78,2% en 2018).

En 2021, **7,8% des 18-24 ans sont des sortants précoces du système scolaire** (contre 8,2% en 2019). Ils ne sont ni en études, ni en formation et ils ont un faible niveau de diplôme (aucun diplôme ou seulement le brevet des collèges). 9,6% parmi les jeunes hommes et 6,1% parmi les jeunes femmes.

Évolution de la part de jeunes **sortants précoces**. (en %)



Jeunes de 18 à 24 ans **sortants précoces**
du système scolaire en Europe. (en %)



Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France, DROM.

14

En 2021, **82,8%** des jeunes **d'une génération ont obtenu leur Baccalauréat** (contre 80% en 2019).
78,4% parmi les hommes et 87,5% parmi les femmes.

En 2021, **50% des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur** (contre 47% en 2018).
46% de jeunes hommes et 54% de jeunes femmes.

68% des 25-34 ans enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures sont diplômés de
l'enseignement supérieur long contre 21% des jeunes issus d'un milieu ouvrier.

En 2020, **9,5% des jeunes ont des difficultés de lecture** dont 4,6% ont des difficultés sévères qui
peuvent être considérées comme de l'illettrisme. 7,9% parmi les jeunes hommes et 11% parmi les
jeunes femmes.

En 2019, 3% des 15-29 ans sont incapables d'utiliser des ressources et moyens de communication électronique, que cela soit par impossibilité matérielle ou par manque de compétences (Illectronisme). En 2021, 91,5% des 15-29 ans se sont connectés à internet tous les jours ou presque. En 2022, 87% des 12-17 ans utilisent leur téléphone mobile pour naviguer sur internet et c'est 96% des 18-24 ans (82% pour l'ensemble de la population).

Sur le volet de l'emploi, en 2022, **7,9% des 15-24 ans en emploi sont en sous-emploi**, c'est-à-dire qu'ils sont à temps partiel tout en souhaitant travailler plus ou qu'ils ont involontairement moins travaillé comparé à leur horaire habituel (chômage partiel...).

Fin 2021, **28,4% des jeunes de moins de 26 ans en emploi sont en contrat d'apprentissage**.

En 2021, 12,4% des 15-29 ans sont des NEET (Neither in Employment nor in Education or Training) c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. 5,5% des 15-19 ans, 15,5% des 20-24 ans et 16,9% des 25-29 ans.

En 2019, 4,3 millions de jeunes métropolitains de -30 ans ont un niveau de vie inférieur au **seuil de pauvreté** (seuil de pauvreté monétaire = 1102€ par mois pour une personne seule). Cela concerne 20,2% des -18 ans (2,8 millions d'enfants), **19% des 18-29 ans** (1,5 million de jeunes) et 14,6% de l'ensemble de la population française métropolitaine soit 9,2 millions de personnes.

Depuis l'automne 2021, une tension inédite sur les prix (+5,9% en avril 2023 sur un an), d'abord de l'énergie puis des denrées alimentaires (15%), touche les ménages et en particulier les jeunes. Le sentiment de restriction financière mesuré dans l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC augmente en population générale (67% début 2023, +16 points en un an) et s'accroît particulièrement chez les jeunes (71% des 18-30 ans en janvier 2023, +21 points en un an).

Face à l'augmentation des prix, 75% des 18-30 ans indiquent avoir changé leurs comportements au quotidien, contre 72% des plus de 30 ans. Plus précisément, au deuxième semestre 2022, la précarité alimentaire a largement progressé au sein de la population. Les jeunes sont particulièrement concernés : **24% des -40 ans déclarent ne pas manger suffisamment**, contre 16% en moyenne.

Sur le volet de la santé, en 2021, 15% des 16-29 ans déclarent qu'ils ont un problème de santé chronique ou de caractère durable.

Pendant la crise sanitaire, 37% des 15-24 ans ont connu au moins un syndrome dépressif entre 2020 et 2021 contre 25% de l'ensemble de la population.

En 2019, 10% des 18-24 ans qui ont un logement autonome habitent en logement non ordinaire (internat, résidence universitaire, foyer de jeunes travailleurs etc...).

En 2019, 64 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont le permis de conduire.

85% des jeunes qui résident en milieu rural possèdent le permis B.

Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans possédant le permis de conduire en 2019, 42% résident en QPV contre 67% hors QPV.

En 2021, 2% des 10-24 ans ont été poursuivis en tant qu'auteurs présumés dans une affaire pénale, ce qui représente près de 225 000 jeunes. 27% sont impliqués dans une affaire d'infraction à la circulation routière et aux transports. 18% sont impliqués dans une affaire de vol ou recel, 17% dans une affaire d'usage, détention ou trafic de stupéfiants et 15% sont impliqués dans une affaire de violence volontaire.

Début 2023, un jeune sur deux a le sentiment que son avis compte au sein des espaces dans lesquels il évolue. Cette opinion reste relativement stable depuis 2018, et semble donc peu influencée par l'actualité (crise sanitaire, mouvements sociaux). Globalement, les jeunes sont plus positifs sur la place accordée à leur parole que leurs aînés : 51% des jeunes ont le sentiment que leur avis compte contre seulement 36% des +30 ans qui partagent le sentiment d'être entendus (44% des 31-59 ans, 24% des 60 ans et plus).

Le lien entre la portée de sa parole et l'âge est toutefois un peu plus évoqué par les 18-30 ans (plus sensibles aux questions de discriminations) que par les 31-59 ans (29%, contre 20%), mais ce sont surtout les plus âgés qui se jugent déconsidérés en raison de leur âge (47% des 60 ans et plus ont le sentiment que leur avis n'est pas entendu en raison de leur âge).

La MEL est un territoire particulièrement jeune

270 000 métropolitains ont entre 15 et 30 ans dont 140 000 habitent les villes de Lille, Roubaix, Tourcoing ou Villeneuve d'Ascq.

9 Missions Locales suivent 15 000 jeunes et plus de 1000 jeunes sont hébergés en résidence habitat jeunes (pour 2 200 demandes).

Les Etudiants : La MEL accueille 125 000 étudiants et est le 3^{ème} pôle universitaire de France (dont 15 000 étudiants considérés en difficulté psychologique). 80 000 étudiants à l'Université de Lille répartis au sein des 7 facultés, des 2 instituts et des 6 écoles et 40 000 étudiants à la Fédération de l'Université Catholique répartis au sein des 5 facultés et des 10 écoles. 15% d'étudiants de nationalité étrangère et 9 500 élèves ingénieurs.

42% des métropolitains ont moins de 30 ans, ce qui place la MEL à la 3^{ème} place en comparaison avec les 20 autres métropoles françaises.

48,9% des 25-34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur (12^{ème} position).

55% des 15-24 ans en emploi sont en emploi précaire (13^{ème} position).

9% des 20-24 ans sont sans diplôme (15^{ème} position).

15,6% des 15-24 ans sont NEET (16^{ème} position) cela représente 28 000 jeunes.

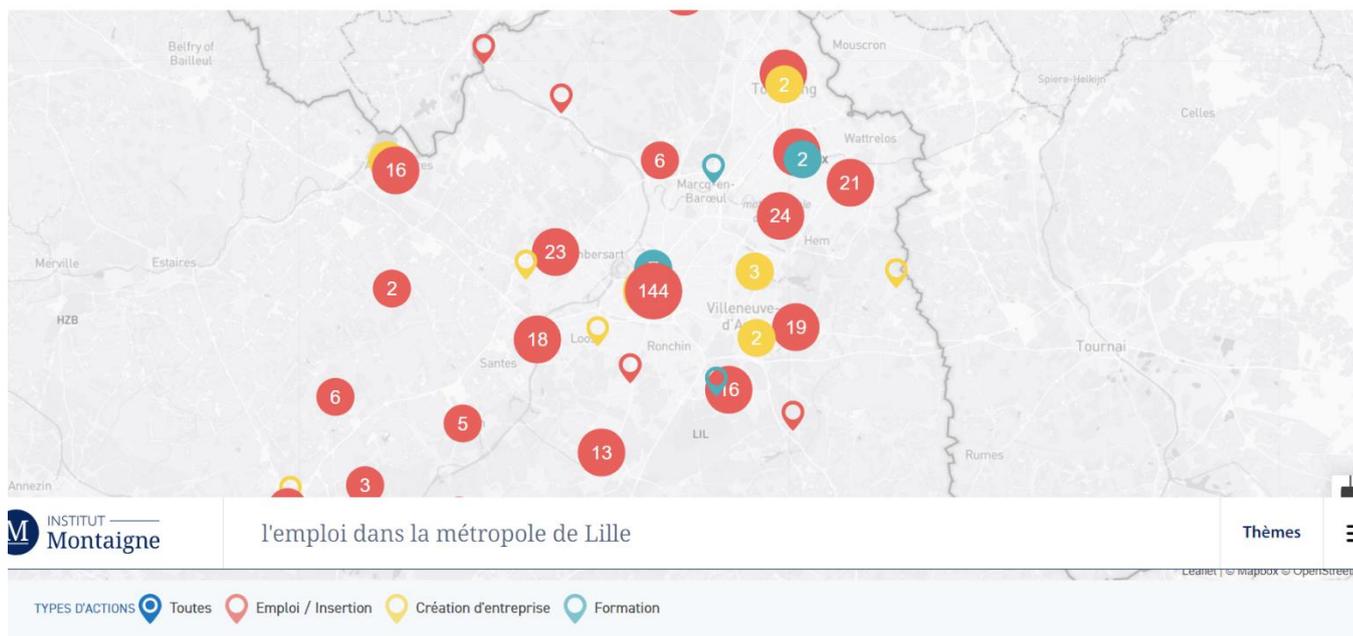
30,8% des 15-24 ans sont au chômage (19^{ème} position).

Le territoire métropolitain est riche de nombreux acteurs œuvrant pour les jeunes métropolitaines, mais leur répartition inégale peut être source de déséquilibres, de difficultés d'accès aux offres pour les jeunes, pour leurs parents et pour les professionnels qui les accompagnent.

Cartographie des Acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la création d'activité dans la MEL.
482 acteurs dont 417 sur l'emploi et l'insertion, 51 sur la création d'activité et 13 acteurs de la formation.

[L'emploi dans la métropole de Lille | Institut Montaigne](#)

Les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la création d'activités dans la Métropole Lilloise



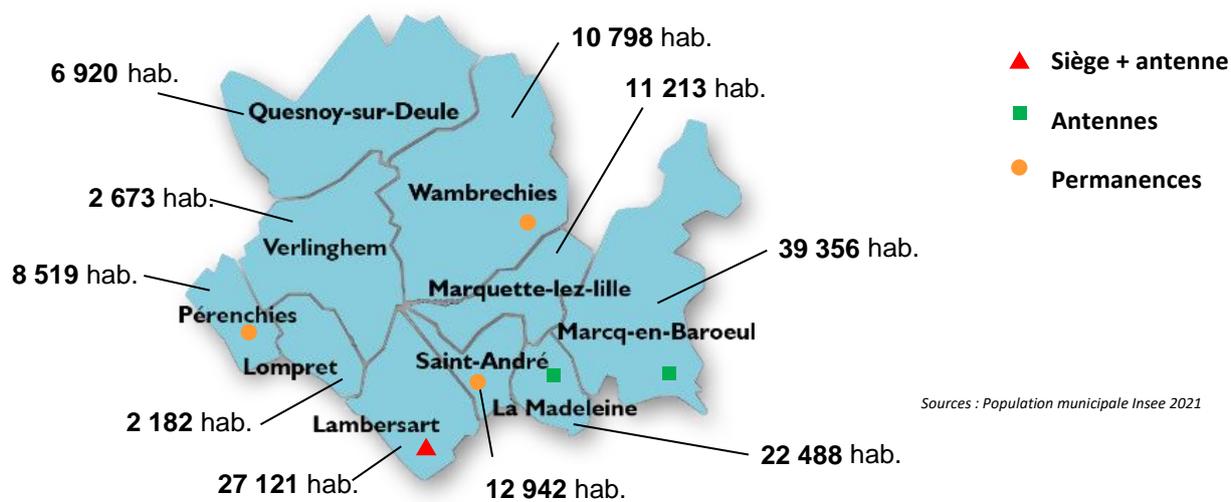
Dans la deuxième partie de ce document, nous allons nous intéresser aux publics du territoire de l'association ALPES.

PARTIE 2 : Les publics sur le territoire Métropole Nord-Ouest

A - Un territoire composé de 10 communes

L'intervention de l'association ALPES se déroule sur le territoire du SIVOM Alliance Nord-Ouest (8 communes) ainsi que sur les communes de La Madeleine et de Lambersart.

Le territoire Métropole Nord-Ouest



Au sein de la Métropole Européenne de Lille, le périmètre d'intervention d'ALPES se situe en périphérie de la ville de Lille. À une dimension urbaine s'ajoutent des communes plus rurales. Avec plus de **144 000** habitants, les 10 communes d'intervention de la structure connaissent une croissance démographique modérée (+1,1% entre 2014 et 2020). **La part des jeunes de 15 à 29 ans tend à baisser depuis 2014.** Elle s'établit selon le recensement de 2020 à **17,9%** contre 18,8% de la population totale en 2014.

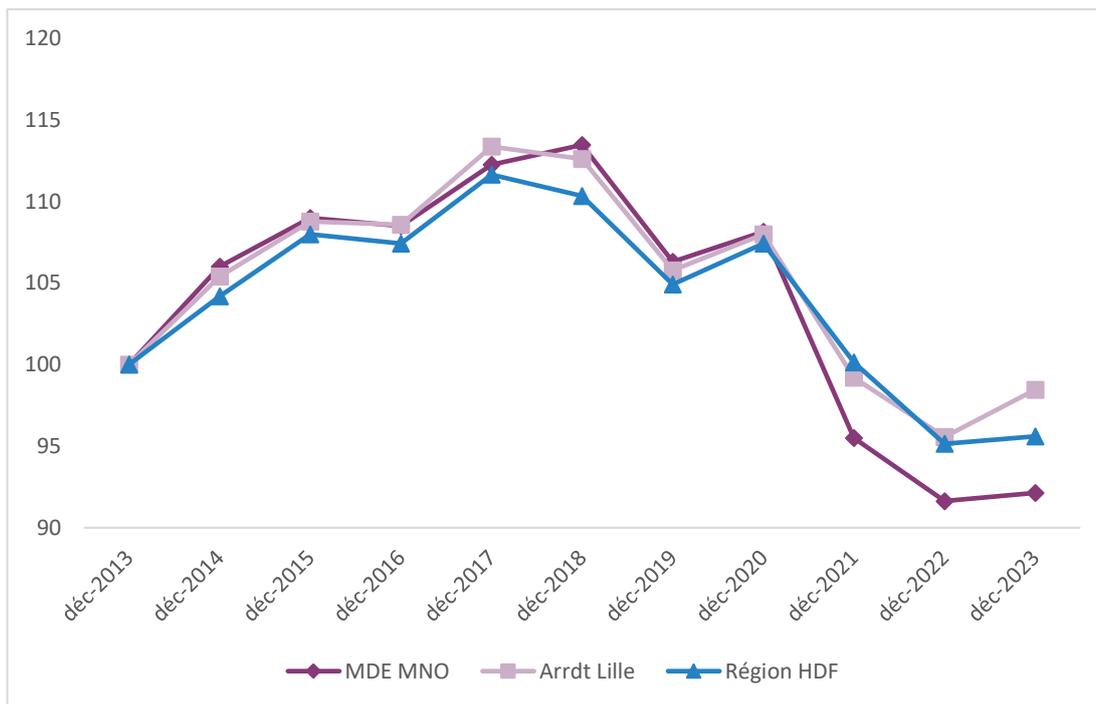
Concernant la demande d'emploi, le territoire Métropole Nord-Ouest bénéficie de la dynamique de la Métropole Européenne de Lille.

Entre décembre 2013 et décembre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a diminué dans l'arrondissement de Lille : -1,5%, soit -1 720 demandeurs d'emploi.

Après avoir enregistré une hausse régulière du chômage entre 2013 et 2017 (+14 951, soit +13,4%), puis pendant la crise du Covid (+2 458, soit +2,1%), l'arrondissement de Lille a vu son nombre de demandeurs d'emploi significativement diminuer entre décembre 2020 et décembre 2022 (-13 888, soit -11,5%). Les rythmes de progression observés dans l'arrondissement de Lille, la région et la zone d'emploi de Lille sont assez proches.

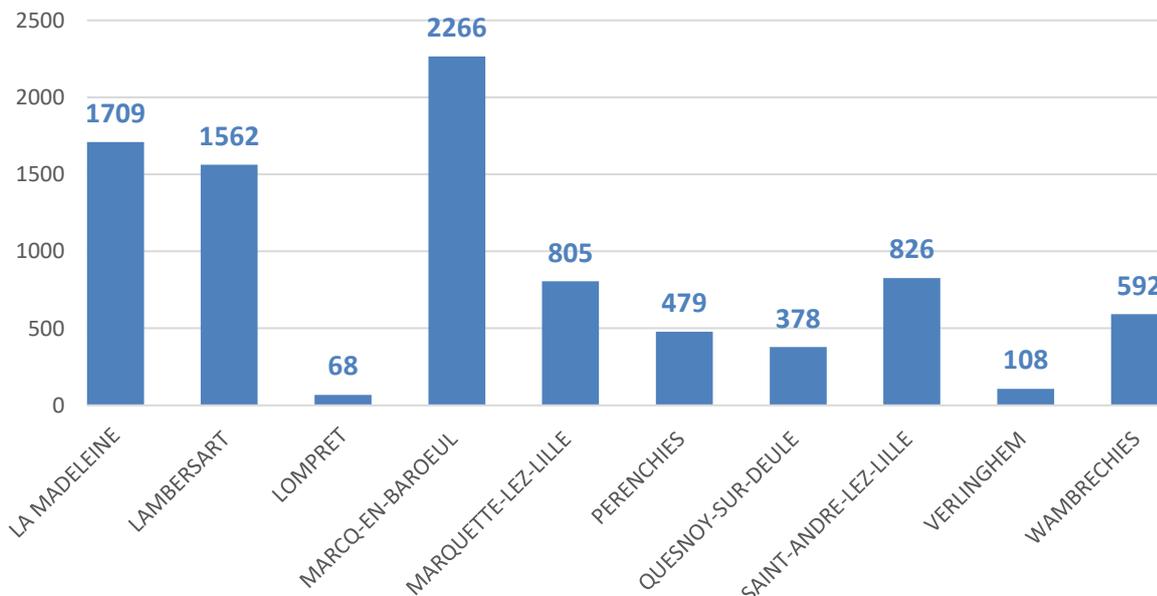
Néanmoins, depuis 2022 et jusqu'à fin décembre 2023, on observe **une stabilisation de la demande d'emploi sur le territoire MNO** alors qu'elle continue d'augmenter dans l'arrondissement de Lille.

La demande d'emploi décembre 2013 à décembre 2023

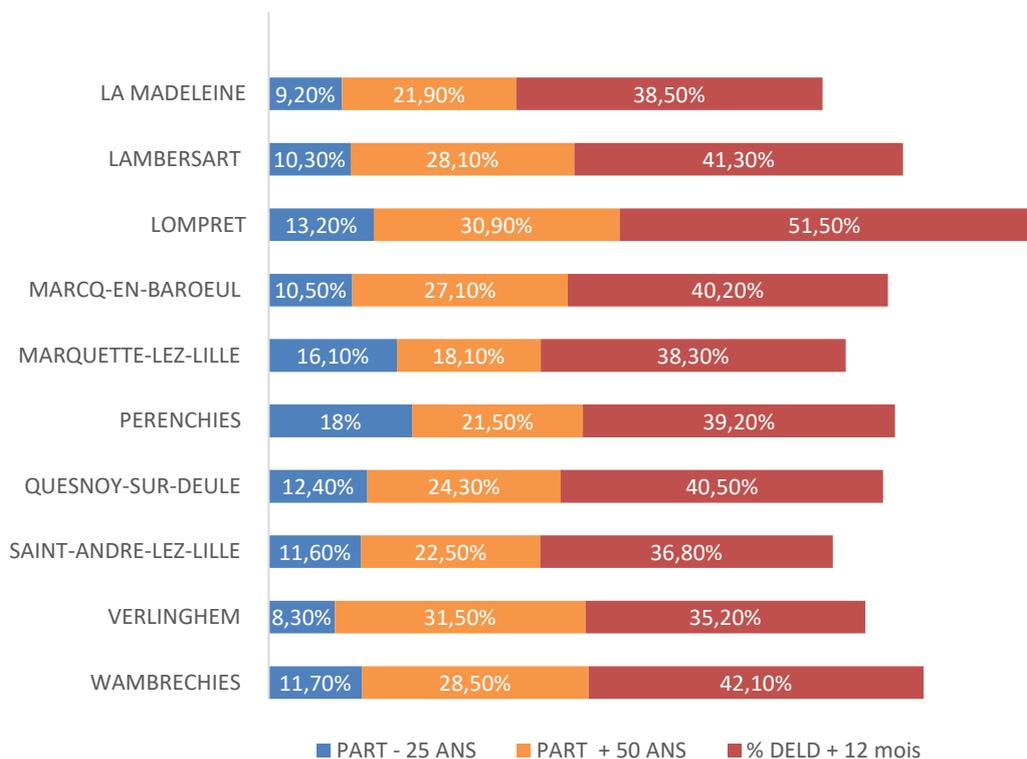


Sources : Compétences et Emplois - février 2024

Nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC



Source FT au 31 12 2023



La part des jeunes de -25 ans dans le nombre total de demandeurs d'emploi sur le territoire MNO est en moyenne de **12,13%**, mais 3 communes sont au-dessus de ce taux : Pérenchies, Marquette-lez-Lille et Lompret.

Evolution de la demande d'emploi

	Evolution 2020/2021	Evolution 2021/2022	Evolution 2022/2023
Evolution de la Demande d'emploi de catégories ABC	- 1 206 (- 11,7 %)	- 370 (- 4,1 %)	+ 48 (+ 0,5 %)
Moins de 25 ans	- 178 (- 15,8 %)	- 33 (- 3,5 %)	+ 83 (+ 9 %)
50 ans et plus	- 125 (- 5,0 %)	- 93 (- 3,9 %)	- 76 (- 3,3 %)

Concernant les emplois, en 2022, le territoire de Métropole Nord-Ouest comptabilise **56 497** emplois privés (+2,0% en 1 an, soit +1 093 emplois).

Le secteur de l'industrie représente 5 761 emplois, soit **10,2%** du total (9,5% sur la MEL), en baisse de 0,5% sur 1 an.

Le secteur de la construction représente 4 356 emplois, soit **7,7%** du total (6,1% sur la MEL) et augmente de 16%.

Le secteur du commerce représente 7 752 emplois, soit **13,7%** du total (18,5% sur la MEL) et croit de 2,6%.

Le secteur des services représente 38 628 emplois, soit **68,4%** du total (65,9% sur la MEL) et reste stable avec +0,8% sur 1 an.

Entre 2021 et 2022, Marcq-en-Barœul a connu une des plus fortes croissances du nombre d'emplois (+1 344). A l'inverse, certaines communes ont enregistré de fortes baisses sur un an, c'est notamment le cas de Wambrechies (-255).

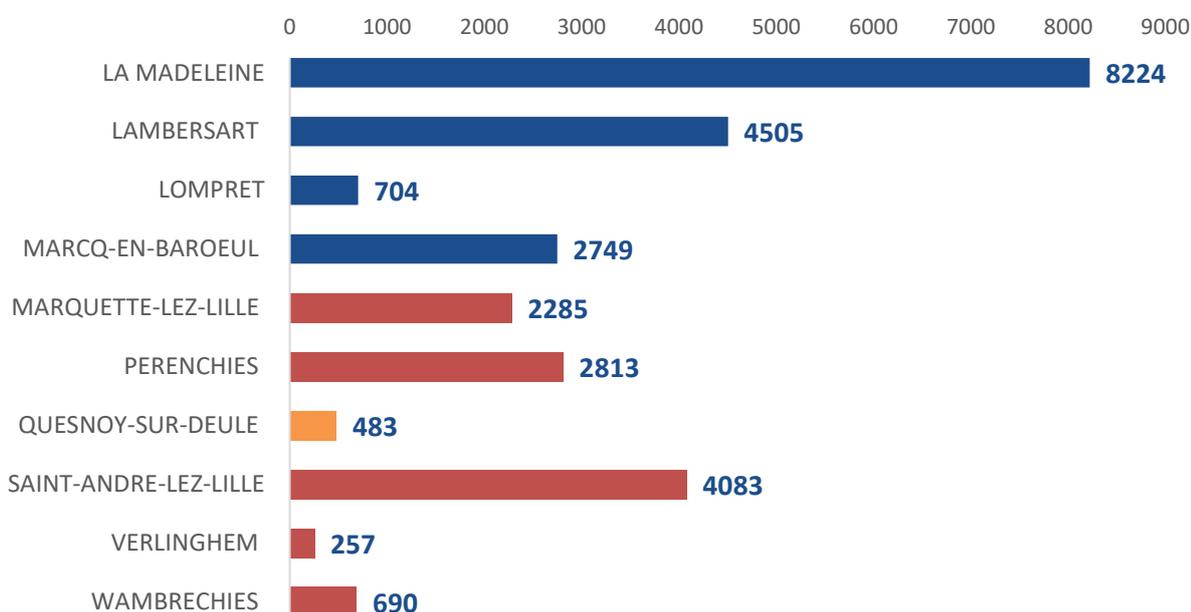
Evolution de l'Emploi Salarié du secteur privé

	Evolution 2019/2020	Evolution 2020/2021	Evolution 2021/2022
Evolution de l'Emploi salarié du secteur privé	+ 871 (+1,6 %)	+ 213 (+) 0,4 %	+ 1 093 (+) 2 %

Données par commune : source ADULM données 2020

Afin de mieux comprendre les spécificités du territoire de l'association ALPES, nous avons choisi de présenter quelques données comparées entre les 10 communes :

Densité d'habitants au km²



Légende : Evolution de la population

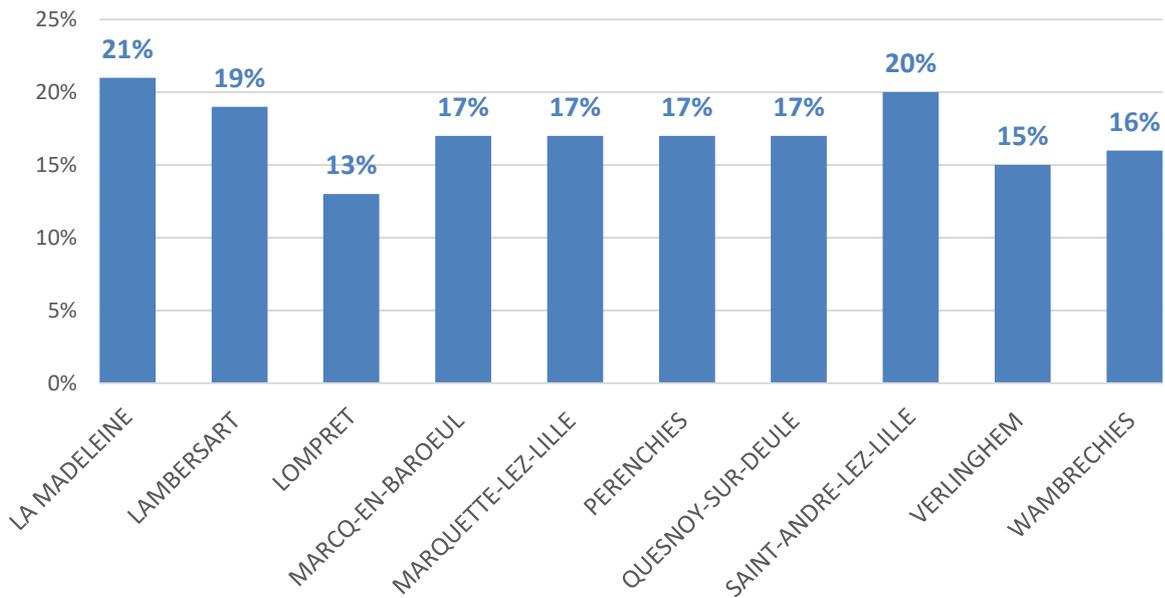
Bleu : en baisse en raison du solde migratoire

Rouge : en hausse en raison du solde migratoire

Orange = en hausse en raison du solde naturel

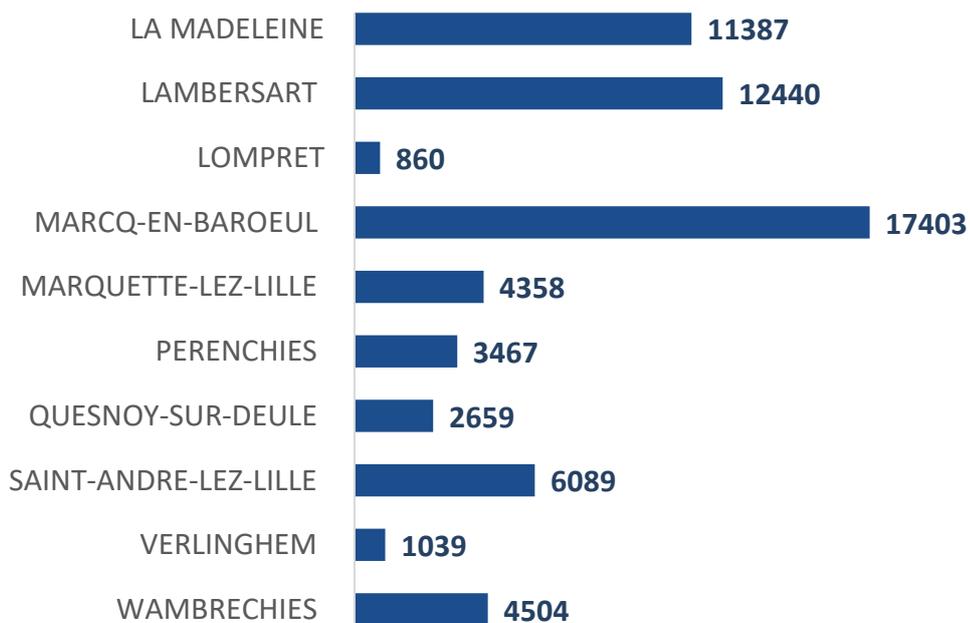
Sur 10 communes, 4 voient leur population diminuer depuis 2014, car les installations de ménages ne compensent pas les départs, 5 communes au contraire attirent de nouveaux résidents, et seule 1 commune voit sa population augmenter grâce au nombre de naissances supérieur au nombre de décès.

Part des 15- 29 ans (MEL=22%)

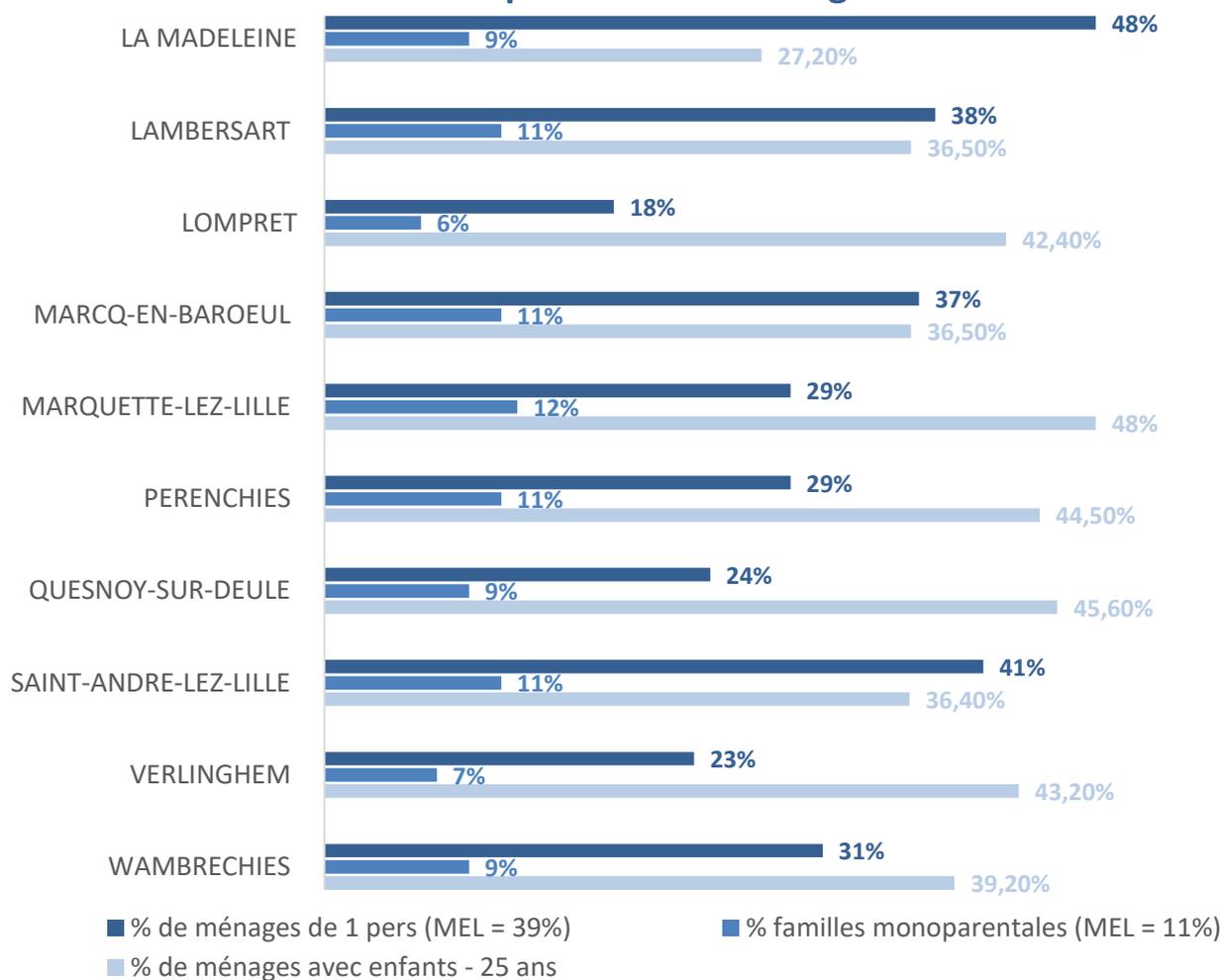


Le territoire MNO est globalement moins jeune que le territoire métropolitain même si plus de 25 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans y résident, soit 17,90% de la population.

Nombre de ménages

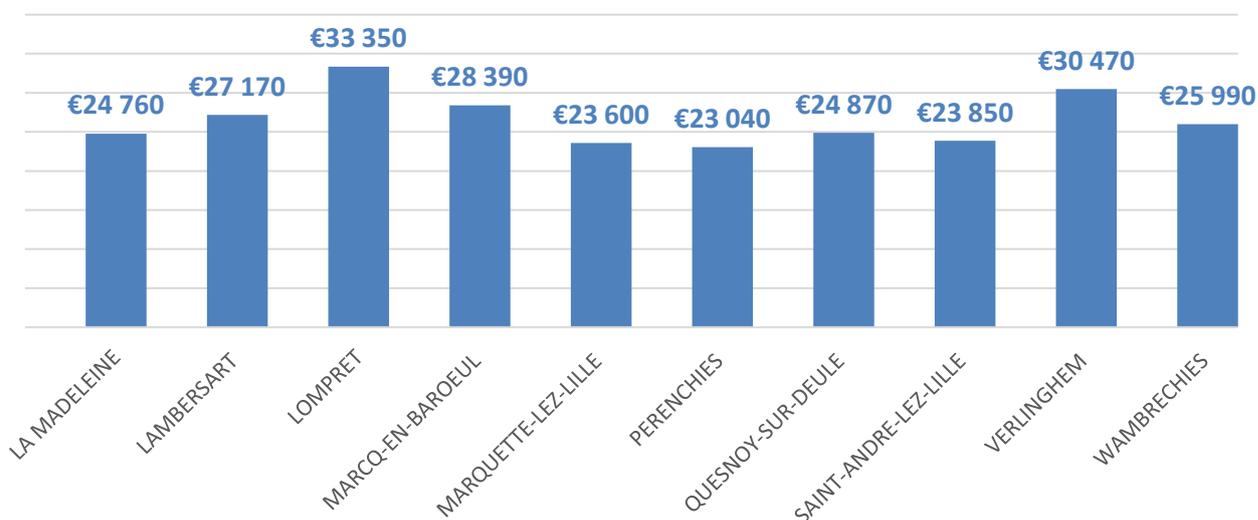


Composition des ménages



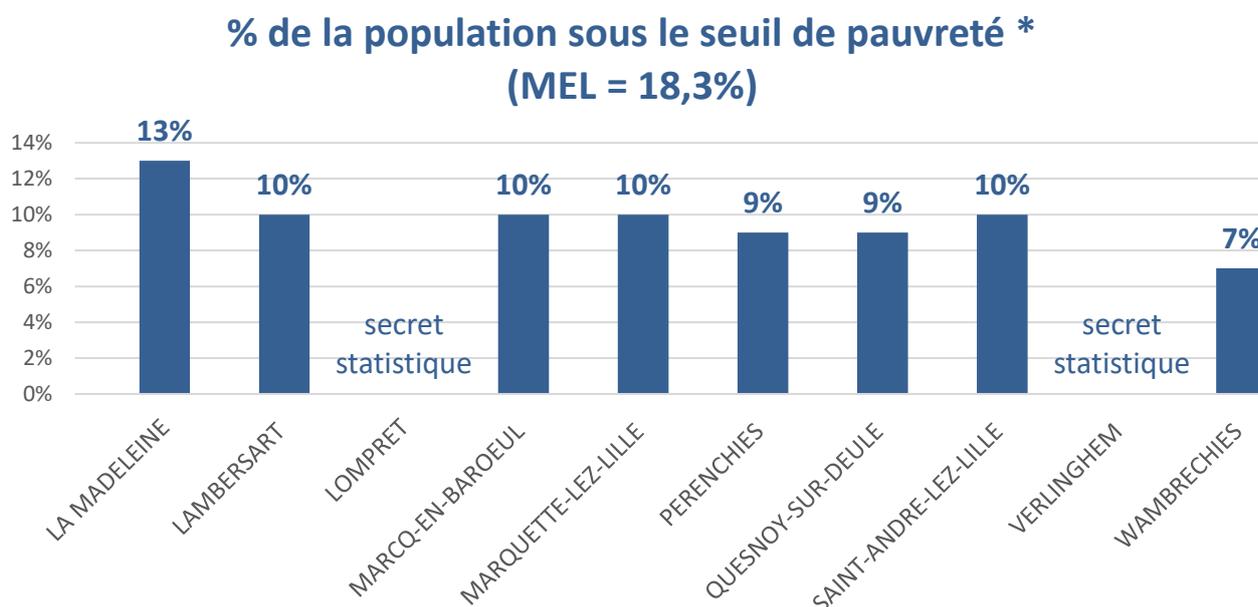
Sur les communes de La Madeleine et Saint-André-lez-Lille, la part de ménages de 1 personne dépasse la moyenne métropolitaine. Et ce sont sur les communes de Marquette-lez-Lille, Quesnoy-sur-Deûle et Pérenchies que la part de ménages ayant des enfants de -25 ans est la plus importante du territoire.

Revenu médian disponible (MEL = 21 450 €)

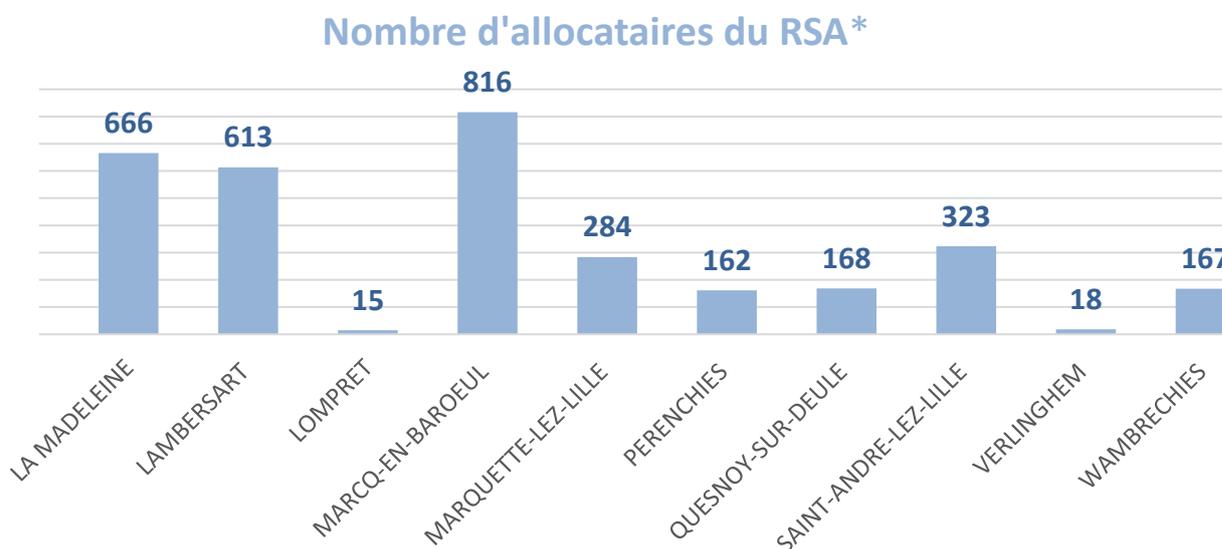


Toutes les communes du territoire ont un revenu médian largement supérieur à celui de la MEL.

Néanmoins, des poches de pauvreté existent sur chacune des 10 communes, et alors que 2 QPV se situent sur les villes de Lambersart et Marcq-en-Barœul, c'est la commune de La Madeleine qui a la plus grosse proportion de sa population sous le seuil de pauvreté (près de 3 000 personnes et 3 950 pour Marcq-en-Barœul).



* En 2019, le niveau de vie médian français par unité de consommation est de 21 930€, soit un seuil de pauvreté de 13 160€ (1 096€ par mois).

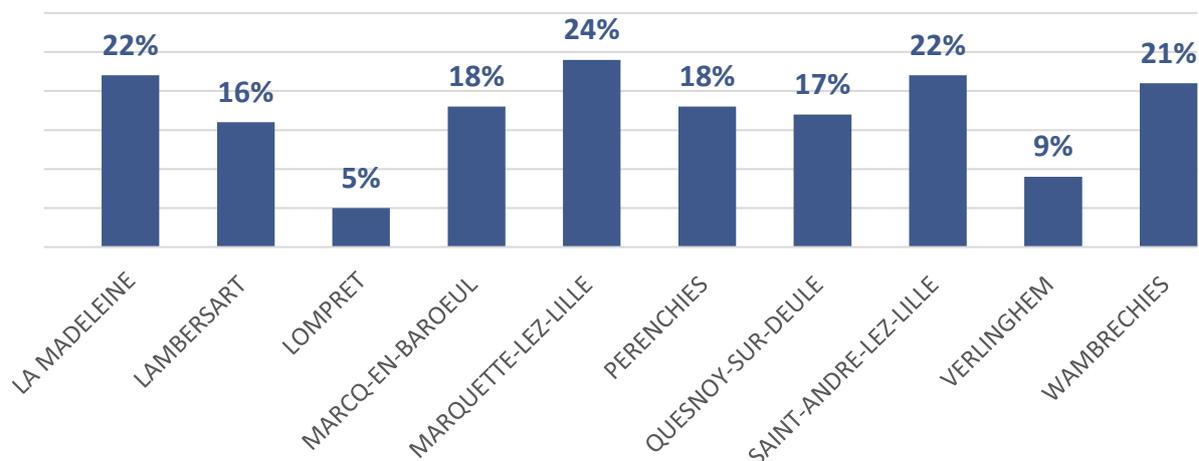


* données ALPES 2023

Comme évoqué dans la première partie de ce diagnostic, la question du nombre de logements disponibles, et notamment le nombre de logements accessibles aux ménages les moins aisés et aux étudiants, est un enjeu essentiel pour la Métropole Européenne de Lille.

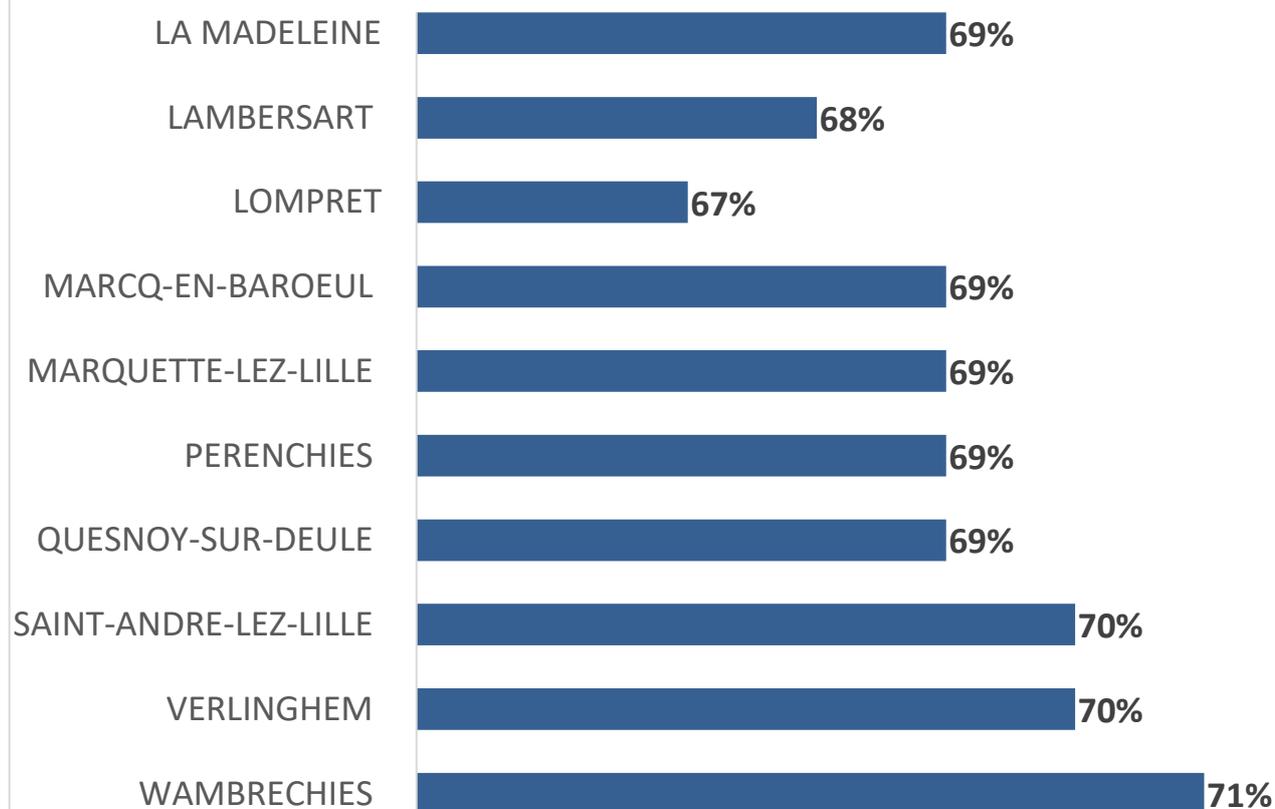
Le territoire MNO dispose de logements sociaux inégalement répartis entre les 10 communes.

% logements sociaux (MEL = 26%)



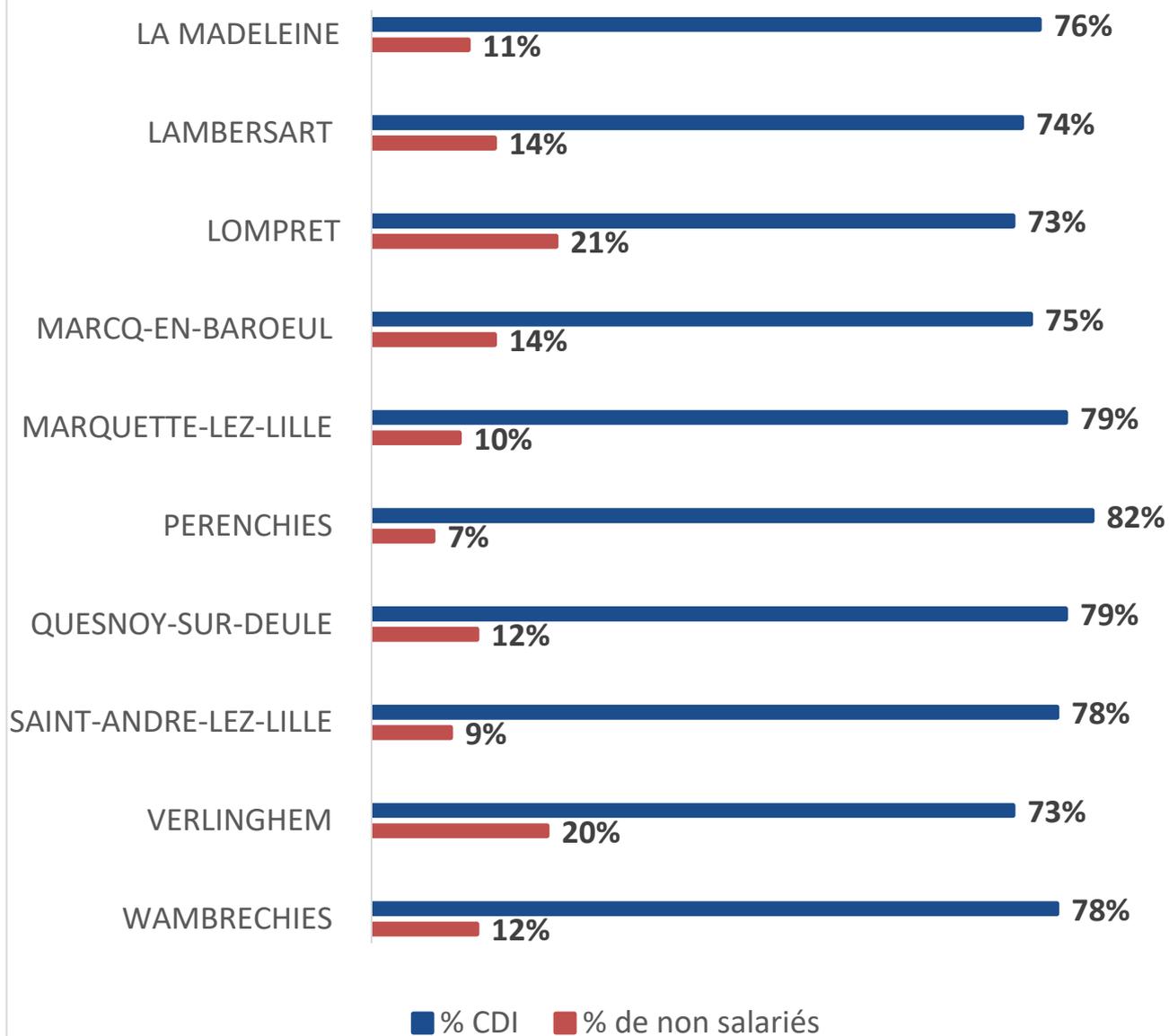
Concernant la population active,

Taux d'emploi* des 15 - 64 ans en 2020 (MEL = 60%)

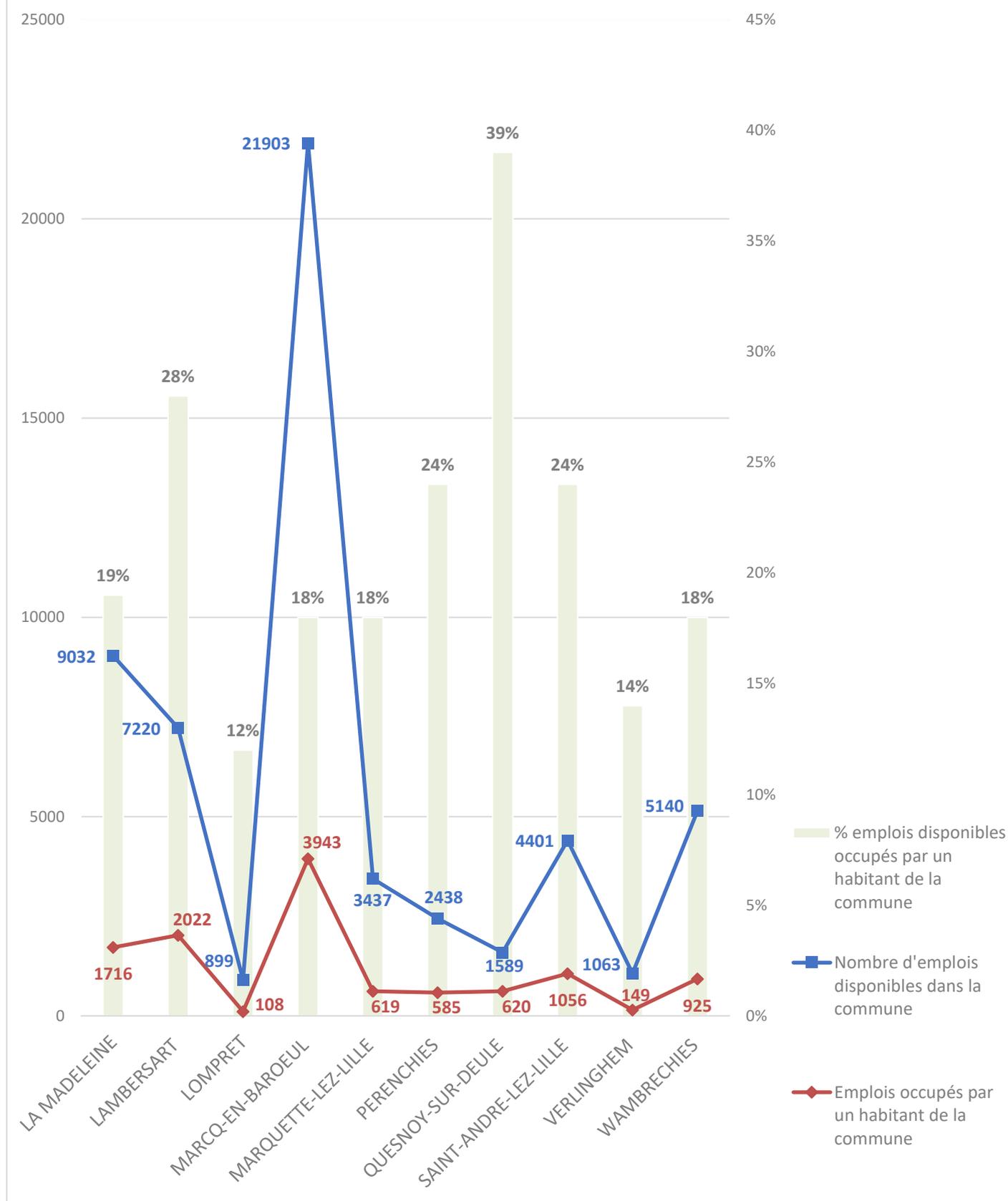


*Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre d'actifs occupés par la population en âge de travailler.

% CDI et % non salariés

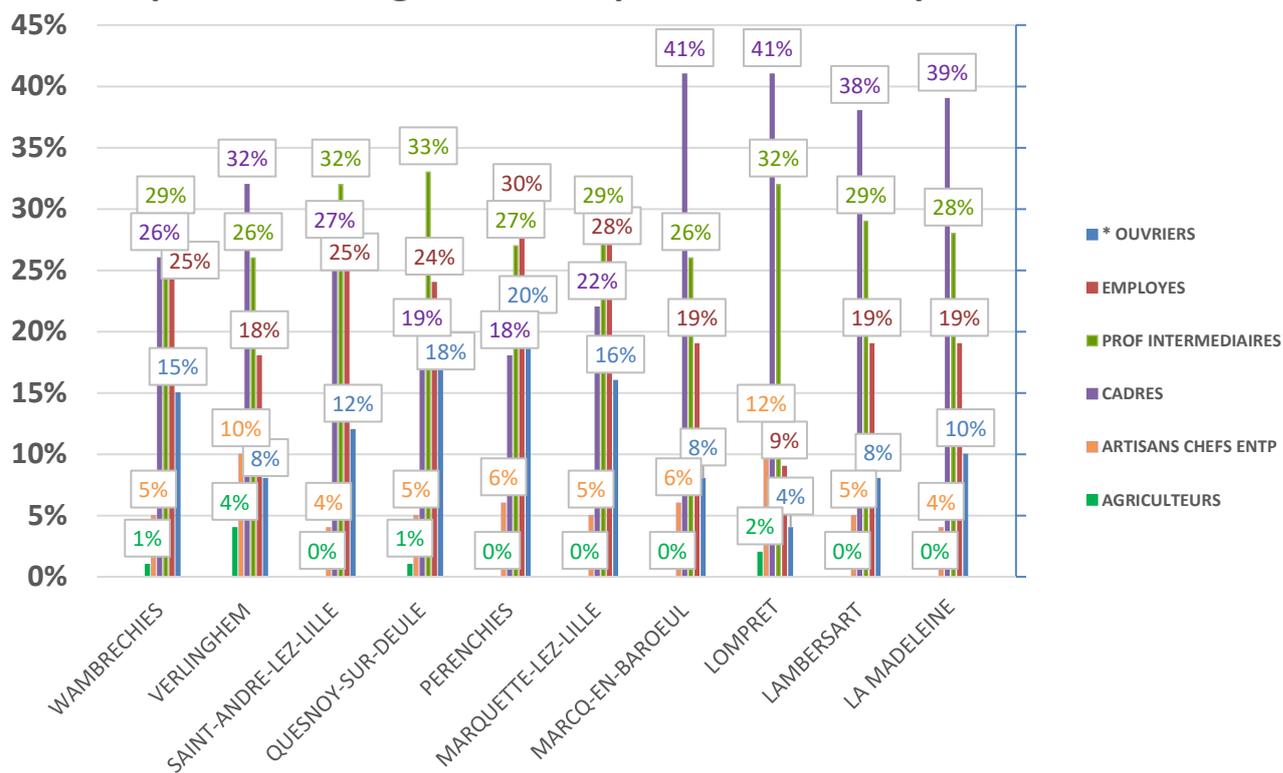


Emplois disponibles par commune / occupation par habitant de la commune



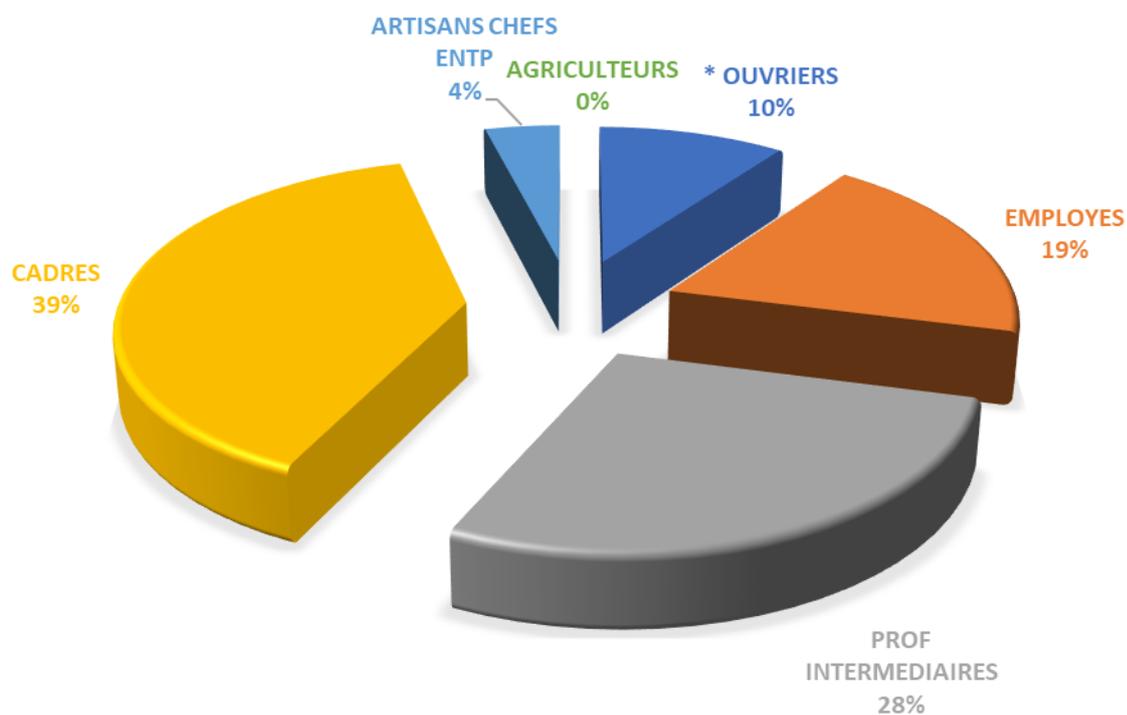
Sur la commune de Quesnoy-sur-Deûle, les emplois sont occupés à 39% par un habitant de la commune.

Répartition catégories socio-professionnelles par commune

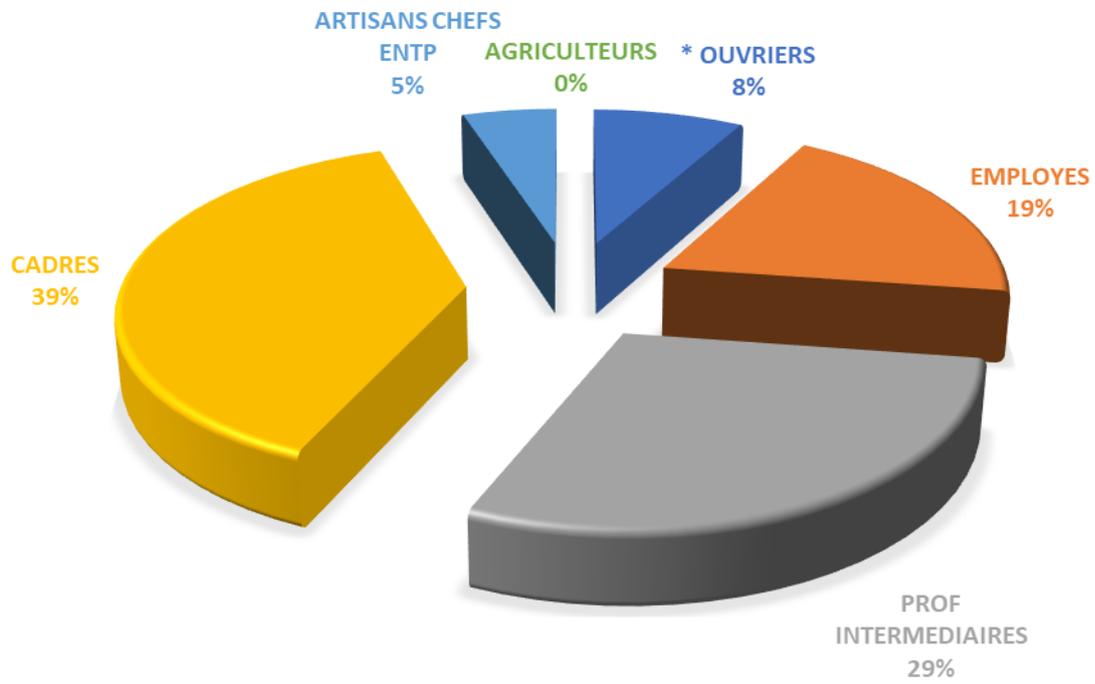


*Catégories socio-professionnelles des actifs occupés résidant sur la commune

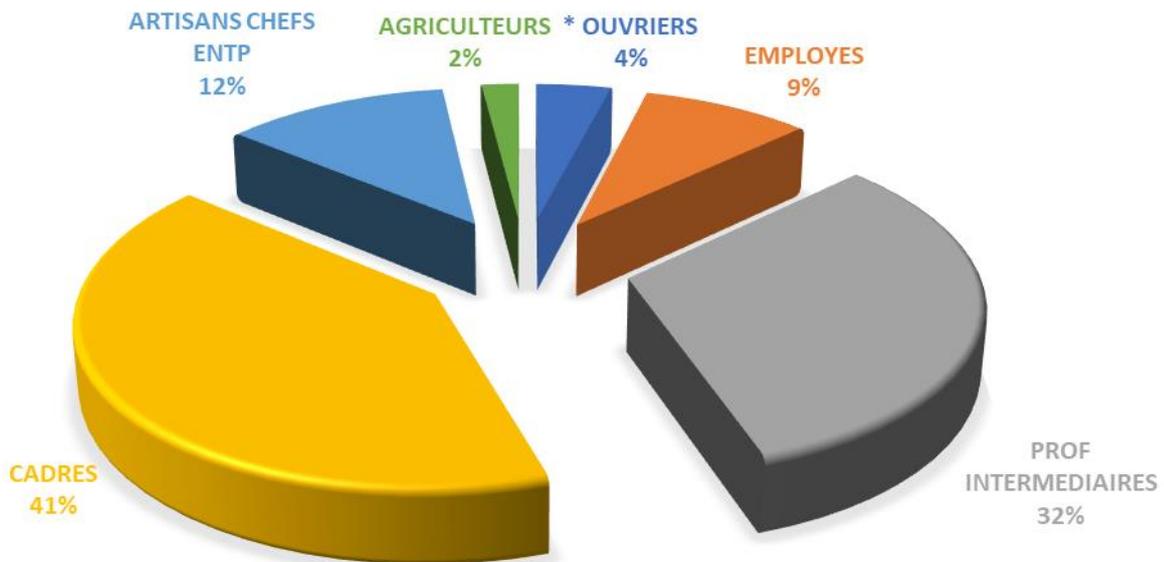
LA MADELEINE



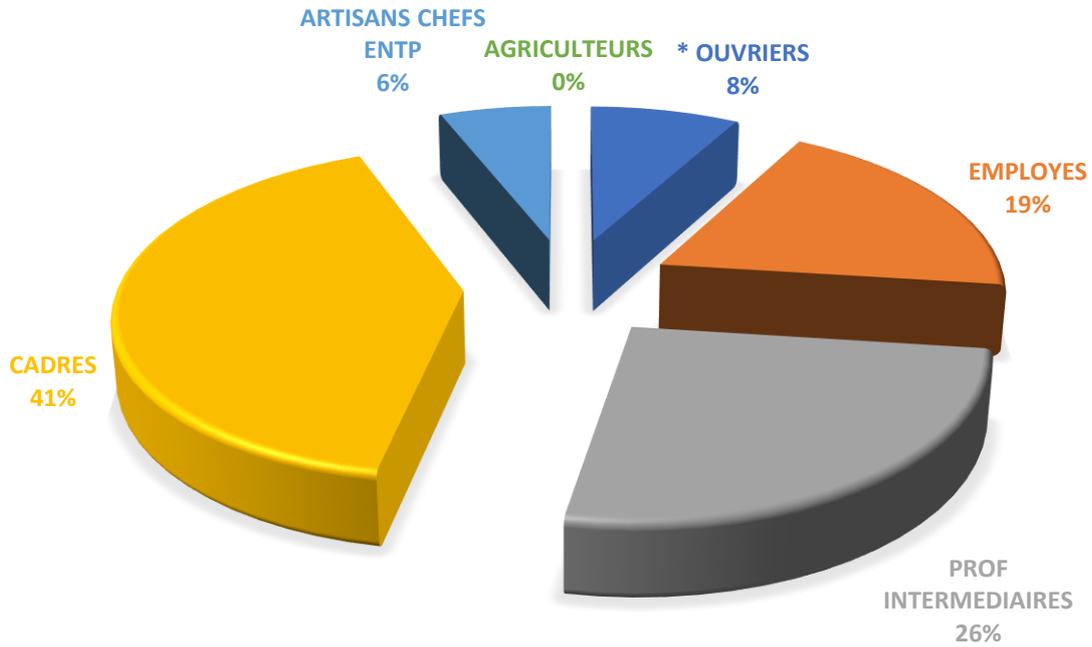
LAMBERSART



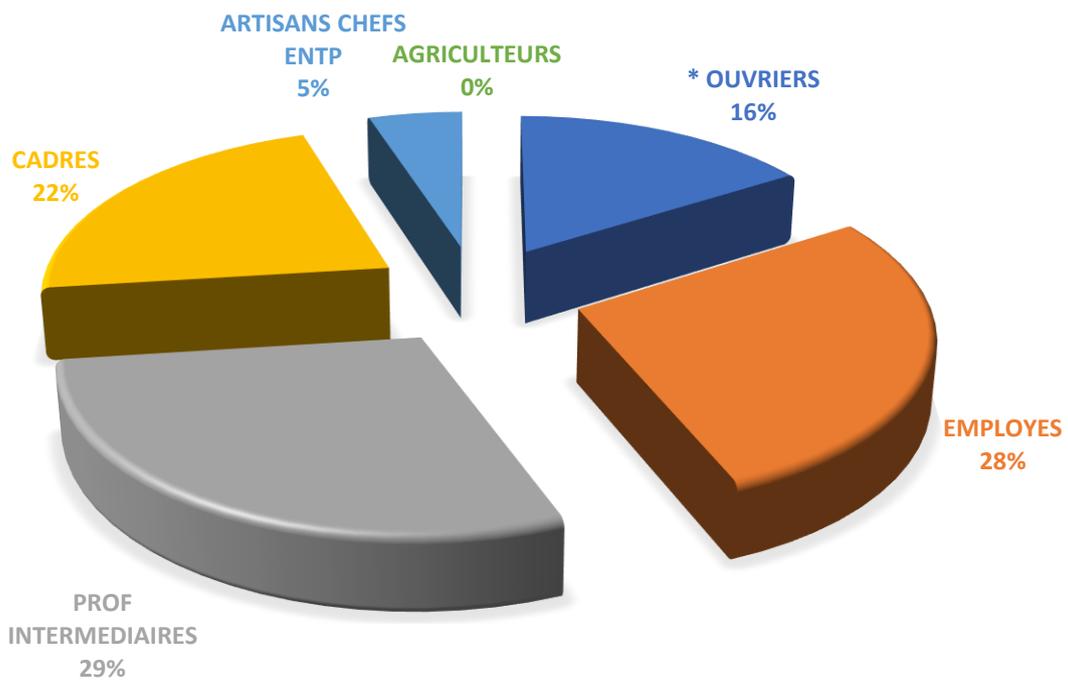
LOMPRET



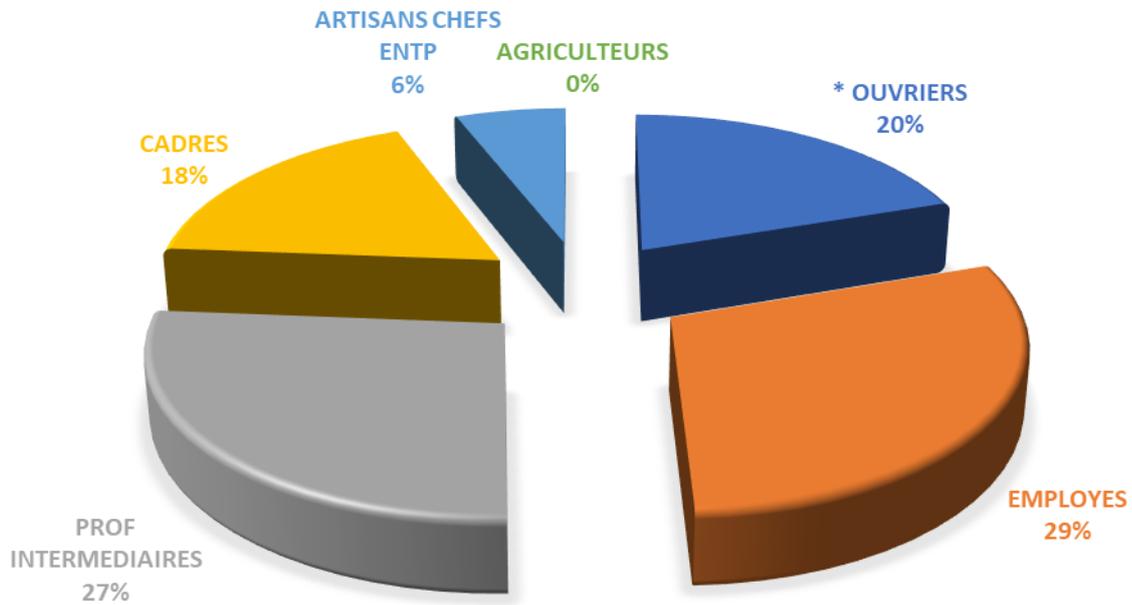
MARCQ-EN-BAROEUL



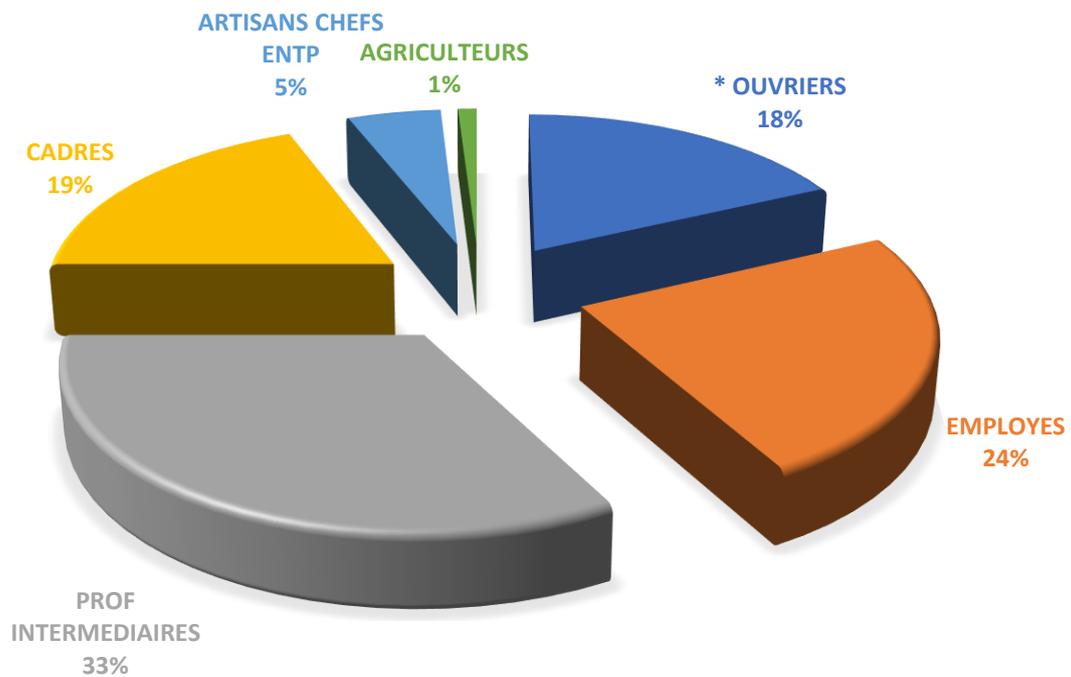
MARQUETTE-LEZ-LILLE



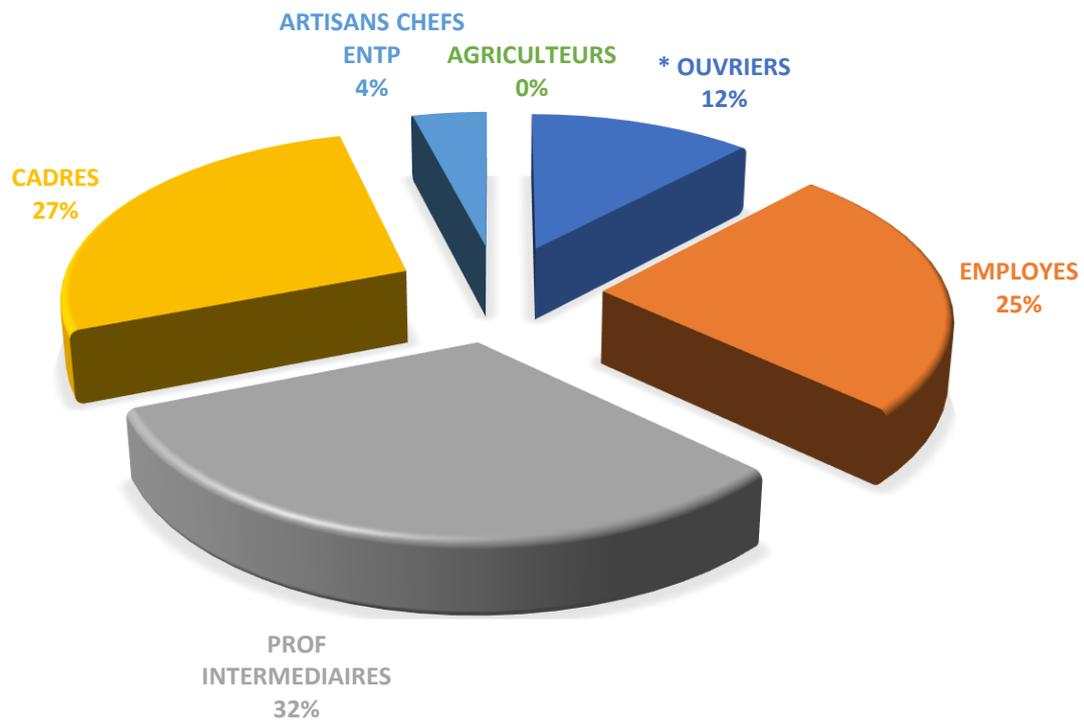
PERENCHIES



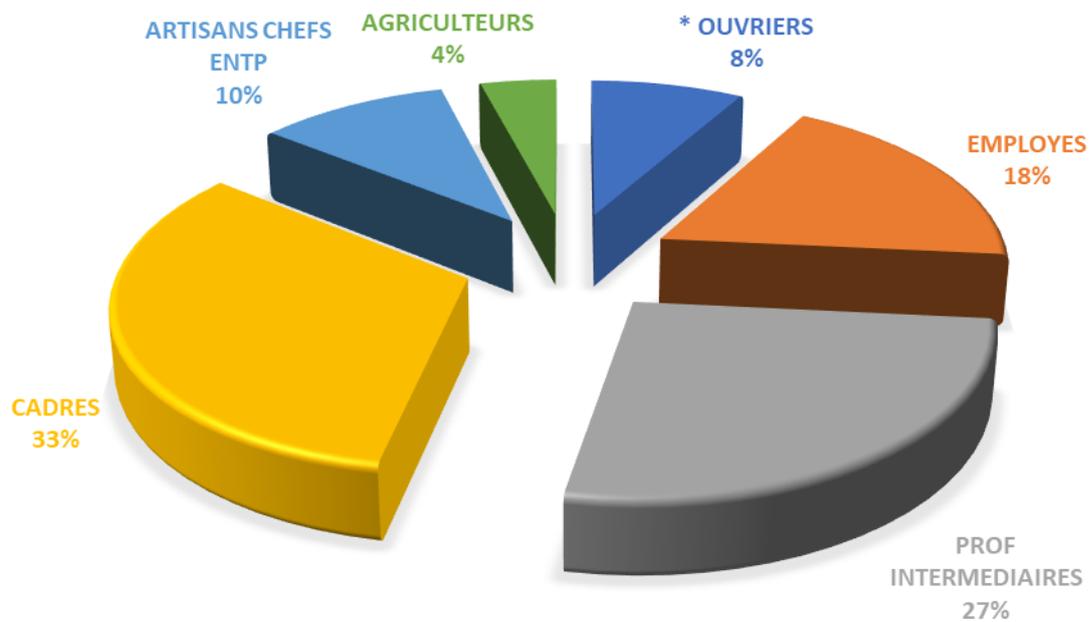
QUESNOY-SUR-DEULE



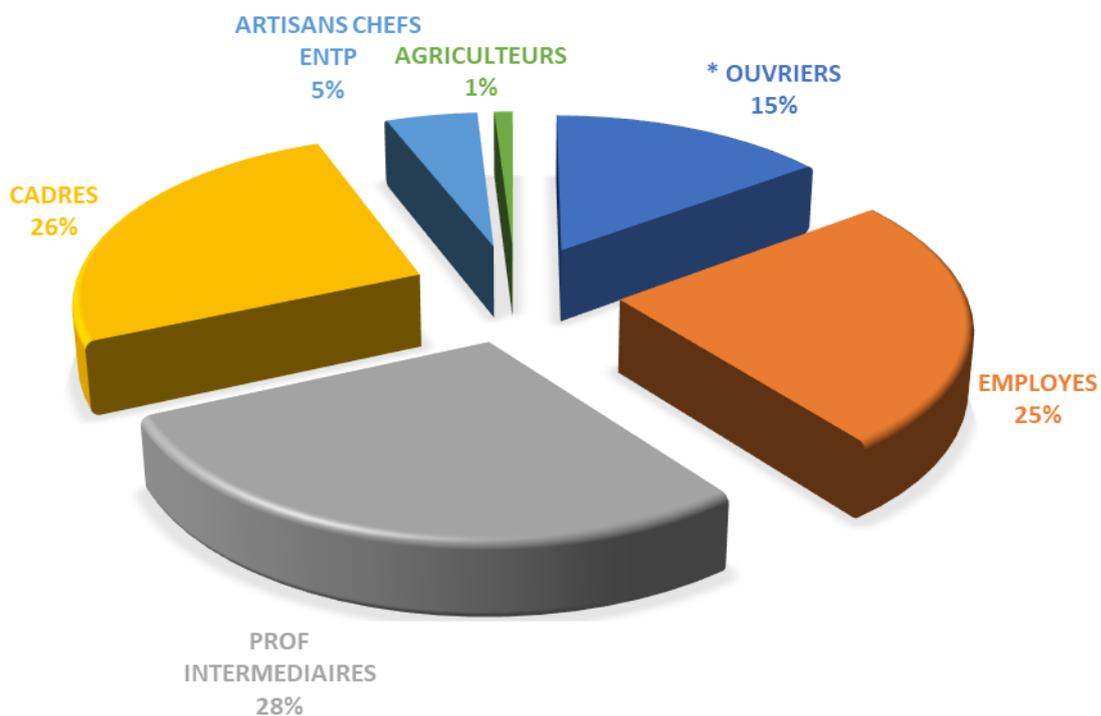
SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE



VERLINGHEM

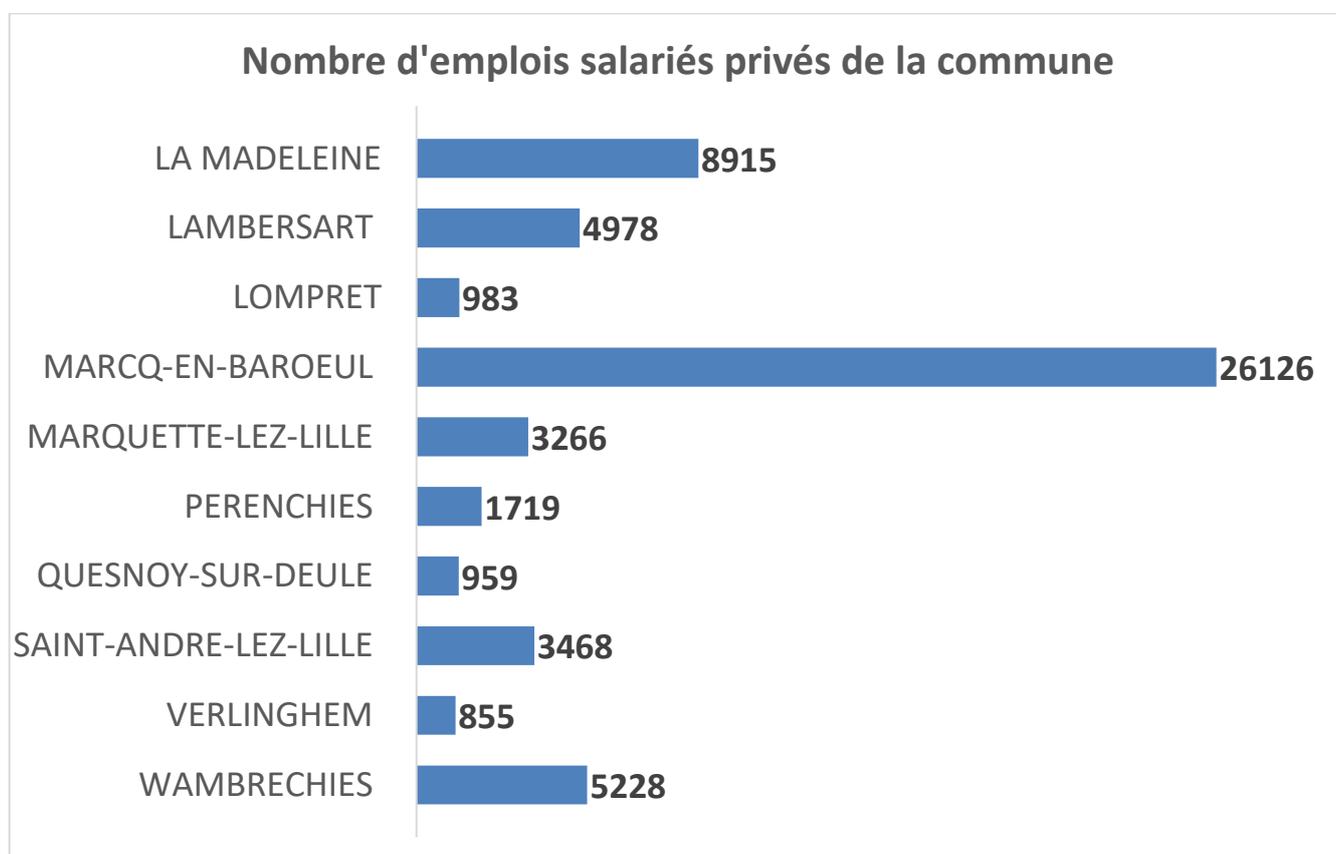
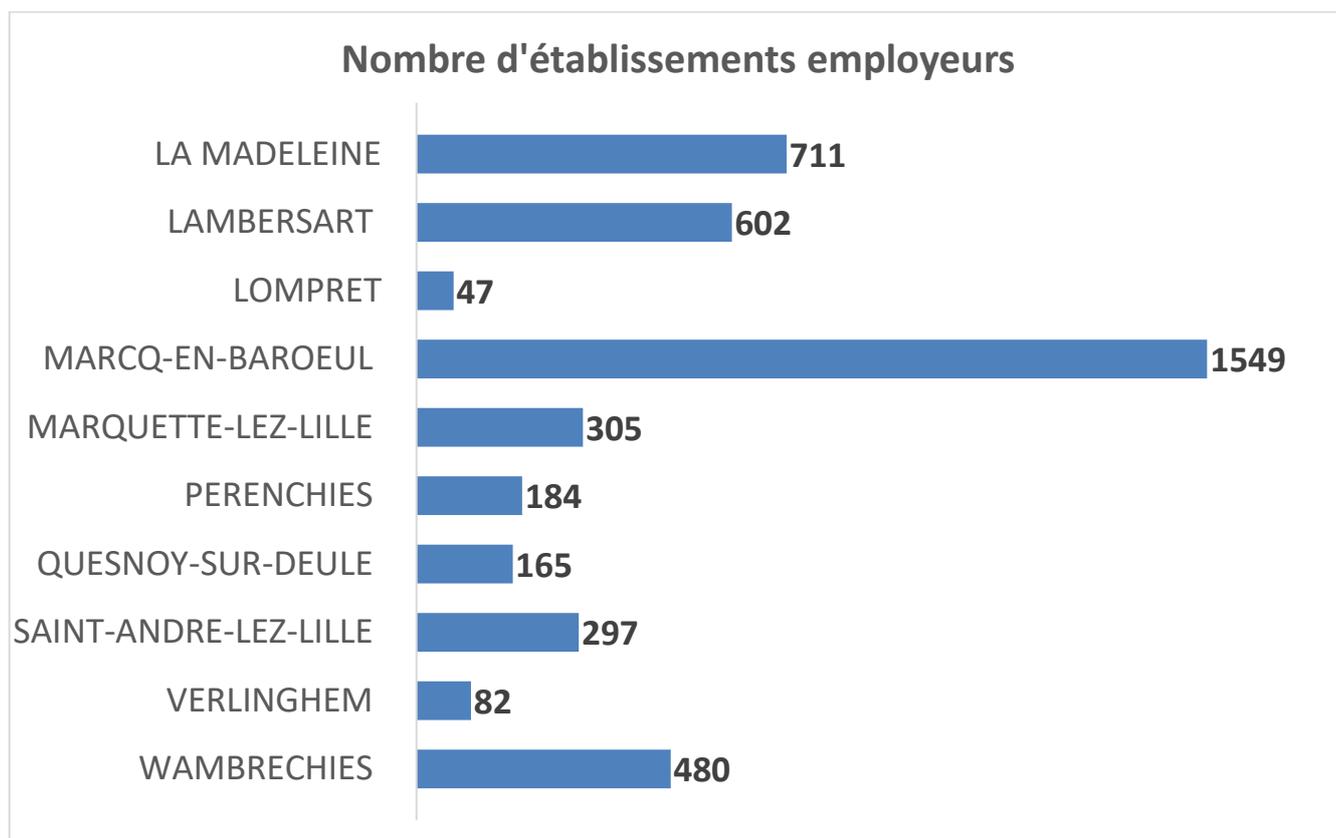


WAMBRECHIES



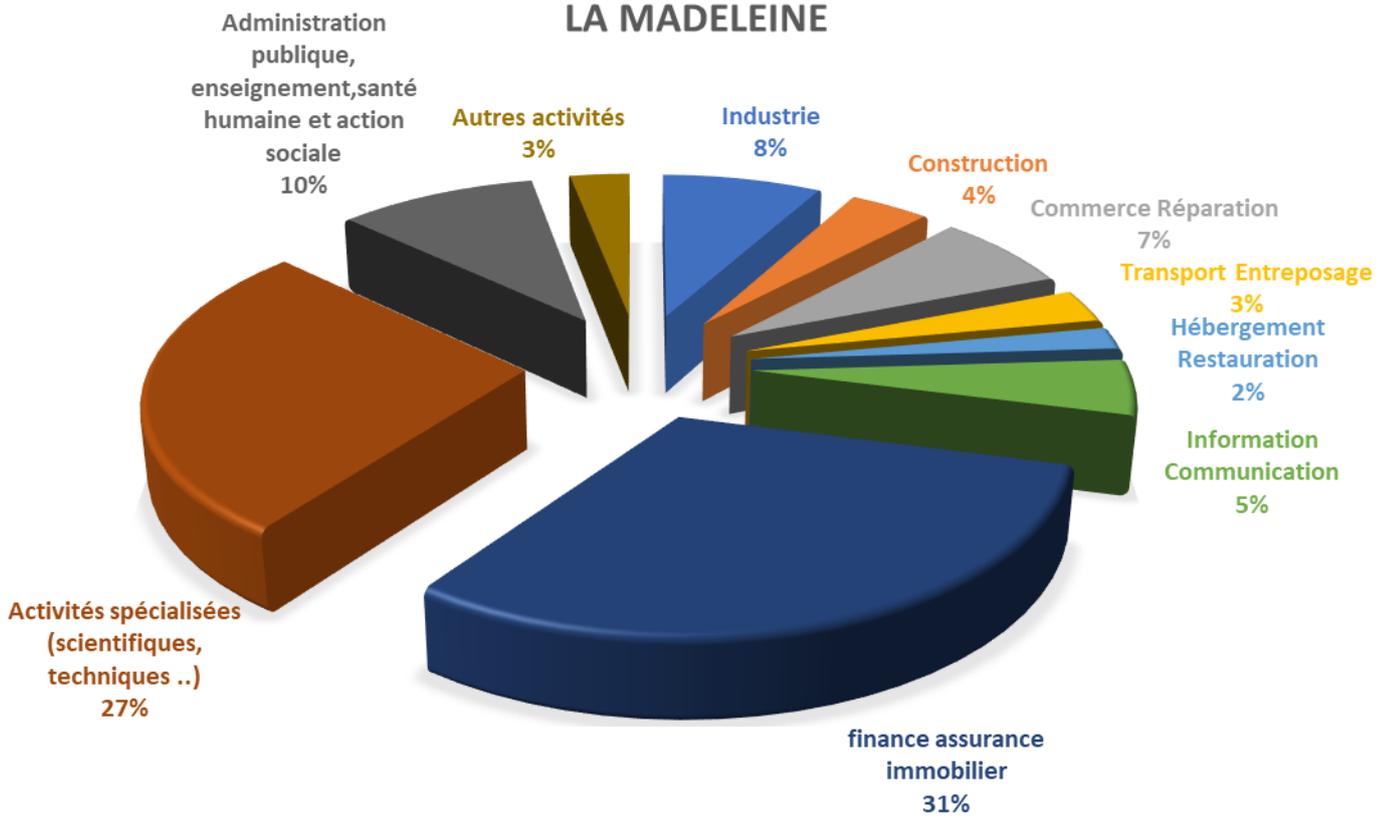
En résumé, ces villes de la métropole lilloise ont des profils démographiques et sociaux assez similaires, avec une population plutôt aisée et une forte proportion de cadres, tout en présentant des différences de taille et de dynamique démographique.

Concernant les emplois privés et les établissements employeurs,

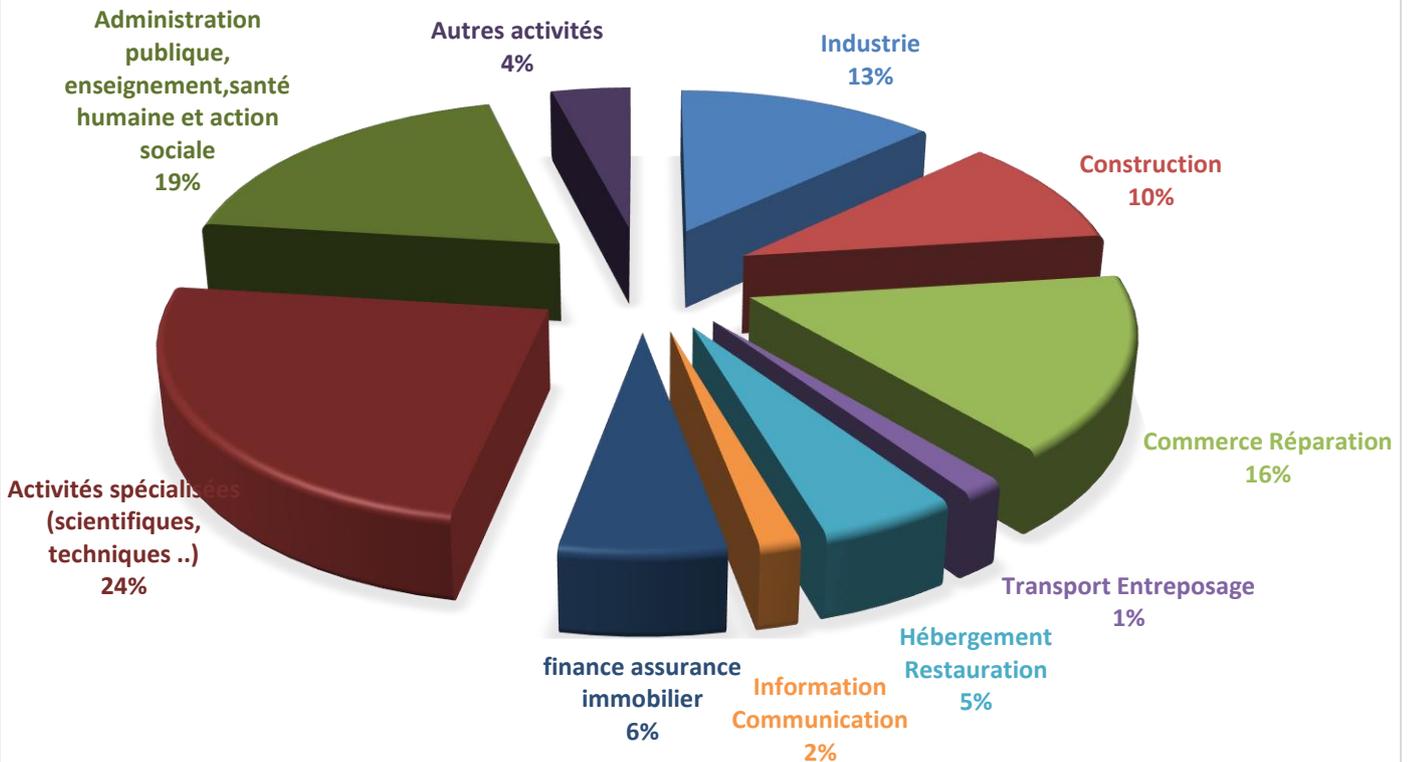


Au 31 décembre 2022, le nombre d'emplois privés était de près de 56 500.

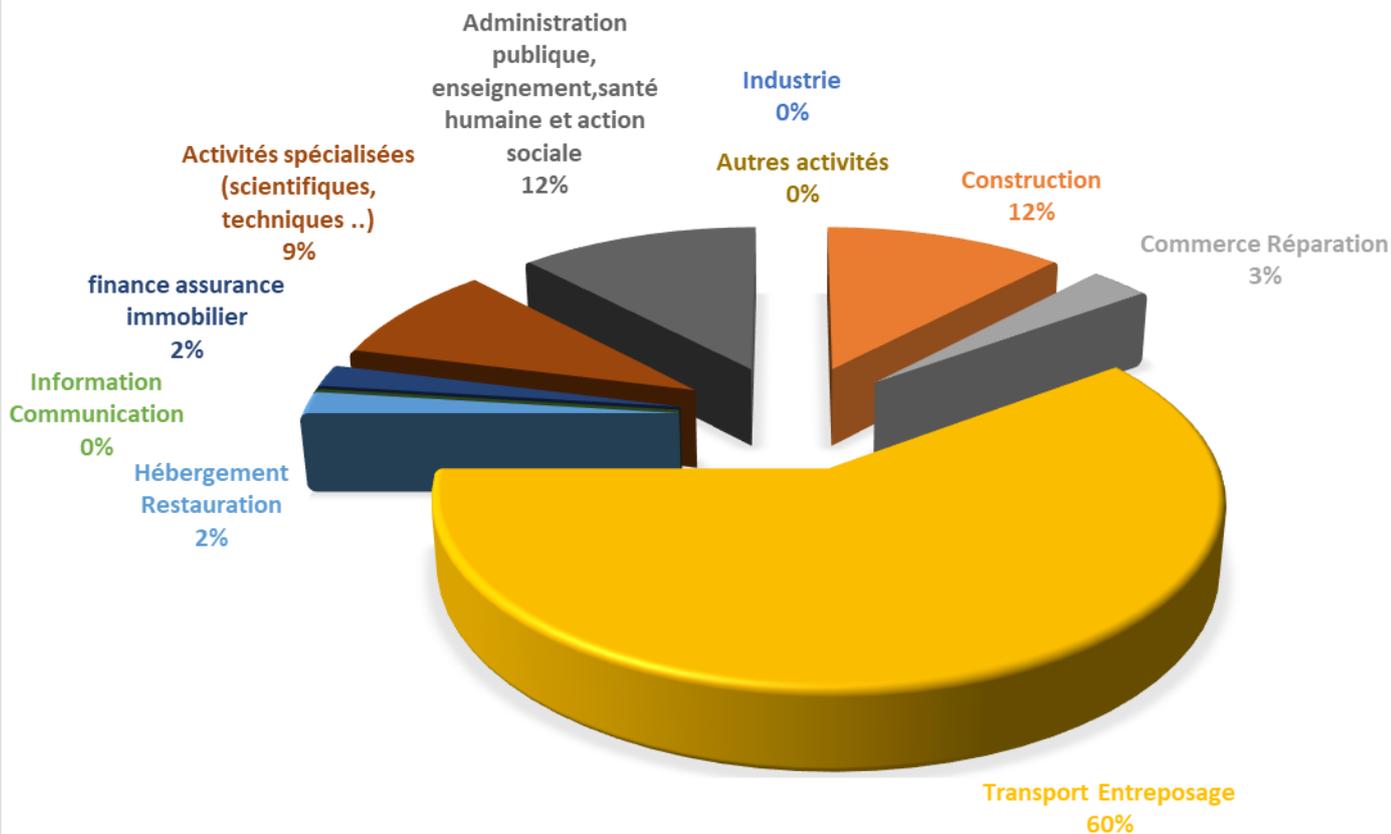
LA MADELEINE



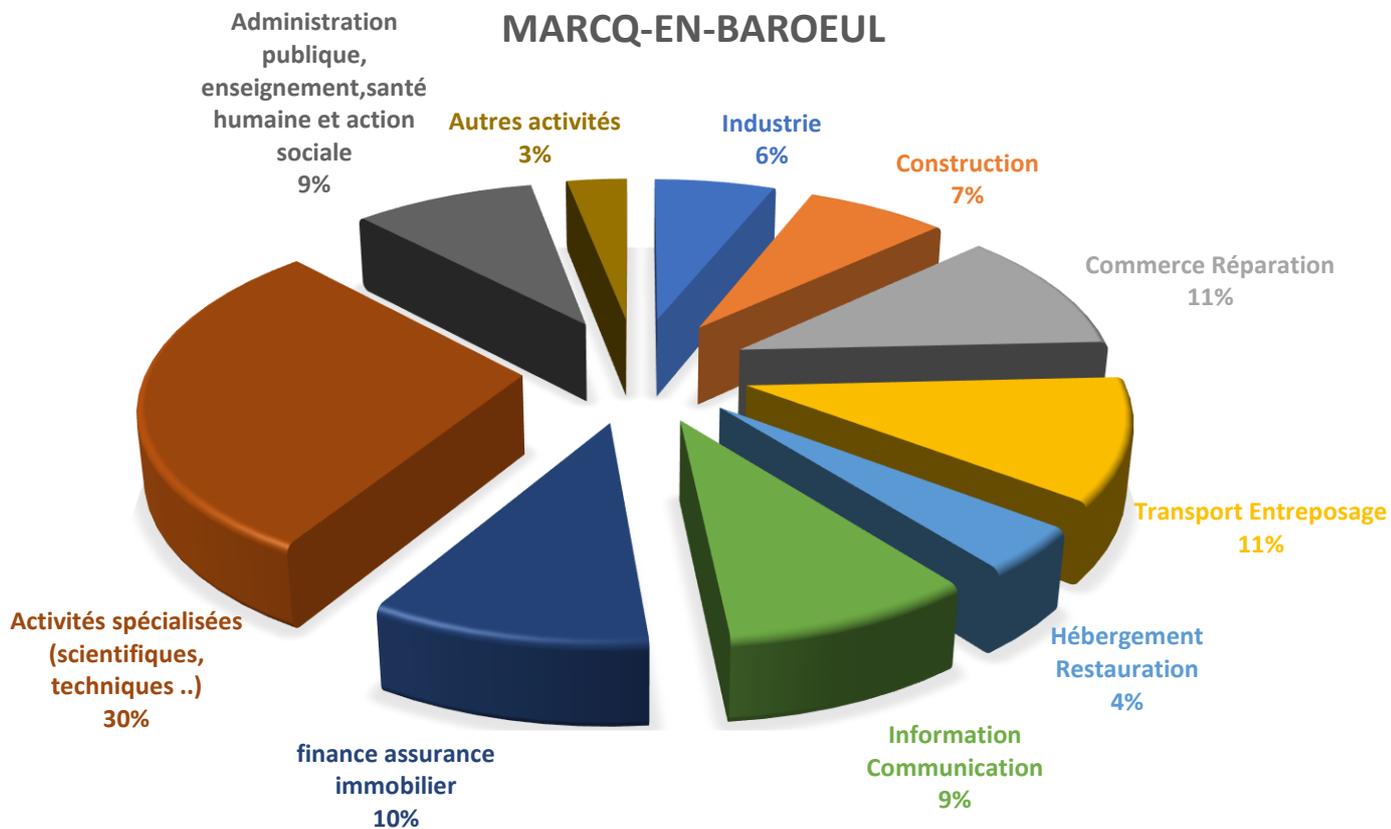
LAMBERSART



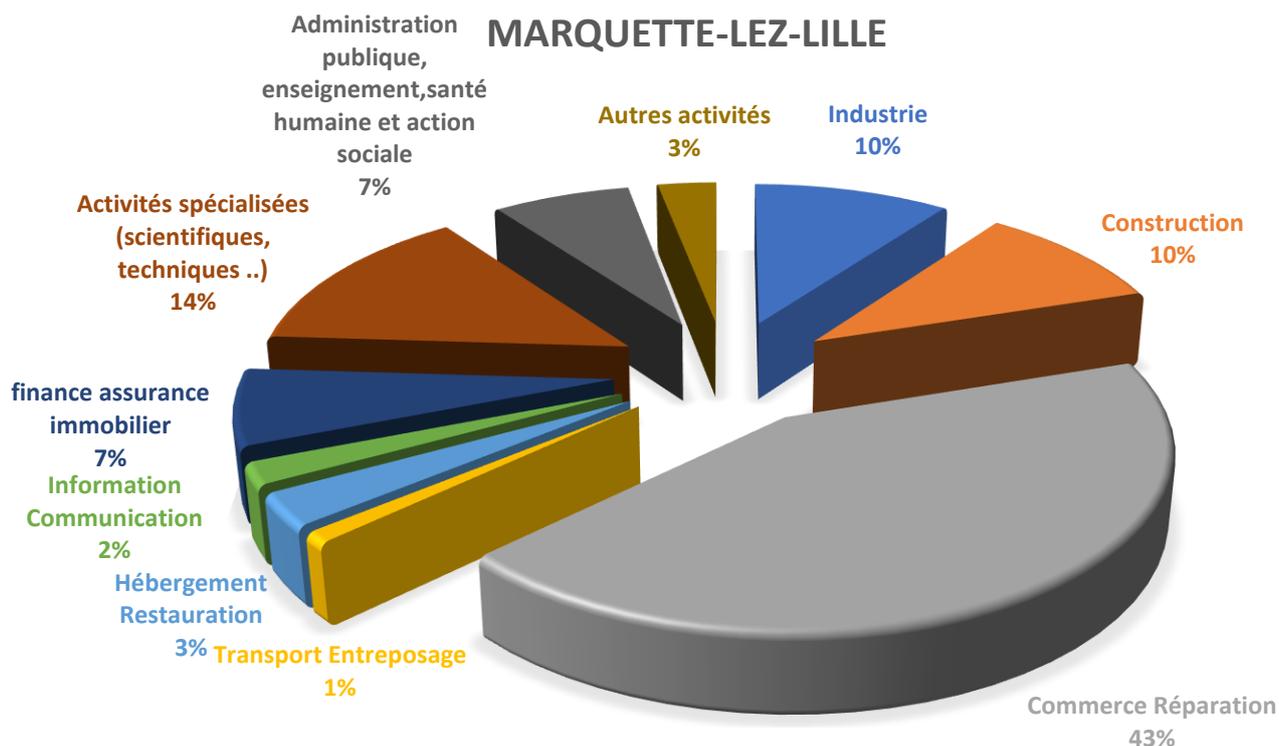
LOMPRET



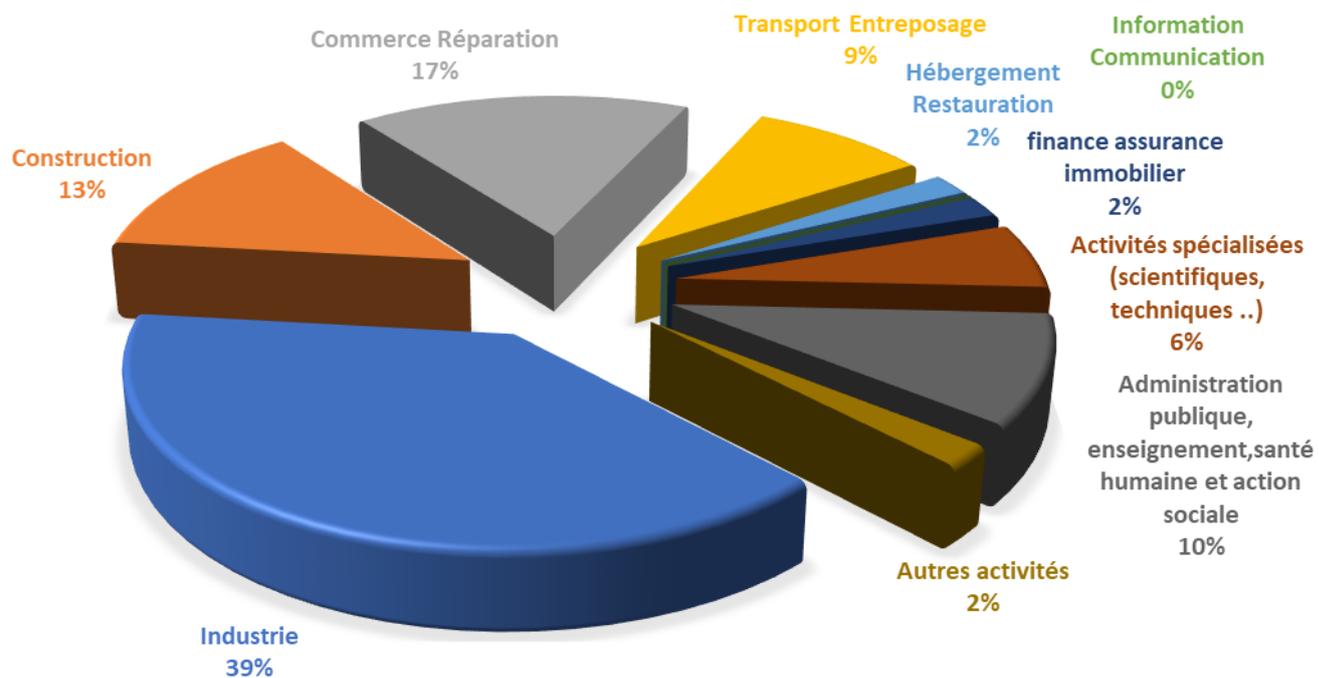
MARCQ-EN-BAROEUL



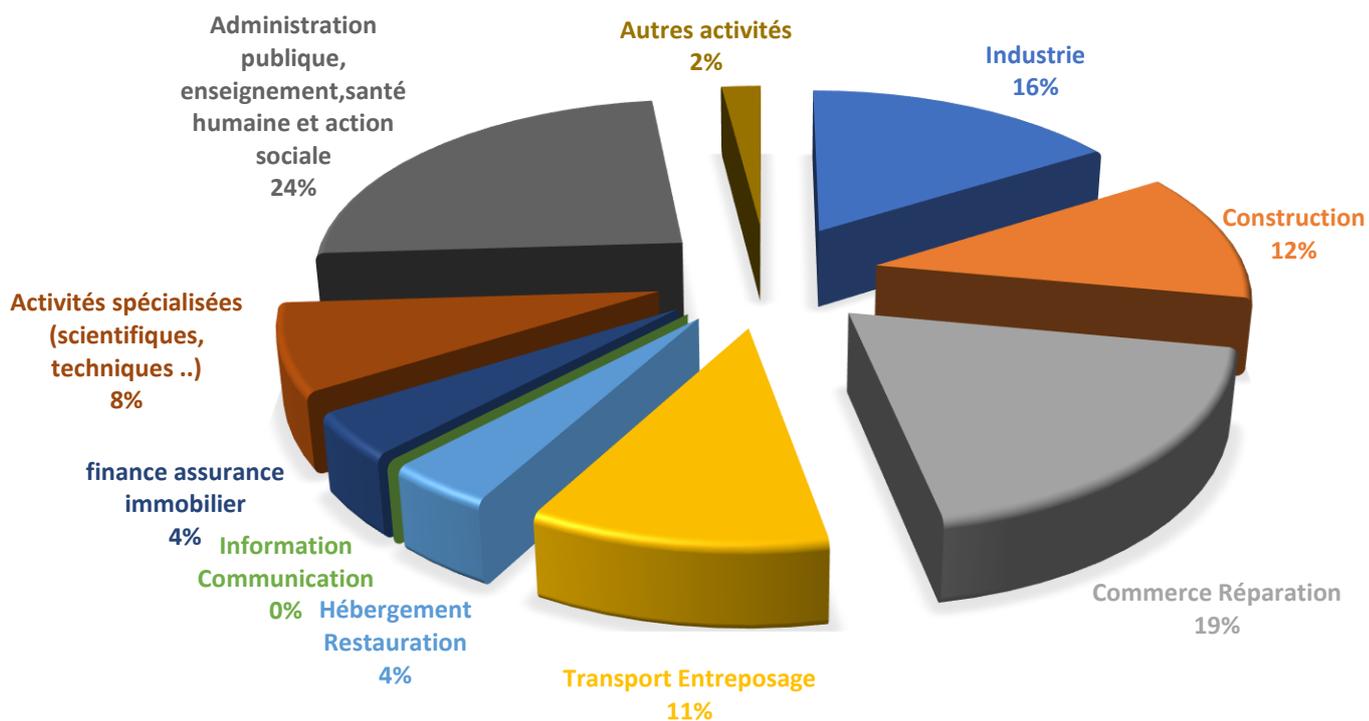
MARQUETTE-LEZ-LILLE



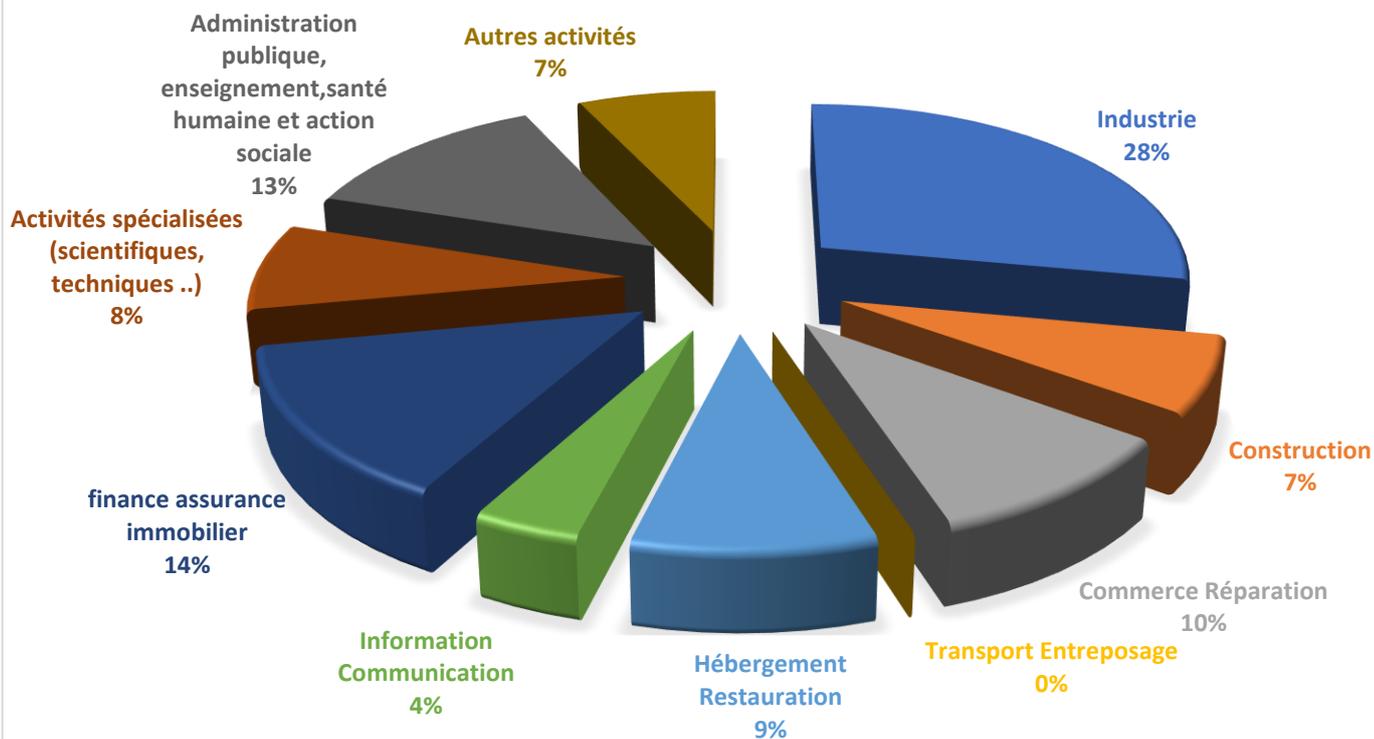
PERENCHIES



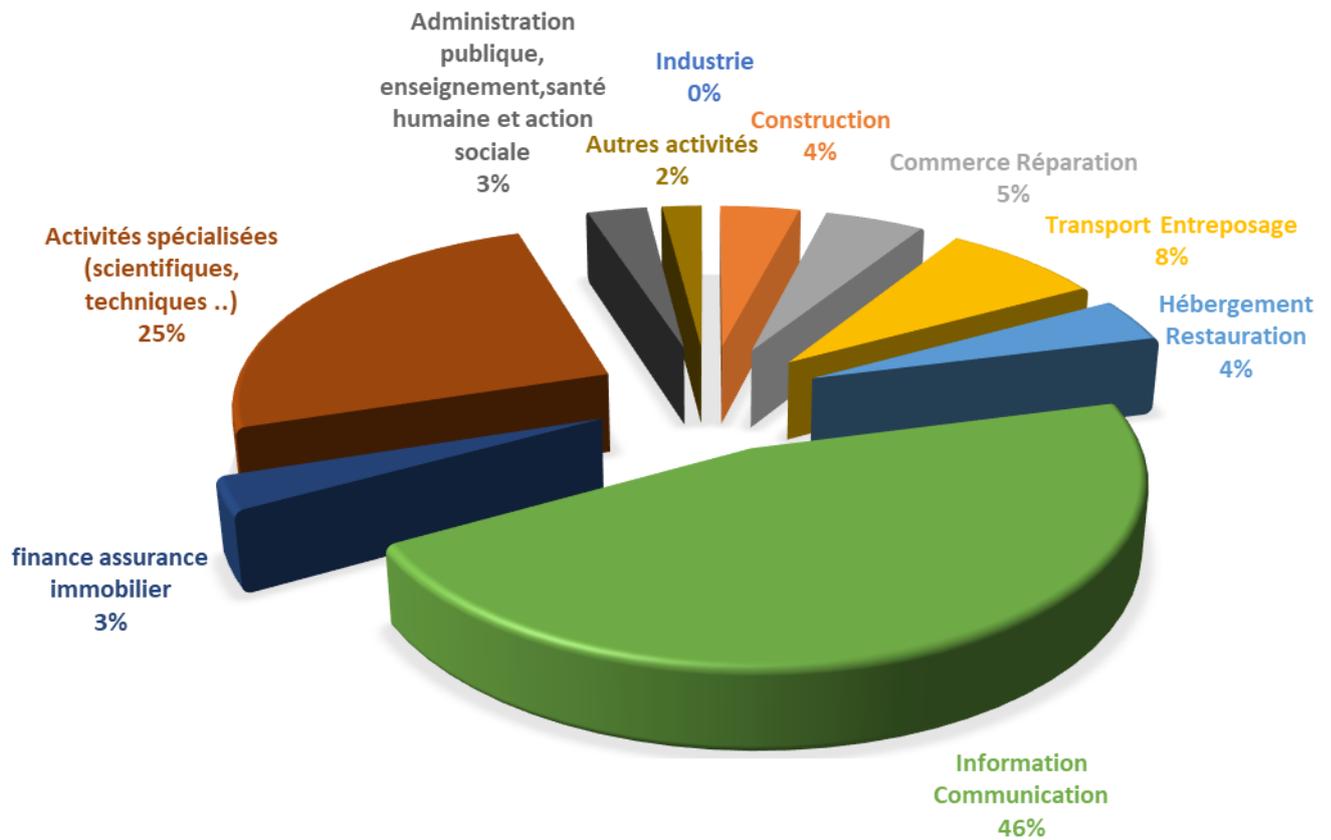
QUESNOY-SUR-DEULE



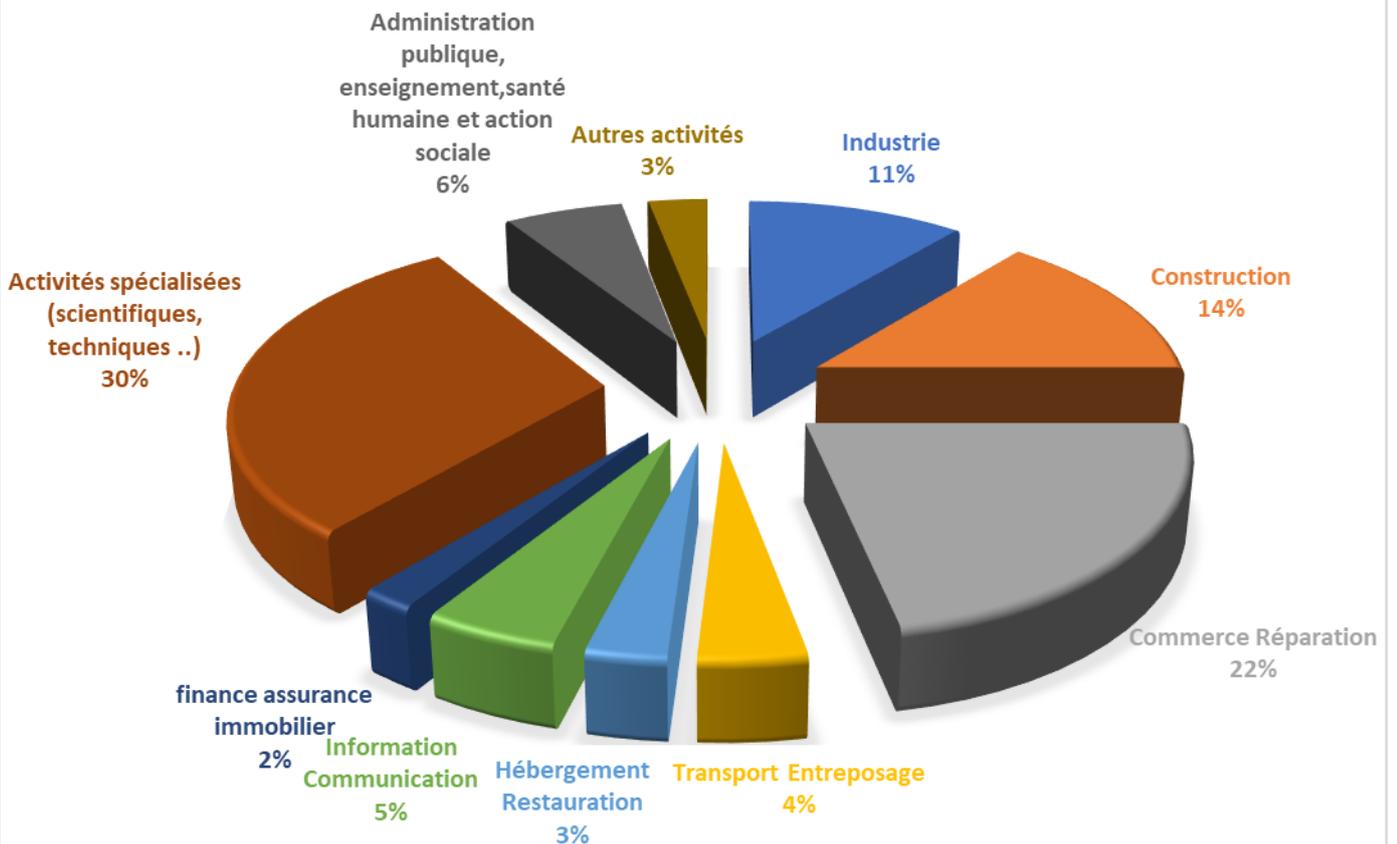
SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE



VERLINGHEM



WAMBRECHIES



Les grands projets et perspectives de développement du territoire MNO

Dans les prochaines années, de nombreux projets de création de logements et de développement des zones économiques verront le jour sur plusieurs communes du territoire :

- Sur Wambrechies, sont prévues l'extension de la ZA Ecospace, l'arrivée d'une entreprise d'ingénierie industrielle dans la zone de l'éco-Park ou encore l'extension des locaux d'une entreprise de vente de revêtement de sol.
- Sur Quesnoy-sur-Deûle, l'écoquartier de l'Ange Gardien, sur un foncier d'environ 10 hectares, majoritairement constitué d'une friche industrielle, permettra à terme la création de 177 logements, et la création d'une deuxième micro-crèche privée est à l'étude pour 2024/2025.
- Sur Lambersart, le projet sur le site des ex Briqueteries du Nord prévoit la création de 500 logements familiaux, une résidence étudiante de 200 chambres et 4 000m² de surface de plancher dédiés à de l'économique. Une extension de la zone d'activité du pont royal est en cours de travaux, des bureaux sont notamment prévus à hauteur de 7 215m² (dont une partie est déjà réservée dans le cadre d'un transfert d'entreprise et par l'installation du siège de l'association de la Sauvegarde du Nord) et un restaurant interentreprises de la zone pour 440m². En plus, ce site développe une résidence sénior service de 120 appartements qui sera livrée à l'été 2024 et une résidence étudiante de 201 chambres en lien avec l'Université Catholique de Lille.
- Pour la commune de Marquette-lez-Lille, concernant l'activité économique, l'implantation d'une brasserie ludique/bar à jeux est confirmée aux Grands Moulins de Paris et pour 2026-2027, la création d'un cœur de ville avec commerces, logements, bureaux.
- Sur Pérenchies, un projet d'extension d'une société située avenue du Parc de l'Horloge est en cours d'instruction.
- Pour la ville de Saint-André-lez-Lille, ce sont près de 20 000 m² de locaux dédiés à l'activité économique qui seront livrés entre 2024 et 2027. Concernant le logement, près de 1 000 nouveaux logements sont attendus d'ici 2026, auxquels s'ajoute le projet des Bords de Deûle intégrant notamment la friche Solvay qui verra se développer des constructions mixtes d'habitats, développement économique et équipements (a minima une piscine et une médiathèque intercommunales Marquette/Saint André). Ce projet intègre également une réflexion sur l'accompagnement de la zone de la filature. Enfin, le secteur des anciens bureaux de Dalkia et la cité des antiquaires est en attente de projet d'aménagement global, avec une destination développement économique.

B - Les publics du territoire Métropole Nord-Ouest

Le territoire MNO compte 2 quartiers en géographie prioritaire :

2 Quartiers Politique de la Ville sont identifiés sur le territoire de la Mission Locale Métropole Nord-Ouest (La Briqueterie sur la commune de Marcq-en-Barœul et le Pacot-Vandracq sur la commune de Lambersart).

Tous deux concentrent par définition une pauvreté importante (le taux de pauvreté est de 45% sur la Briqueterie et de 37% au Pacot-Vandracq).

Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil de pauvreté est souvent fixé à 60% du niveau de vie médian.

A eux seuls, ces quartiers comptent plus de 2 500 habitants, dont près de 40% de jeunes de -25 ans.

La population a tendance à diminuer sur le quartier de la Briqueterie alors qu'elle augmente sur le Pacot-Vandracq.

Ce sont principalement les jeunes (15-24 ans) qui connaissent des taux d'emploi faibles (moins d'un tiers est en emploi). Et la part des emplois à durée limitée (CDD, intérim) est plus élevée chez les habitants de La Briqueterie (32%) que ceux du Pacot (19%).

La population du quartier La Briqueterie s'élève à 1 282 habitants :

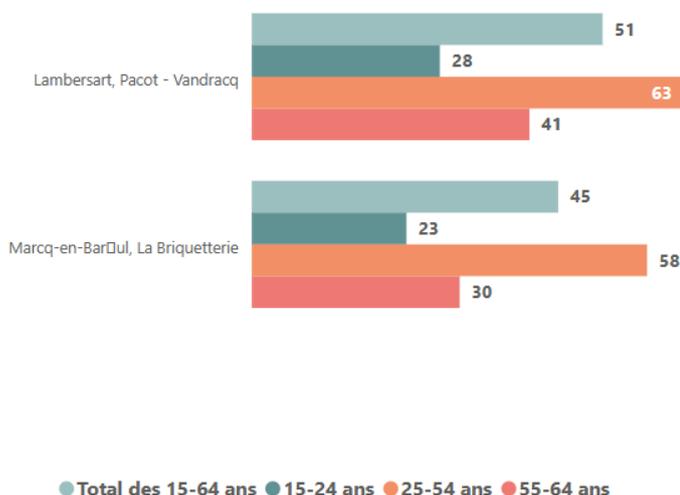
- La part des -25 ans est de 38% en QPV (contre 30% sur la commune de Marcq-en-Barœul).
- Les jeunes représentent 17% dans la demande d'emploi.
- Le taux de pauvreté est de 46% en QPV (contre 9% sur la commune de Marcq-en-Barœul).

La population du quartier Pacot-Vandracq est de 1 299 habitants :

- La part des -25 ans est de 40% en QPV (contre 32% sur la commune de Lambersart).
- Les jeunes représentent 12% de la demande d'emploi.
- Le taux de pauvreté est de 39% en QPV (contre 9% sur la commune de Lambersart).

Source : INSEE 2021.

Taux d'emploi par classe d'âge (en %) *

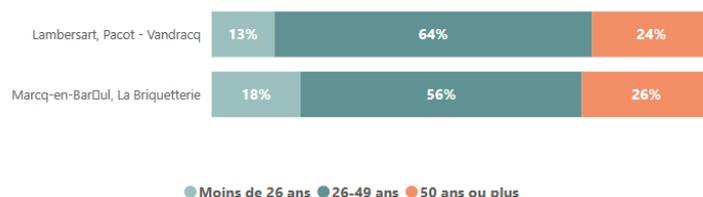


Alors que le taux moyen de chômage dans les QPV est de 35,5% en région, il était de 26% en 2019 sur le QPV de Lambersart et de 31% sur celui de Marcq-en-Barœul

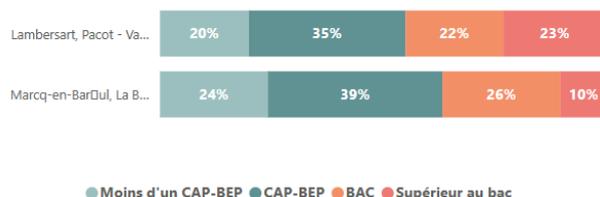
Nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, E



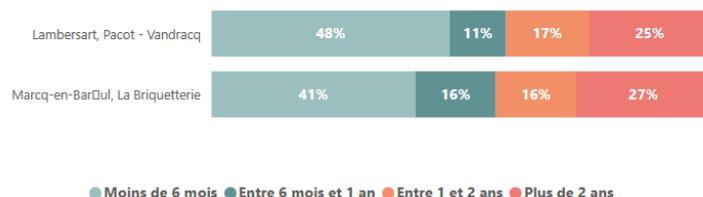
Classe d'âge des demandeurs d'emploi



Niveau de diplôme des demandeurs d'emploi



Ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi



Source : France Travail 2022

L'accueil des jeunes qui habitent en QPV par la Mission Locale MNO

- 677 jeunes ont été accueillis pour la première fois à la Mission Locale MNO en 2023, dont 38 jeunes issus d'un Quartier Politique de la Ville (5,6 % des jeunes Primo sont QPV).
- 1 634 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale MNO en 2023, dont 123 jeunes issus d'un Quartier Politique de la Ville (7,5% des jeunes accompagnés sont issus du QPV).
- 645 jeunes ont intégré le dispositif CEJ en 2023, dont 57 jeunes issus d'un Quartier Politique de la Ville (8,8% des entrées CEJ sont QPV).

Source : ML MNO/I-Milo 2023.

Le public "Jeunes"

Selon des données INSEE de 2020, sur le territoire MNO, la catégorie des 15-29 ans se répartit en 51% de femmes, 34% de 15-19 ans (36% pour la région), 30% de 20-24 ans (32% pour la région) et 36% de 25-29 ans (31% pour la région).

Ils sont à 47% actifs en emploi, 10% au chômage et 40% élèves ou étudiants. Pour la région Hauts de France, ces chiffres sont respectivement de 41% en emploi, 15% au chômage et 37% en études, les autres jeunes étant soit inactifs ou au foyer.

Les jeunes du territoire MNO sont à 39% titulaires de diplômes d'études supérieures (24% en région), 26% ont leur BAC (30% en région), 8% un CAP ou BEP (14% en région) et 27 % sans aucun diplôme (c'est 32% en région).

En 2020, sur la totalité des jeunes résidant sur le territoire, 12% étaient NEET (baisse de 2 points par rapport à 2014). Sur le Département du Nord, le taux était de 18% en 2020.

Le territoire compte donc des jeunes "plus âgés", plus diplômés et plus actifs que sur le reste de la région.



La Mission Locale MNO a été en contact avec 3 600 jeunes en moyenne/an sur les 3 dernières années 2021, 2022 et 2023.

Chaque année, ce sont 1 800 jeunes qui sont accompagnés dans le cadre d'entretiens, dont près de 700 nouvelles inscriptions.

Les jeunes accompagnés ont un profil diversifié. Si près d'un tiers de ces jeunes est titulaire du Baccalauréat, ils sont près de la moitié à n'avoir aucun diplôme.

Parmi les jeunes accompagnés, les mineurs (7%) comme les +25 ans (5%) sont minoritaires, la tranche d'âge la plus représentée étant celle de 18 à 21 ans (50%).

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement répondant à la diversité de leurs besoins. Ainsi, près d'un tiers des propositions qui leur ont été faites portent sur la thématique emploi et près de 40% concernent l'insertion sociale (santé, logement, mobilité, ressources, justice...).

Ce que disent les jeunes de leur Mission Locale

Dans le cadre de l'enquête "Baromètre de satisfaction des Missions Locales" menée par l'UNML en 2023 auprès des jeunes inscrits en Mission Locale, les jeunes suivis par la Mission Locale MNO ont répondu sur plusieurs thèmes.

Sur l'accessibilité des locaux de la ML, à 94% (75% tout à fait d'accord et 19% plutôt d'accord) les jeunes répondent que les locaux sont faciles à trouver, à 93% (84% tout à fait d'accord et 9% plutôt d'accord) ils s'y sentent bien accueillis, à 94% (66% tout à fait d'accord et 28% plutôt d'accord) que les locaux sont bien aménagés et adaptés, et à 92% (70% tout à fait d'accord et 22% plutôt d'accord) qu'ils sont bien équipés (internet, outils informatiques et numériques).

Concernant l'accompagnement dont ils bénéficient, 93% (72% tout à fait d'accord et 21% plutôt d'accord) répondent que la ML les accompagne dans la définition de leur projet professionnel, et pour 93% (71% tout à fait d'accord et 22% plutôt d'accord) d'entre eux, cet accompagnement est utile dans leur recherche d'emploi et de formation. 86% (62% tout à fait d'accord et 24% plutôt d'accord) des jeunes considèrent que la Mission Locale leur permet de rencontrer des employeurs.

88% (64% tout à fait d'accord et 24% plutôt d'accord) des jeunes accompagnés par la ML le sont pour leurs démarches du quotidien.

Ils sont 38% à avoir connu la ML par un membre de leur famille et 37% grâce à un ami, les autres ayant entendu parler de la ML par leur établissement scolaire (6%), lors d'un forum (6%), via Pôle Emploi (6%) ou par une association (5%). Il est à noter qu'une infime part a vu passer une publicité sur les réseaux sociaux ou via la TV (2%).

Concernant leur relation avec leur conseiller, ils sont 93% (77% tout à fait d'accord et 16% plutôt d'accord) à indiquer que leur conseiller comprend leur situation et répond à leurs besoins. A 94% (76% tout à fait d'accord et 18% plutôt d'accord) ils se sentent en confiance, et leur conseiller est facilement joignable pour 93% (70% tout à fait d'accord et 23% plutôt d'accord) d'entre eux.

Concernant leur participation à la vie de leur Mission Locale, ils sont 90% (59% tout à fait d'accord et 31% plutôt d'accord) à indiquer que la Mission Locale leur demande leur avis sur les activités qu'elle leur propose.

Au global, ils sont satisfaits de leur Mission Locale pour 98% (71% tout à fait d'accord et 27% plutôt d'accord) et à 96% (74% tout à fait d'accord et 22% plutôt d'accord) ils recommanderaient à leurs amis de s'y rendre.

Focus sur les étudiants

En 2021, le territoire MNO accueillait 4701 étudiants

La Madeleine	850
Lambersart	1112
Marcq-en-Barœul	1435
Marquette-lez-Lille	315
Pérenchies	188
Quesnoy-sur-Deûle	191
Saint-André-lez-Lille	330
Wambrechies	280

30% étaient diplômés de l'enseignement supérieur (BAC+), 46% étaient des hommes, 58% étaient âgés de moins de 21 ans et **78% vivaient chez l'un de leurs parents.**

Le public "Adultes" :

En 2023, le territoire MNO recensait 3 232 allocataires du RSA.

A 50% ils sont accompagnés par Pôle Emploi, les autres allocataires étant suivis par différentes structures type ACI ou dans des parcours spécifiques (PLIE).

Au 31/12/2023, 215 participants du PLIE sont en parcours.

Les adultes des communes du territoire MNO ont un niveau de vie généralement plus élevé que la moyenne nationale. Ils ont des revenus plus importants et un taux de chômage plus faible que la moyenne française. La population adulte de ces communes est relativement âgée, avec une part importante de personnes de +60 ans. Cela s'explique en partie par l'attractivité de ces villes pour les retraités, qui y retrouvent un cadre de vie agréable.

Sur le plan démographique, ces communes se caractérisent par une part importante de cadres et de professions intellectuelles supérieures ; cela reflète un niveau socio-économique élevé de la population.

Enfin, les adultes de ces communes sont généralement plus diplômés que la moyenne nationale, avec une part importante de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le public des employeurs

Le nombre **d'établissements employeurs** implantés sur le territoire MNO augmente depuis 2018 et avoisine les 4 000 en 2022. Au 1^{er} janvier 2020, le territoire MNO comptait 11 208 entreprises, dont environ 20,9% d'entreprises artisanales. Pour rappel, en 2019 : 1 924 entreprises ont été créées dont environ 17,08% d'entreprises artisanales.

Le nombre **d'emplois dans le secteur privé** était de 57 330 emplois en 2020 et a augmenté de 6% depuis 2014.

Parmi les 100 premiers employeurs privés du Nord/Pas de Calais en nombre d'effectif salarié en début 2023 (*Source : l'atlas éco de la voix du nord édition 2023-2024*), nous retrouvons plusieurs entreprises installées sur le territoire Métropole Nord-Ouest :

Atalian Propreté Wambrechies 3624 Salariés
Supermarché Match La Madeleine 2598 Salariés
Keolis Lille Métropole Marcq-en-Barœul 2500 Salariés
Pro Impec Lambersart 1278 Salariés
Banque Populaire du Nord 1116 Salariés
Securitas France Sarl Marcq-en-Barœul 950 Salariés
Interway (services numériques) Wambrechies 762 Salariés
Groupe Holder Marcq-en-Barœul 737 Salariés

Ce classement, réalisé par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, affiche des valeurs sur l'emploi sur la base de regroupement des SIREN (Système d'Identification du Répertoire des ENtreprises) afin d'obtenir les effectifs consolidés de chacun des établissements. Ce classement par SIREN a l'avantage de se rapprocher au mieux de la réalité des ressources humaines de chaque entreprise dans le Nord et le Pas-de-Calais.

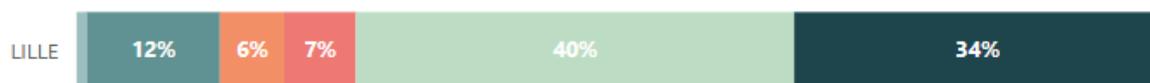
Certaines entreprises implantées sur le territoire MNO sont également de "gros employeurs" dans la région, mais également au niveau national : Dalkia Saint-André-lez-Lille (Direction régionale), Promod Marcq-en-Barœul (Siège social), Lesaffre Marcq-en-Barœul (Siège social), Elis Marcq-en-Barœul (Siège social), Spie Batignolles (Direction Régionale HDF), Transports Depaeuw Lompret (Siège Social).

Dans les 100 premières entreprises de la région par leur chiffre d'affaires en 2022, nous retrouvons l'entreprise **Lesaffre International** au 8^{ème} rang, les **supermarchés Match** rang 13, le **groupe Holder** rang 44 et **Promod** rang 49.

Ces valeurs hors taxes sont établies à fin 2022, pour l'activité globale (pas seulement régionale) et tiennent compte du dernier exercice accompli. Enfin, ce classement ne concerne que le secteur privé, sans les banques qui ne génèrent pas un chiffre d'affaires mais un produit net bancaire et qui dépendent de sièges nationaux.

Le territoire connaît donc une dynamique d'implantation et de création d'établissements qui génère des créations d'emplois. Par ailleurs, si on élargit au bassin d'emploi de Lille, sur l'année 2023, Pôle Emploi estimait à 41 660 le nombre de projets de recrutement, dont 17% sur des activités saisonnières et dont 56% étaient considérés comme difficiles à concrétiser par les entreprises.

Projets de recrutement par secteur d'activité



● Agriculture ● Commerce ● Construction ● Industrie ● Services aux entreprises ● Services aux particuliers

Projets de recrutement par métier



- Ouvriers de la construction et du bâtiment
- Ouvriers des secteurs de l'industrie
- Fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services
- Fonctions sociales et médico-sociales
- Fonctions d'encadrement
- Fonctions administratives
- Autres techniciens et employés
- Autres métiers

Il est donc nécessaire d'intensifier l'**accompagnement des entreprises** pour faire se rencontrer l'offre d'emploi et la demande d'emploi, en travaillant sur les ajustements de profils de poste ou sur les modalités de rencontres.

En 2023, plusieurs employeurs ont répondu à une enquête nationale sur leur relation avec la Mission Locale de leur territoire.

Concernant MNO, 100% (83% tout à fait d'accord et 17% plutôt d'accord) des entreprises ont indiqué collaborer de manière fluide avec la ML, 92% (75% tout à fait d'accord et 17% plutôt d'accord) ont un interlocuteur identifié, et à 100% (67% tout à fait d'accord et 33% plutôt d'accord) elles indiquent que

la ML connaît bien les entreprises et que pour 100% (71% tout à fait d'accord et 29% plutôt d'accord), la ML est un bon relai entre elles et les jeunes accompagnés.

100% (92% tout à fait d'accord et 8% plutôt d'accord) des entreprises ont répondu que la ML était à l'écoute de leur sollicitation et réactive pour 100% (79% tout à fait d'accord et 21% plutôt d'accord). Enfin, elles sont 96% (75% tout à fait d'accord et 21% plutôt d'accord) à avoir un retour systématique sur les offres d'emplois proposées.

Pour 92% (29% tout à fait d'accord et 63% plutôt d'accord) des entreprises, les profils orientés sont adaptés à leurs besoins. Grâce à la ML elles sont 87% (29% tout à fait d'accord et 58% plutôt d'accord) à avoir rencontré des profils auxquels elles n'avaient pas pensé et 88% (42% tout à fait d'accord et 46% plutôt d'accord) considèrent que les jeunes étaient préparés pour la rencontre.

Ces entreprises sont plutôt des PME pour 48% et des TPE pour 33%. Elles sont 100% à être satisfaites ou très satisfaites de la collaboration avec la Mission Locale MNO qui, pour 46%, dure depuis plus de 3 ans. 26% ont été conseillées par une entreprise de leur connaissance à se mettre en contact avec la Mission Locale, 43% via un organisme de formation, un service institutionnel ou une collectivité, 17% lors d'un évènement (forum emploi/job dating, ...), et 14% ont été contactées directement par la Mission Locale.

C - Un réseau de partenaires important pour une offre de services dense

L'association ALPES (Alliance Pour l'Emploi et la Solidarité) est un acteur essentiel dans l'accompagnement des publics et des communes. Sa mission est d'agir pour l'emploi, dans la solidarité pour les publics et avec les acteurs du territoire.

Elle articule trois offres de services complémentaires à destination des jeunes, des adultes et des employeurs :

- L'offre de services **Mission Locale**, destinée aux 16-25 ans, a pour objectif d'accompagner les jeunes afin de favoriser leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle en proposant un accompagnement personnalisé.
- L'offre de services **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi**, destinée aux adultes (au-delà de 25 ans) en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, a pour objectif de proposer un accompagnement renforcé permettant de travailler différentes dimensions du parcours individuel (confiance en soi, orientation, insertion, formation, accès à l'emploi...).
- L'offre de services **Maison de l'Emploi** favorise la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire Métropole Nord-Ouest, en partenariat avec les entreprises locales et les acteurs de l'emploi. La Maison de l'Emploi est l'outil spécifique destiné aux employeurs.

Afin de proposer des accompagnements complets, ALPES agit sur une large palette :

- Sociale, pour faciliter la mobilité des publics, leur accès aux droits, à la santé, aux modes de garde des enfants, au logement, à la culture, au sport, ...
- Citoyenne, pour faciliter la participation et l'insertion dans la vie des territoires.
- Professionnelle, afin d'élargir les horizons, faciliter la découverte des métiers, développer l'accès aux compétences et à la formation, faciliter l'accès à l'emploi.

Mission Locale :

Concernant le public "jeunes", en 2023, **3 087** jeunes ont été en contact avec la Mission Locale dont 1 634 jeunes reçus en entretien et **679** nouvelles inscriptions (+8% /2022).

49% des nouveaux inscrits sont des femmes (48% en 2022), 57% ont un niveau inférieur au BAC (51% en 2022), 23% sont âgés de 16 à 17 ans (22% en 2022), 24% sont titulaires du permis B, 58% vivent chez leurs parents mais **22% sont en logement précaire.**

Commune	Nombre de jeunes en 1er accueil	Dont jeunes résidant dans un Quartier Politique de la Ville
La Madeleine	112	/
Lambersart	132	15
Lompret	9	/
Marcq-en-Barœul	148	23
Marquette-lez-Lille	72	/
Pérenchies	52	/
Quesnoy-sur-Deûle	31	/
Saint-André-lez-Lille	62	/
Verlinghem	4	/
Wambrechies	57	/
Total général :	679	38

Concernant les jeunes accompagnés en 2023 :

60% des jeunes ont un niveau inférieur au BAC (contre 57% en 2022), 49% des jeunes accompagnés ont entre 18 et 21 ans, 53% sont des hommes.

Sur les 1 634 jeunes reçus en entretien, 146 avaient un diplôme supérieur au BAC, 515 avaient le BAC, 157 un CAP ou BEP et 816 aucun diplôme (50%).

Commune	Nombre de jeunes en contact	Dont nombre de jeunes reçus en entretien
La Madeleine	870	277
Lambersart	610	356
Lompret	34	13
Marcq-en-Barœul	525	390
Marquette-lez-Lille	288	161
Pérenchies	171	101
Quesnoy-sur-Deûle	127	75
Saint-André-lez-Lille	255	141
Verlinghem	24	12
Wambrechies	183	108
Total général :	3 087	1 634

Les entrées en formation

468 jeunes ont bénéficié de 678 situations formation, dont 104 retours en formation initiale.

Le nombre d'entrées en formation a progressé de +22% / 2022. Pour 67 % des jeunes, il s'agissait d'une entrée en formation certifiante ou qualifiante. Le secteur "support aux entreprises" représente 31% des formations.

Avant leur entrée en formation, ils étaient à 54% sans aucun diplôme, 8% titulaires d'un CAP ou BEP et 38% avaient le BAC ou plus.

859 jeunes ont bénéficié de 1 915 situations emploi

CDD	901
Intérim / Saisonnier	662
Alternance	130
CDI (dont CIE en CDI)	184
Contrat Unique d'Insertion (PEC et CIE en CDD)	24
Auto entrepreneur – Créateur/Repreneur d'entreprise	14
Total :	1 915

En 2023, la Mission Locale a vu une augmentation de 15% du nombre de contrats signés, le nombre de Contrats à Durée Indéterminée signés a progressé de 10%, celui des contrats intérimaires de 16%.

Les métiers du Transport et de la Logistique représentent 22% des contrats signés.

55% sont des hommes, 51% ont entre 18 et 21 ans et 55% ont un niveau inférieur au BAC.

96 jeunes du territoire Métropole Nord-Ouest étaient en cours de mission Service Civique en 2023 (dont 41 jeunes qui ont démarré une mission Service Civique en 2023).

Dans le cadre du dispositif "Mobilité Internationale", 6 jeunes sont partis à l'étranger en 2023 : 3 jeunes partis en stage Erasmus+ dans le cadre du projet Let's go pro (Espagne, Irlande, Malte) et 3 jeunes partis en Service Civique International avec l'ADICE (Arménie, Portugal, Italie).

1 022 jeunes du territoire MNO ont été accompagnés dans le cadre des dispositifs Garantie Jeunes / **Contrat d'Engagement Jeune** (dont 645 jeunes entrés en 2023).

52% sont des hommes, 56% ont entre 18 et 21 ans, 62% ont un niveau inférieur au BAC.

9% résident dans un Quartier Politique de la Ville (57 jeunes).

Maison de l'Emploi :

La Maison de l'Emploi MNO contribue au développement de l'emploi local et **aide à la création de commerces et de services de proximité** par l'organisation d'opérations de recrutement.

Il s'agit notamment d'accompagner les entreprises qui s'implantent ou recrutent en nombre sur le territoire de la MDE MNO.

En 2023, 20 sessions de recrutement ont été organisées.

267 personnes suivies par notre association ont signé 694 contrats d'intérim.

La MDE apporte également un **appui RH aux entreprises dans le cadre de recrutement ponctuel de collaborateurs** : ce sont 381 offres publiées sur le site emploi-mno.fr, dont 253 en CDI.

Le **salon Les Clés de l'Emploi** du 23 mars 2023 a accueilli 1 559 visiteurs et 171 exposants, mettant en lumière une dynamique du travail en réseau pour partager les offres de services existantes pour les habitants du territoire. De même, les différents "Décroche ton job" organisés prioritairement pour les jeunes ont mobilisé 78 exposants et 657 visiteurs en 2023.

La MDE contribue au développement de la **Responsabilité Sociale des Entreprises** par la prospection, la sensibilisation et l'information des entreprises aux différents dispositifs (Contrat aidé : PEC/CIE/Emploi franc, Contrat en alternance, Parrainage...) :

364 employeurs sensibilisés en 2023 pour 130 contrats en alternance signés (dont 116 contrats d'apprentissage).

14 PEC signés (prescription limitée aux villes disposant de QPV, aux communes de moins de 3 500 habitants et aux associations situées en QPV), et 8 CIE.

12 parrains mobilisés pour parrainer des demandeurs d'emploi du territoire MNO.

La Maison de l'Emploi fait la promotion et œuvre à la facilitation de la Clause d'Insertion dans les Marchés Publics. En 2023, la MDE a suivi 14 opérations sur le territoire MNO et est intervenue sur 50 opérations en dehors de MNO gérées par les autres MDE de la Métropole (positionnement de publics dans le cadre de la mutualisation). Ce sont 41 556 heures réalisées par 132 personnes du territoire MNO.

51 entreprises ont été accompagnées dans leurs recrutements et dans l'évaluation de leurs résultats.

Enfin, le réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) est également accompagné par la MDE, qui a collaboré au placement de 96 personnes en SIAE en 2023 :

46 en A.C.I. (Ateliers et Chantiers d'insertion)

20 en E.I. (Entreprises d'Insertion)

11 en A.I. (Associations Intermédiaires)

19 en E.T.T.I. (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :

Le PLIE est dédié aux adultes (au-delà de 25 ans) en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, et a pour objectif de proposer un accompagnement renforcé permettant de travailler différentes dimensions du parcours individuel (confiance en soi, orientation, insertion, formation, accès à l'emploi...).

Le PLIE élabore une programmation d'actions qu'il finance, à destination des publics les plus éloignés de l'emploi : Allocataires du RSA, DELD/DETL, DE TH, DE Séniors.



Le PLIE MNO a compté 471 participants en parcours en moyenne/an entre 2021 et 2023.

Le profil des participants traduit bien la vocation d'accompagnement renforcé du PLIE. 3 participants sur 4 sont allocataires du RSA, près d'un tiers sont des séniors (+50 ans), les deux tiers ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP. Les participants bénéficient d'étapes de parcours adaptées à leurs besoins permettant d'acquérir des compétences et d'améliorer leur employabilité. Parmi ces étapes, figurent des périodes d'immersion en entreprise, des prestations relatives au développement personnel, des actions de formation, des contrats de travail. Plus de la moitié des étapes mobilisées sont des parcours emploi et un tiers sont des prestations de remobilisation.

La moitié des sorties du PLIE sont des sorties positives, c'est-à-dire en emploi durable ou en formation qualifiante validée.

En 2023, ce sont **383 participants** dont 134 nouvelles entrées qui ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

Sur l'accompagnement social et la levée des freins à l'insertion professionnelle, le PLIE a mis en œuvre des actions collectives intitulées : "la confiance en soi, un chemin vers l'emploi" pour 49 participants.

Enfin, le PLIE finance des parcours de formation visant à améliorer l'employabilité des participants et des parcours de formation au permis de conduire :

21 participants : 9 participants ont suivi et validé une formation professionnalisante.

12 participants ont suivi une formation au permis de conduire : 1 permis obtenu/8 parcours en cours de réalisation au 31/12/2023 et 3 permis non obtenus.

L'association ALPES initie, développe et met en œuvre les dispositifs nécessaires pour accompagner et soutenir l'insertion des personnes en portant une exigence de justice sociale. Pour cela, elle mobilise **tous les partenaires nécessaires** afin de permettre aux personnes accompagnées de s'épanouir comme actrices de leur insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Une liste des acteurs et partenaires du territoire est jointe en annexe de ce document.

A tous les acteurs identifiés dans l'annexe, il convient d'ajouter ceux qui interviennent sous forme de permanence au sein des communes ou ceux avec lesquels, les services communaux et ALPES collaborent très régulièrement : la Caisse d'Allocations Familiales, le pôle ressources Handicap de la CAF, les services du Conseil Départemental : MNS PMI, SPS, SSD, ASE avec des permanences en mairie et des rencontres inter-partenariales entre les services, la Sauvegarde du Nord, la Maison des Enfants, l'Éducation Nationale, la Maison des parents de Tourcoing, la CARSAT et la CPAM, le CLIC à Marcq-en-Barœul pour tous renseignements susceptibles de concerner les personnes âgées, Interface, les bailleurs sociaux présents sur les villes, le conciliateur de justice, les associations sportives et culturelles des communes.

L'offre de services disponible pour les publics du territoire est dense mais reste néanmoins centralisée sur les grandes communes (La Madeleine, Lambersart, Marquette-lez-Lille, Marcq-en-Barœul, Saint-André-lez-Lille).

PARTIE 3 : Mieux répondre aux attentes et aux besoins du territoire

Dans cette troisième partie, nous allons synthétiser les éléments présents dans les parties 1 et 2 mais surtout reprendre les éléments qualitatifs recueillis lors des 25 rencontres et rendez-vous organisés dans le cadre de la réalisation de ce diagnostic.

A - Analyse partagée des forces et faiblesses du territoire

Les forces

Le territoire MNO dispose de **nombreuses forces**, telle que l'évolution positive de sa population entre 2009 et 2020 : +4 000 habitants et héberge des CSP + en nombre : 24% de cadres et 22% de professions intermédiaires (9% et 17% pour la région Hauts de France).

Le taux de chômage des jeunes reste "contenu" à 10% contre 15% en région.

Nous sommes sur un territoire résidentiel attractif avec des communes plutôt aisées qui ont un panel large de services aux habitants (aides des CCAS, offre culturelle gratuite, services aux familles...).

Le territoire reste assez concentré géographiquement et accueille de nombreux acteurs, qui cherchent la complémentarité de leurs actions et interventions avec parfois, des postes dédiés à la coordination ou à la coopération (ex : création du poste de coordinateur à la CMA ou de chargée de mission coopération Convention Territoriale Globale).

L'association ALPES est un acteur du Service Public de l'Emploi connu et reconnu pour son expertise, et le travail du PLIE sur la mise à l'emploi des participants sur les 10 dernières années est salué par les partenaires.

Il existe une coopération renforcée des 10 communes dans de nombreux domaines, notamment sur l'urbanisme ou dans le cadre des groupes sociaux éducatifs où les acteurs des communes se réunissent pour partager en présence de la ML. D'autres GSE cliniques existent sur le volet santé organisés par le service santé de proximité de la MNS.

Deux communes portent elles-mêmes des actions de prévention spécialisée et réalisent du travail de rue.

Les jeunes indiquent résider sur des communes où il fait bon vivre, proches de Lille et avec de nombreux parcs et espaces verts. Les quartiers dits sensibles (QPV) sont habités sans crainte (pas de gros problèmes d'insécurité ou de délinquance relevés lors des entretiens).

Le territoire dispose de points d'accueils tous publics (MNS ou CCAS) présents partout, et l'ouverture des droits est vérifiée à chaque contact avec un nouvel usager.

Enfin, certains adaptent leur organisation des accueils avec le souhait de développer l'expertise par thématique (logement – accès aux droits...) et d'avoir au sein des équipes des travailleurs sociaux qualifiés et formés.

Le territoire s'appuie sur les centres sociaux pour toucher les personnes éloignées des structures, voire isolées. Les centres sociaux travaillent le lien social via des actions collectives : ils sont facilitateurs pour les autres partenaires que sont les CCAS ou les MNS. L'accompagnement avec des séances de collectif, pour casser l'isolement et redonner la capacité d'être acteur, est très développé.

Nous avons de nombreuses initiatives multi partenariales pour répondre aux besoins des habitants comme l'exemple du partenariat entre la maison des parents de Tourcoing et la maison des parents de Quesnoy-sur-Deûle autour d'un projet de "café des parents" tout âge, ou encore, face à l'augmentation du nombre de jeunes en souffrance psychique, la Mission Locale, avec l'équipe DIOGENE, a mis en place une permanence supplémentaire avec une infirmière pour faire un 1^{er} diagnostic puis décider d'une orientation vers un CMP ou recherche d'une aide directe ou rdv avec la psychologue qui intervient au sein de la Mission Locale.

Dans certaines des communes plus petites, un travailleur social du CCAS, accueille les administrés, quel que soit l'âge ou la situation, afin de recueillir leurs problématiques et les orienter au mieux vers les partenaires ou dispositifs correspondants. La coordination avec les différents acteurs sociaux est possible grâce à l'organisation de permanences régulières en mairie (sur rendez-vous). Pour ces communes, le bus France Services vient également au plus proche des habitants.

La MNS fait également des permanences dans les communes pour "aller vers" (des conventions existent avec les communes de Wambrechies, de Saint-André-lez-Lille et de Marquette-lez-Lille).

Concernant les jeunes, l'offre d'accompagnement sur le thème de l'orientation (post BAC ou fin de collège) ainsi que l'appui à la recherche de stage (rédaction de CV ou lettre de motivation) pour le public scolarisé, est réalisé par les Points Informations Jeunesse. Une action de prévention du décrochage scolaire en collège est réalisée par le FCP (Prévention Culture Formation).

Le tissu économique est dense et il est à noter la particularité d'avoir de grands groupes, adhérents au MEDEF dont les sièges sociaux sont implantés sur la MEL (Roquette, Bonduelle, Mulliez- AFM ou Lesaffre...) et dont les décideurs sont présents (à la différence de groupes dont les sièges sociaux sont à l'international) et s'investissent sur des thématiques d'insertion des réfugiés, d'embauche d'allocataires des minima sociaux ou d'apprentis ou encore l'accueil de stagiaires de 3^{ème} ou seconde. Les employeurs ont fait évoluer leur façon de faire avec le public jeune, notamment sur la méthode de communication.

Les faiblesses

Le territoire semble plutôt favorisé mais il convient cependant de détailler **les faiblesses** qui subsistent.

Il convient de relever que des **inégalités territoriales sont persistantes** avec des quartiers ou des zones d'habitation en difficulté économique et sociale (les QPV mais aussi d'anciens territoires de veille ainsi que l'émergence de nouvelles poches de pauvreté). Une disparité de la densité des acteurs jeunesse existe également avec beaucoup d'acteurs en QPV et sur les grosses communes, mais peu sur les communes rurales. Les personnes fragilisées existent sur MNO mais sont en partie invisibilisées, et celles en grand besoin de soutien ne viennent pas toujours ni aux CCAS ni aux centres sociaux.

Sur la mobilité, de nombreuses solutions existent mais des freins psychologiques sont présents chez une partie des publics fragilisés qui ne s'emparent pas des solutions à moins d'être accompagnés par un professionnel pour prendre le bus, le train...

Le réseau de transport en commun apparaît comme une faiblesse car il n'assure pas une bonne desserte du territoire dans son entièreté et particulièrement sur l'intra-territoire : sur la commune de Wambrechies par exemple, les problèmes de transport se traduisent par le bus qui passe systématiquement par Lille ce qui engendre une longue durée de trajet : les habitants de Wambrechies ne vont pas sur La Madeleine (MNS) par exemple. Plus largement, le temps à passer dans un transport est ramené à l'objectif ou à l'enjeu du déplacement... si cela ne vaut pas l'effort...

Cette réalité sur les transports renforce le sentiment des jeunes qui résident sur les communes plus rurales (que les jeunes indiquent vouloir quitter dès que possible), "qu'il n'y a rien à y faire" et contribue à l'isolement des personnes de tout âge. Il a été indiqué également que les éclairages publics sont éteints tôt en fin de soirée ce qui donne un sentiment d'insécurité et réduit les mouvements des populations.

Concernant le public, les partenaires ont très largement constaté que la jeunesse était très anxieuse et que de nombreux adultes souffraient d'isolement, que le public fragilisé était "éparpillé" et invisibilisé. L'isolement des personnes âgées est une réalité du territoire et les communes rencontrent des difficultés pour repérer les invisibles malgré l'existence d'un registre en mairie (Cf. canicule).

Les jeunes qui s'adressent aux CCAS vont y chercher une domiciliation administrative et des aides alimentaires ; ils sont généralement en logement précaire et sont systématiquement orientés vers la Mission Locale.

Du côté des publics accompagnés, leur mobilisation sur des offres ou des événements emploi reste un sujet de préoccupation. Le taux de participation sur les ateliers CEJ en libre adhésion est encore à améliorer.

D'autres difficultés sont relevées dans l'accompagnement des plus fragiles : auparavant, les DELD étaient prioritairement orientés vers le PLIE, mais les changements d'orientation de Pôle Emploi ont impacté cette habitude de collaboration et réduit les prescriptions de cette typologie de public, remplacée par des allocataires du RSA plus éloignés du monde du travail.

Les partenaires ont indiqué que le public adulte était "abimé" sur le plan de la santé physique et donc plus difficile à accompagner à l'emploi alors même que les Entreprises d'Insertion (EI) peinent à recruter du personnel. Le territoire comporte des publics "apathiques" dont l'accompagnement commence alors que des situations de santé dégradées sont très installées.

Un autre constat est fait concernant la plus-value des forums qui permettaient de toucher un public relevant de l'accompagnement du PLIE mais cela est moins vrai depuis 2020. Par ailleurs, les TPE PME sont peu présentes sur les salons alors qu'elles emploient 30% des salariés. Cette absence s'explique par le fait qu'elles ont rarement plusieurs offres en simultané et n'ont pas les ressources RH pour mobiliser 1 ou 2 personnes sur une journée entière. Le format Job Dating leur convient mieux.

Il existe un public spécifique d'entrepreneurs en difficulté, des demandeurs d'emploi en création d'activité en souffrance et il manque d'acteurs pour eux.

Enfin, du côté des employeurs, le recrutement de séniors de 50 ans et + continue d'être problématique : l'âge reste un frein au retour à l'emploi : les modes de recrutement n'ont pas beaucoup évolué, même après Covid, sur le recrutement des séniors cadres ou non.

Un travail reste à faire sur le management des transitions de carrière des séniors : comment se préparer et les préparer à une seconde carrière ? Aujourd'hui, le taux de chômage des séniors montre que cela n'est pas satisfaisant.

Sur l'accès aux droits, malgré l'attention des communes et l'existence de nombreux partenariats ou collaborations actives avec les acteurs sociaux du territoire, il reste un enjeu sur comment ouvrir les droits de tous et lever le non-recours. Il existe une fracture numérique pour la population âgée (+70 ans) et de l'illectronisme pour toutes les tranches d'âge.

Les ouvertures de droits se font quasi systématiquement par informatique : la dématérialisation des démarches est un frein. Par exemple sur les dossiers CAF, il faut prendre rendez-vous dans son espace numérique CAF pour être aidé... : la fin des accueils sans rendez-vous pénalise les personnes qui sont peu ou pas à l'aise avec l'outil informatique ou la langue. Un accès aux administrations reste non aisé par non-maitrise des codes du langage ou de l'attitude à adopter : ces publics doivent être accompagnés, de même que le public éloigné géographiquement des institutions telles que la CAF, la MDPH ou encore la Préfecture.

La MNS dispose d'un service social de proximité pour tout public mais l'offre reste méconnue.

Le "aller vers" en porte à porte ne fonctionne pas sur volet accompagnement social : la porte ne s'ouvre pas : il faut que la personne formule une demande d'appui pour que le travail puisse commencer.

Sur les communes rurales, le public cherche à rester en autarcie, veut travailler sur sa commune et ne va pas dans les structures hors commune.

L'autonomie sur le volet administratif reste difficile à acquérir pour les plus jeunes si l'entourage familial ne montre pas comment faire.

Il s'avère également que les dossiers sont complexes, notamment sur l'accompagnement au vieillissement de la population, et génèrent des non-recours aux droits.

Le manque d'offre de parcours de soins en **santé psychologique** tout public a été largement souligné. Post covid, la démultiplication des souffrances psychiques a été relevée par de nombreux acteurs de terrain et ils déplorent l'absence de prise en charge rapide. Les EPSM depuis la crise du Covid ne couvrent plus les besoins d'accompagnement sur la santé psychique. Le territoire a besoin d'une prise en charge de la santé mentale quel que soit l'âge de la personne reçue.

Une autre faiblesse ressort des échanges : le **problème de garde d'enfants** pour femmes seules. Il n'y a pas de places réservées pour elles. Globalement il manque de places dans les structures collectives sur tout le territoire. Ce manque de possibilités de garde d'enfants en structure impacte particulièrement les familles monoparentales ou le public en recherche d'insertion professionnelle. Même si un mode de garde d'enfants est possible chez des assistantes maternelles indépendantes, il faut avancer l'argent de la rémunération à la différence de la crèche.

Un certain nombre de demandes sur l'organisation d'ateliers à la **parentalité** sont couverts (par les Centres Sociaux ou les maisons des parents) mais il ressort que l'enjeu est très important et doit être plus exploré en raison de nouvelles demandes qui apparaissent (ex : dans les lycées professionnels).

Concernant les collaborations avec les partenaires essentiels que sont le Département 59 et France Travail, il s'avère qu'ils ne participent plus aux comités d'accès du PLIE depuis post Covid.

Nous avons pu voir en partie 1 et 2 que le territoire est riche d'un grand nombre d'acteurs, ce qui amène à un constat d'une nécessité de mieux se connaître et d'éclaircir parfois le "qui fait quoi". Plusieurs partenaires rencontrés ont reconnu qu'ils n'étaient pas pleinement au fait des offres et missions des autres acteurs notamment pour ALPES.

Sur ce sujet de la connaissance des acteurs, on constate un manque d'interconnexion que le SPE ne réussit pas à combler. A cette difficulté, il faut ajouter que de nombreuses structures interviennent sur le champ de l'insertion professionnelle, ce qui complexifie la lisibilité. La connaissance sur les outils disponibles en matière d'insertion professionnelle est à développer : surtout concernant l'identification des solutions disponibles et sur le process pour trouver des solutions aux demandeurs d'emploi. Une logique de territoire ou de public (lieu de résidence...) freine parfois les collaborations entre partenaires et le lien avec l'Education Nationale n'est pas encore un réflexe.

Sur le territoire MNO, comme sur la métropole lilloise, **l'accès au logement** reste compliqué en raison d'un manque d'offre (5 demandeurs pour 1 logement social sur la MEL).

Par ailleurs, les communes subissent encore des décalages et des retards de livraison de logements en raison du Covid et du coût des matériaux.

Il manque particulièrement de logements étudiants (même si des projets sont en cours sur le territoire) et d'hébergements d'urgence.

Concernant la jeunesse, un travail est également nécessaire pour recenser et formaliser les besoins, les aspirations et les attentes des différentes tranches d'âge, et réussir à mieux mobiliser les jeunes ou les rendre acteurs : il s'agit de savoir s'ils ont des besoins spécifiques en matière d'accès aux droits (logement, transports...).

Le public adolescent doit faire l'objet d'une stratégie particulière afin que celui-ci retrouve un contact privilégié avec les services publics. Il s'agit de proposer et de mettre en place pour les adolescents et jeunes adultes, des activités, des séjours, des services et des systèmes d'information et de communication adaptés à leurs besoins. Là encore, le développement de l'accès aux droits est à privilégier.

Certaines communes n'ont pas de collège. Les jeunes sont répartis dans différents collèges privés et publics des alentours ; c'est l'une des raisons qui explique la difficulté que rencontrent les services de la ville pour les accompagner.

Alors que le chômage des jeunes remonte, ces derniers (les +16 ans) ne se saisissent plus des offres de proximité disponibles (PIJ ou Centre Social) et les actions ou évènements organisés peinent à trouver leur public (ex : forum alternance). La mise en place de la dématérialisation des dossiers chez certains partenaires (avec téléchargement sur site internet) occasionne la perte de contact avec le public jeune.

Il manque d'acteurs sur le terrain pour mener des actions de rue et faire du lien entre les jeunes afin de les amener vers le droit commun.

Il convient également de tenir compte des changements survenus dans l'éducation des enfants et notamment la "Sacralisation" de l'enfant et la tyrannie du désir "mon désir est important et plus important que celui des autres". Ces données impactent le travail des professionnels notamment car le jeune ne sait pas se mettre à la place des autres.

Concernant les jeunes, il convient de noter une insuffisance d'offre de formation en Français Langue Etrangère FLE pour les 16-17 ans et les mineurs non accompagnés (MNA). De même que la fermeture de l'auto-école sociale réduit leur opportunité d'accéder au permis de conduire pour cause de coût.

Les acteurs indiquent que le public jeune n'a pas les codes du monde du travail (y compris en stage ou immersion) et peut avoir des difficultés à respecter un cadre horaire et à anticiper les prises de rendez-vous. Une démotivation post Covid subsiste, notamment sur la poursuite du cursus scolaire ainsi qu'une certaine fragilité mentale.

Les partenaires déplorent que certains jeunes veuillent tout, tout de suite, que c'est normal, que c'est un dû et soient dans de la consommation de loisirs plutôt que porteurs de projets ou acteurs.

La question de la jeune génération est posée par les employeurs. Si les jeunes sont en recherche de sens, de prise en compte de l'écologie, ils veulent également travailler différemment. La question de la posture professionnelle reste évoquée comme étant un axe de travail.

Des filières de formation porteuses d'emploi (ex : montage pneus ou formation PL) ne suscitent pas l'intérêt des candidats alors que de nombreuses opportunités d'emplois existent sur des secteurs en pénurie (apprentissage dans les métiers de bouche ou de HRT). Une meilleure connaissance des lieux de stage et des tuteurs par l'Education Nationale pour mieux préparer les deux parties et aider à trouver le bon terrain de stage serait bénéfique.

Le territoire n'offre quasiment pas d'opportunités d'alternance pour des jeunes en formation Titre Professionnel dans les Ressources Humaines, la communication ou le numérique (il existe une concurrence avec les étudiants universitaires).

B - Identification des opportunités et des menaces

Les opportunités

Des projets de développement à venir

Le territoire compte de nombreux projets visant à créer **des logements** notamment des logements sociaux avec une volonté affichée par certaines communes, de rattraper le retard pris sur ce volet. Par ailleurs, ces projets comportent également le développement de zones d'activités ou d'espaces dédiés à l'activité économique.

Des opportunités existent avec ce développement de nouvelles offres de logements et plus particulièrement d'habitat social locatif, de même que par la priorisation dans les attributions des demandes des ménages aux plus faibles ressources aux logements implantés dans les quartiers peu fragiles.

Les récents programmes de logements, ceux en cours (et/ou programmés avec permis de construire accordés), comportent une part importante de collectif.

Ces programmes permettent de rééquilibrer l'offre et de répondre à l'évolution des besoins de la population (décohabitation, vieillissement, desserrement des ménages, etc.)

Certaines communes voient ainsi arriver des ménages avec enfants augmentant leur population.

Des offres de services à conforter

Une meilleure interconnaissance des acteurs du territoire favoriserait les parcours des publics (citons l'exemple du Collectif Emploi) et l'échange sur de nouvelles modalités de collaboration (ex : La Sauvegarde du Nord et la commune de Verlinghem) avec l'objectif d'apporter une réponse au public invisibilisé, au non recours et à la non sollicitation avec un retour sur le réel service rendu et le moyen de toucher un autre public tel que les BRSA non connus des services sociaux ou des partenaires.

Le bus d'accès aux droits dans les petites communes reste une opportunité pour ces publics dits "empêchés" ou éloignés des structures.

Des initiatives à surveiller pour mieux s'en saisir

La réflexion est en cours entre CCAS, MNS et Centres Sociaux sur l'accompagnement à l'outil numérique suite au constat que le libre accès ne répond pas au besoin des habitants. L'évolution de l'offre est à suivre pour en faire profiter les publics.

La médiathèque de La Madeleine est un lieu de regroupement de collégiens car le sas d'accueil y est agréable et adapté pour s'y poser. Ils sont respectueux du lieu et du calme et cela devient une opportunité pour rencontrer ces publics.

Depuis fin 2023, la Mission Locale a bénéficié de quelques orientations de jeunes par l'Education Nationale ou le CIO. Ce début de collaboration est positif et reste à conforter.

Le dispositif "Mon psy" est en cours de remaniement avec la fin de l'adressage et un passage à 50€ pris en charge. Ce changement devrait permettre de faciliter l'accès aux soins pour les jeunes.

A noter l'existence des "Centres Médico Psychopédagogiques Decroly" = CMPP pour le public jeune de 0 à 20 ans uniquement : ce sont des structures associatives avec plusieurs praticiens (orthophonistes, psychologues, ...) : sans doute sous investies par les partenaires du territoire.

Le territoire voit se développer des cours d'alphabétisation où le public vient avec des demandes de lexique professionnel visant à favoriser son insertion professionnelle.

Le Département du Nord se saisit des problématiques de vieillissement de la population et des lourdeurs et complexités administratives des dossiers de maintien à domicile notamment, en créant un relai autonomie dans chaque MNS courant 2024.

Le territoire MNO bénéficiera de l'ambition de la MEL qui affiche clairement sa volonté de devenir coordinateur de la stratégie jeunesse, aux côtés de l'Etat, de la Région, du Département et des communes. La création d'un observatoire de la jeunesse sur la MEL en collaboration avec l'INSEE et l'ADULM permettra un suivi des orientations prises et des différentes jeunesse du territoire.

Des pistes à explorer

Le développement de la prévention du décrochage dans les lycées (comme cela existe en collège avec les Clubs de Prévention) semble intéressant à investiguer.

Il convient d'étudier la pertinence de mettre en place un accompagnement à la reconversion professionnelle des assistantes maternelles de la commune de Marcq en Baroeul en raison de la baisse drastique du taux de natalité et donc des besoins en garde d'enfants.

L'alternance devient une filière d'excellence et est de plus en plus considérée en tant que telle. C'est une opportunité pour le public accompagné par la Mission Locale.

L'Education Nationale s'intéresse aux Compétences PsychoSociales et envisage de développer cette approche des compétences, favorisant ainsi l'intégration des jeunes dans le monde professionnel.

Concernant **les emplois et le recrutement**, suite au Covid dans le secteur HRT, les salariés veulent travailler autrement et certains restaurateurs adaptent leurs horaires d'ouverture pour favoriser leurs recrutements. Les lignes bougent chez les employeurs pour répondre aux problématiques de recrutement.

Plus largement, les entreprises s'interrogent sur comment attirer et fidéliser les talents. Le télétravail est une demande qui se généralise, particulièrement chez les jeunes et certaines entreprises ont commencé à travailler spécifiquement à créer des bureaux où l'on vient avec plaisir.

La question du **management de la diversité** est évoquée par les employeurs et sera un enjeu pour les structures, de même que le changement ou l'adaptation des modes de communication professionnels aux nouvelles générations afin de continuer à prospérer.

Les menaces

Concernant **les habitants du territoire MNO**, les partenaires relèvent une augmentation du public jeunes qui évolue sans cadre parental positif. L'isolement et l'invisibilité des personnes fragiles a augmenté notamment sur les plus petites communes.

Les CCAS ont vu un changement des profils des demandeurs d'aides depuis 2022 : aujourd'hui ils accueillent des familles dont les parents travaillent mais qui ont des difficultés liées à la période post Covid et à l'inflation, alors qu'avant le Covid les appuis étaient demandés en cas d'accident de vie (décès, séparation, perte d'emploi...).

Les partenaires du territoire indiquent que "des poches de pauvreté" existent dans certaines villes (les quartiers Becker, Braille ou Canteleu, le Plouich ou le Bourg) qui ne sont pas les quartiers prioritaires du territoire. Ces quartiers sensibles connaissent pour certains, une dégradation de l'habitat de certains propriétaires occupants qui n'effectuent pas les travaux de maintenance et d'entretien de leur résidence.

La proportion de personnes âgées est importante sur le territoire, ce qui génère de grands besoins en lien avec la perte d'autonomie et la dégradation de la santé, et occasionne aussi des situations d'isolement (indépendantes de la question de ressources). Ce vieillissement de la population se retrouve dans le sujet de la fracture numérique et l'accroissement des besoins d'accompagnement sur le maintien à domicile.

Les partenaires relèvent que les institutions, voire les financeurs, attendent beaucoup d'auto-gestion des publics sur l'usage du numérique ou dans leur capacité à mener leurs démarches, or cela s'avère impossible pour les plus fragilisés, ce qui accroît les non-recours aux droits en raison de dossiers administratifs trop complexes pour ces usagers.

On remarque également une augmentation du nombre de familles monoparentales avec les fragilités inhérentes à cette typologie de ménage : sur le budget ou le volet éducatif. Ces familles ont souvent plus besoin d'un soutien financier et d'appui éducatif ainsi qu'une aide sur l'occupation de l'enfant durant les vacances scolaires ou des aides financières pour aider au départ en vacances en famille.

Concernant une fraction des habitants du territoire, le droit des étrangers dont le sujet du renouvellement des titres de séjour est très préoccupant : les délais de réponses occasionnent des ruptures de droits et la création de situations de crise au sein des familles.

Par ailleurs, tous les partenaires indiquent une suractivité en lien avec ce sujet : il y a de nombreuses demandes dont les récépissés reviennent avec une interdiction de travailler alors que le récépissé initial le permettait.

L'environnement est mouvant sur ce sujet et nécessite une expertise qui n'est pas toujours détenue par les structures d'accompagnement.

Sur **la mobilité**, certaines communes ne sont pas reliées au cœur de l'agglomération lilloise (ou armentérioise) par un axe routier structurant ou par un mode de transport structurant. Aussi, les déplacements pendulaires sont majoritairement dépendants de la voiture individuelle ; ce qui peut représenter une réelle difficulté en termes d'accès au cœur de l'agglomération, d'accès aux services sociaux, à l'emploi et aux soins.

Les services sociaux dont dépendent plusieurs communes sont dispersés sur le territoire (exemple : MNS à Halluin, France Travail à Armentières, Mission Locale à Lambersart, CAF à Lille, CARSAT à Lille ...). Cette difficulté est en partie levée par la présence sur les communes de permanences sociales (MNS, CARSAT, ...) et par le passage une fois par mois du bus France Services.

Les services à la population (poste, gendarmerie, banques ...) et commerces restent ainsi correctement présents sur la commune mais nécessitent une attention soutenue de la commune pour éviter leur disparition.

Le territoire manque d'une offre adaptée sur **la santé psychologique et l'accès aux soins** : la détresse psychologique est présente dans toutes les strates de la population, les délais des Centres Médicaux Psychologiques (CMP) sont trop longs (1 an d'attente), de fait les orientations vers les CMP ne fonctionnent pas. Certains acteurs orientent vers des psychologues du secteur privé.

Le Covid et la crise sanitaire ont produit un effet révélateur de fragilités chez certains publics dont les jeunes. La question de la santé mentale, des addictions (aux drogues, réseaux sociaux ou jeux vidéo...) manque de réponses sur le territoire, même s'il existe de nombreux praticiens. La santé reste abordée sous l'angle "d'absence de maladie" et pas du tout sur volet prévention – santé- bien être.

La santé publique et surtout psychiatrique est en grande difficulté en France. Faute de psychiatres, des CMP ferment. Les pédopsychiatres et les psychiatres quittent le service public, et maintenant ce sont les infirmiers.

Les prises en charge, y compris pour des enfants de 10/11 ans ayant fait des tentatives de suicides, sont également difficiles en raison des moyens disponibles. Ce contexte national se retrouve sur le territoire MNO.

Certains jeunes accompagnés par la Mission Locale sont en quelque sorte "privés" de liberté car sont sous surveillance permanente (géolocalisés par leur téléphone ...) ou trop "couvés" : cela leur renvoie l'image d'un monde dangereux ce qui freine leur autonomisation.

Les professionnels attestent de la réalité de l'existence d'une "éco anxiété" chez les jeunes mais aussi d'une intolérance à la frustration en raison des modes éducatifs. Enfin, ces dernières années, des Burn out de jeunes qui travaillent dans le secteur HRT ou chez de jeunes mamans sont également en progression. Les acteurs confirment l'augmentation des demandes de jeunes en souffrance mentale ou psychologique : la liste d'attente des rendez-vous avec la psychologue qui intervient en Mission Locale a été multipliée par 2 puis par 3 depuis 2021.

Les partenaires remarquent que de plus en plus de jeunes refusent les modes d'enseignement proposés par l'Education Nationale et sont en voie de décrochage scolaire parfois dès le cycle élémentaire. Ils constatent une **démotivation, une démobilitation des jeunes pour le cursus scolaire** : il y a peu de décrocheurs "officiels" mais plutôt de jeunes collégiens en difficulté avec l'école (ils sont de potentiels décrocheurs au lycée...), avec une perte de goût pour la scolarité et des phénomènes de phobie scolaire ou de harcèlement qui apparaissent également.

Concernant les jeunes toujours, il convient de comprendre le phénomène lié à l'**inversion de la demande** : la Mission Locale (comme tout autre acteur de la jeunesse) a besoin du public pour répondre aux objectifs donnés par les financeurs et les institutionnels : ce n'est plus le jeune qui est en demande, en libre adhésion, mais on vient à lui, on le sollicite, on lui propose un accompagnement. Ce phénomène demande un travail spécifique des professionnels afin que le jeune s'approprie sa demande d'insertion professionnelle. Des rendez-vous spécifiques sont à réaliser par le conseiller avec le jeune, qui doit se sentir accueilli, voir que l'on s'intéresse à son histoire, à ses loisirs, à son parcours. Il faut prendre le temps avant de lui proposer des solutions ou une mise en action car le jeune saura comment être aidé. Mais l'environnement de la Mission Locale n'est pas toujours propice à cette prise de contact progressive car les objectifs de résultats impactent les ressources de la structure et donc les emplois.

Sur le territoire MNO, globalement tous les acteurs déplorent la perte du contact avec les jeunes qui quittent le collège : les jeunes adultes ne fréquentent pas les structures communales, et la question de comment les toucher et identifier leurs besoins d'accompagnement est assez unanime.

Il est à noter la disparition de 2 Clubs de Prévention sur 3 sur le territoire, ce qui impacte le travail de rue.

Tout comme au niveau national, le territoire connaît un développement du harcèlement et des autres phénomènes liés aux réseaux sociaux. Les microviolences se retrouvent dans le développement des conduites à risque chez les jeunes (bagarre, drogue) et l'absence de remord lors du passage à l'acte : la prise de risque se fait sans se soucier des conséquences. Il manque un cadre éducatif pour certains jeunes et le fait qu'il n'y ait que peu de sanctions possibles pour les mineurs délinquants âgés de 11-16 ans leur donne un sentiment d'impunité.

Autre constat, post Covid, il y a eu une explosion du nombre de situations d'enfants en danger et de Violence Intra Familiale (VIF).

Le territoire manque de place pour les placements de jeunes sous protection. Le Département du Nord est très impacté par le volume d'enfants à protéger (sur le Département 59 : 13 000 enfants confiés physiquement à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), c'est-à-dire placés et suivis par les 13 Maisons Nord Solidarité (MNS).

Sur la direction territoriale de Lille, ce sont 2 000 jeunes qui sont concernés et sur la MEL, 4 000 enfants. Ce public nécessite un accompagnement adapté quand ils se présentent aux acteurs du territoire dont la Mission Locale (exemple des jeunes sous contrat EVA-Entrée dans la Vie Active).

Sur la métropole, ce sont 300 majeurs sous contrat EVA qui sont suivis par le Département : le chiffre est stable avec environ 170 jeunes qui deviennent majeurs chaque année.

L'approche et le passage à la majorité est très anxiogène pour ces jeunes car il peut occasionner potentiellement la perte du logement et de l'accueil en famille avec la fin du placement. Leur accompagnement doit tenir compte de cet environnement ainsi que des autres acteurs qui interviennent auprès de ces jeunes.

Sur le logement, le durcissement des règles d'accès au logement social (dossier administratif complexe) ainsi que la question du logement des étudiants renforcent les problématiques d'accès et ceci malgré la rénovation de MAJT ou de chambres du CROUS. Il manque également de mouvements sur les logements sociaux : peu de départs et certains logements de grande taille ne sont plus adaptés aux ménages qui les occupent.

Concernant les employeurs, les TPE PME ne se soucient peu ou pas de la maîtrise du numérique dans leur recrutement et les publics adultes en recherche d'insertion peinent à prendre conscience de la place qu'occupe le numérique dans tous les métiers. Ce décalage de perception impacte le travail d'accompagnement au retour à l'emploi.

En 2023, il y a eu une augmentation du nombre de procédures collectives (Plan de Sauvegarde de l'Emploi). Le secteur du Retail souffre particulièrement, surtout l'habillement avec des enseignes telles que Camaïeu ou Demazières/ChaussExpo qui ont fermé, alors que ce secteur est un recruteur des publics du PLIE ou de la Mission Locale. Cette filière doit se transformer pour faire face aux nouvelles tendances de consommation et reste actuellement encore sous tension.

2023 a vu également une augmentation du nombre d'arrêts de travail et du taux d'absentéisme en entreprises liée au post Covid, à la sédentarité et au vieillissement de la population salariée. Il y a eu une explosion du nombre de Burn out (ou syndrome anxio-dépressif) qui amène à des demandes de reconnaissance de maladie professionnelle.

Les employeurs constatent un manque de formation tout au long de la vie professionnelle des publics qui sont séniors aujourd'hui ainsi que l'absence d'entretien de seconde partie de carrière.

Le contexte national de réduction budgétaire inquiète les employeurs en raison des risques encourus d'une hausse de la fiscalité pour les entreprises. De même, l'inflation normative reste un frein au développement économique.

Depuis 2 ans, l'augmentation généralisée des salaires liés aux SMIC en lien avec l'inflation, a comme conséquence un tassement des grilles de salaires. Les employeurs sont limités dans leur capacité à faire bouger les tranches de rémunération, ce qui impacte les recrutements et le turn-over.

Par ailleurs, les employeurs du territoire voient certaines de leurs jeunes recrues aller s'installer hors de la MEL car s'y loger est trop cher. Puis, ils souhaitent trouver un emploi plus proche de leur domicile et quittent leur employeur. L'offre des logements disponibles et accessibles impacte les employeurs. Enfin, l'IA aura des impacts sur certains pans d'activités, et donc des conséquences en matière d'emploi.

Concernant les acteurs du territoire, ils ont pu bénéficier de financements d'actions dans le cadre d'expérimentations, mais la poursuite de ces actions reste problématique quand le financement doit devenir du droit commun, ce qui amène à l'arrêt de certaines actions. En 10 ans, les actions et les moyens alloués sur **les quartiers prioritaires** n'ont pas diminué le nombre de jeunes NEET.

Globalement, les professionnels constatent une inadéquation entre les attentes des financeurs d'avoir des accompagnements courts et des sorties à l'emploi à 6 mois et des publics très éloignés pour lesquels il faut plus de temps pour être prêts à reprendre une activité.

Il semble y avoir une perte de clarté sur les actions des acteurs du territoire car "tout le monde fait de tout" : de la formation, de l'accompagnement à l'emploi... ce qui freine les synergies et la collaboration. En effet, les relations au sein du SPE peuvent être qualifiées de concurrentielles parfois, notamment sur le "partage" des publics.

L'association ALPES est connue et reconnue des nombreux partenaires, mais il semblerait que chaque acteur ait tendance à se recentrer sur ses missions, fait seul, au détriment du partenariat ; cela amène certains partenaires à se sentir isolés.

Le PLIE ou la Mission Locale se voient orienter des publics très éloignés de l'emploi et qui ont des besoins sociaux importants. France Travail alimente prioritairement ses propres dispositifs avec du public en demande d'insertion. Enfin, les personnes orientées ne sont plus en libre adhésion mais sous contrainte car soumises à de possibles sanctions sur leur allocation RSA. Cela amène à une inversion de la demande telle qu'évoquée plus haut.

Le territoire rencontre également des problématiques de recrutement de professionnels au sein de certaines collectivités ou structures qui ralentissent ou stoppent certaines actions ou collaborations.

Sur le volet formation, il subsiste une certaine opposition entre la filière de formation initiale et les formations en alternance, ainsi qu'une méconnaissance du monde du travail pour les enseignants de la formation initiale.

A l'école, le sujet de l'insertion professionnelle reste sous investi ou n'apparaît que quand le jeune rencontre des difficultés et qu'il faudrait le sortir de l'établissement.

Une grande souffrance psychique est constatée chez certains élèves, avec des idées suicidaires en primaire ou des difficultés en matière de santé mentale au collège : ce sont souvent les adultes qui entourent le jeune qui dysfonctionnent. Il faut "investir" les parents pour que le jeune aille mieux. La **question de la parentalité** s'invite également au sein de l'Education Nationale : "à chaque situation compliquée, un adulte est défaillant...".

C - Synthèse

Exploiter les forces du territoire

S'appuyer sur les initiatives partenariales et la volonté d'investir l'insertion professionnelle pour développer des offres et services adaptés aux différents publics de manière coordonnée.

S'appuyer sur les atouts du territoire comme l'évolution positive de la population, la présence de cadres et de professions intermédiaires, le faible taux de chômage des jeunes, l'attractivité résidentielle, la bonne coopération entre communes et la présence d'acteurs reconnus.

Tirer parti du tissu économique dense avec la présence de grands groupes impliqués dans l'insertion des demandeurs d'emploi pour nouer des partenariats et trouver des opportunités pour les publics accompagnés.

Pallier les faiblesses

Renforcer la coordination et la connaissance mutuelle entre les différents acteurs du territoire.

Mettre en place des solutions pour répondre aux problèmes de mobilité et de desserte du territoire, notamment dans les communes rurales.

Trouver des moyens de mieux identifier et mobiliser les publics fragilisés et isolés, comme les personnes âgées, pour développer des offres adaptées.

Collaborer avec les acteurs locaux pour lever les freins à l'emploi des seniors de 50 ans et plus.

Investir dans le numérique et la formation pour réduire la fracture numérique et faciliter l'accès aux droits.

Développer une offre de services complémentaire à l'existant, notamment en matière de santé mentale et de garde d'enfants.

Les liens entre les opportunités et les menaces

Globalement, nous constatons que les opportunités et les menaces sont souvent liées et interdépendantes, reflétant la complexité des enjeux sociaux sur le territoire.

Les projets de développement de logements, notamment sociaux, représentent une opportunité pour répondre à l'évolution des besoins de la population, mais il y reste des difficultés d'accès au logement, notamment pour les étudiants, les jeunes ou les ménages à faibles ressources.

Les initiatives pour améliorer l'accompagnement des publics vulnérables (le bus d'accès aux droits, l'accompagnement numérique, etc.) sont positives mais ne répondent pas totalement aux problèmes liés à l'isolement des personnes fragiles et à la fracture numérique.

Les difficultés d'accès au numérique et aux démarches administratives sont également liées à la complexité des dossiers.

L'évolution du dispositif "Mon psy" est une opportunité pour faciliter l'accès aux soins psychologiques, mais il ne répondra pas totalement aux difficultés d'accès aux soins psychologiques avec des délais d'attente importants. Par ailleurs, l'augmentation des problématiques de santé mentale chez les jeunes sont liées aux conséquences de la crise sanitaire.

Le développement de l'alternance est une opportunité pour les publics mais il convient de traiter la question du décrochage scolaire et de la démotivation des jeunes pour le cursus scolaire.

L'évolution des pratiques des employeurs en matière de recrutement est une opportunité pour le public en recherche d'insertion professionnelle, mais la problématique de l'emploi des seniors reste préoccupante. Des initiatives existent comme le job dating Seniors organisé en partenariat par ALPES et Compétences et Emplois en 2023 à Wambrechies et reconduit en octobre 2024.

D - Les pistes de réflexion

Travailler la collaboration et l'interconnaissance des acteurs du territoire

Passer d'une culture de la concurrence à une culture de la complémentarité basée sur l'intelligence collective. Il s'agit de réussir à ce que la personne accompagnée soit dans la bonne structure au bon moment pour elle. Et si un changement d'accompagnateur survient, cela doit avoir une plus-value pour la personne.

Le lien interpersonnel est un facteur clef de réussite, et pour aider à l'interconnaissance des acteurs du territoire, ce qui fonctionne le mieux est la co-construction d'évènements et les coanimations d'actions.

Le territoire pourrait créer une expérimentation pour les jeunes en voie de décrochage du lycée en proposant une prise en charge (à l'instar de ce qui existe avec les collégiens) de ces jeunes avec des intervenants divers (Education Nationale, Club de Prévention, Centre Social...). La Mission Locale peut intervenir sur la recherche de stage ou aider à s'y préparer avec un atelier CV et une explication des codes de l'entreprise.

Plus largement, la Mission Locale pourrait envisager de mettre ses moyens à disposition du territoire en ouvrant ses ateliers à un public élargi tel que des jeunes en internat ou en foyer, le mercredi après-midi en proposant des ateliers en lien avec l'insertion professionnelle ou pour les jeunes EVA, des ateliers sur la gestion de budget.

Concernant les publics, notamment ceux relevant de l'ASE, il convient de renforcer les connaissances et le lien entre la ML et les services du Département pour mieux partager les informations sur les parcours de ces jeunes. Il s'agit de mailler les offres et de permettre à certains jeunes sous contrat EVA de rester accompagnés même si le CEJ ou le parcours ML prend fin. De plus, cela aidera à donner le sens ou à traduire le sens pour le jeune sur l'intérêt d'un Co-accompagnement ML /Département.

Plus largement, l'enjeu de l'articulation des dispositifs et de la coordination des dispositifs est revenu lors des rencontres partenariales. Il est nécessaire de réussir à se concerter pour les jeunes qui sont connus de plusieurs acteurs afin de coordonner les politiques publiques et faire ensemble, particulièrement pour les jeunes les plus en difficulté.

Un travail spécifique de mise à jour de l'information du territoire sur Insertion par l'Activité Economique (IAE) apparaît également nécessaire.

Faire connaître la Mission Locale au cours de la scolarité

Développer la présentation en cours de scolarité (en collège ou/et en lycée), des services de la Mission Locale pour aider à "dédramatiser" les difficultés d'orientation, en lien ou pas avec Parcoursup, si elles surviennent. Il s'agit de réduire les temps de latence pour ces jeunes qui se réorientent et limiter la perte de confiance en eux ou d'estime d'eux même qui survient durant ces périodes de doutes.

L'accueil des publics et les actions d'accompagnement à conforter

Une autre nécessité est apparue, celle de garder des lieux d'accueil du public, ouverts et agréables, propices à l'échange et à la discussion.

Le premier accueil doit être un contact positif et agréable car aller demander de l'aide n'est pas simple.

Le territoire peut continuer à développer de nouvelles formes de solidarité envers les plus fragiles, qui préservent leur dignité (ex : l'accès à une épicerie solidaire, à des paniers bio ou aux repas suspendus) et instaurer des temps collectifs pour se remettre en action, reprendre la main, être acteur.

Le rapport au temps évolue selon l'âge. Pour les jeunes, l'accélération due aux technologies a été impactante, tout est dans l'instant présent : l'avenir c'est demain. De plus, se projeter dans l'avenir est difficile car le contexte écologique et mondial est défavorable. Ces éléments sont à prendre en compte pour adapter les accompagnements de ces publics.

Les jeunes plus âgés (post collègue) sont invisibles. Les 16/18 ans ne sont pas sur la voie publique et on constate que les effets Covid sont toujours présents : ils ne font que les sorties utiles ou obligatoires : l'école, le sport. Ils se sont isolés.

Avec le CEJ, la ML a créé un groupe de parole libre animé par une psychologue : ces rencontres déstigmatisent l'accès au psychologue et après les groupes, certains jeunes viennent d'eux même solliciter un rendez-vous.

Pour décider et être acteur, il faut être en demande d'appui : avec la Mission Locale, les jeunes ne se sentent plus seuls, ils sont aidés et voient d'autres jeunes qui sont dans la même situation qu'eux. Le maintien, voire le développement de groupes de partage semble pertinent, d'autant que certains jeunes ne savent pas se mettre à la place des autres : être amenés à réfléchir par soi-même dans un groupe aidera à l'insertion dans un collectif de travail.

Les jeunes en CEJ ont régulièrement des collectifs mais ce sont des collectifs de "circonstance", ils sont en demande de temps de regroupement et de convivialité après les ateliers.

Les CCAS font les mises à jour des cartes Ilévia pour les seniors. Si les jeunes étaient également accompagnés sur ce sujet par les CCAS, cela leur donnerait l'occasion d'aller au CCAS et d'y revenir si besoin.

Des expérimentations à lancer

Concernant la santé mentale, sujet qui est très alarmant chez les jeunes, il conviendrait de travailler sur un maillage territorial et un partage entre les communes pour trouver des parcours adaptés à la "génération sacrifiée" du Covid.

Concernant l'esprit d'entreprendre des jeunes, une sensibilisation à l'esprit d'entrepreneuriat ou sur le comment mettre sa créativité en avant et les perspectives à l'international serait à développer.

Le coût du permis de conduire restant un frein pour de nombreux jeunes, les partenaires pourraient réfléchir à comment mailler les modalités d'aides qui existent.

Concernant les personnes isolées, les CCAS peuvent envisager de faire du repérage via le RSA et ensuite aller vers ces personnes.

Concernant la parentalité, des ateliers pourraient être développés pour les jeunes de Mission Locale pour accompagner leur -future- fonction parentale ou les aider à avancer sur leur propre vécu. L'aide à la parentalité permet de comprendre qu'une règle explique et rassure mais il faut des ateliers pour faire du préventif.

Créer un parcours d'accompagnement spécifique pour les personnes titulaires d'un BAC + et y inclure des ateliers d'éducation à la communication professionnelle.

Les employeurs, notamment les TPE PME, ont besoin d'être accompagnés pour que leurs offres rencontrent les demandeurs d'emploi. ALPES pourrait tester l'"aller vers les entreprises" en partant des besoins des publics accompagnés. Cela pourrait permettre de développer des actions qui amènent du réseau aux publics accompagnés.

Des expertises à développer

La question de l'accompagnement des étrangers dans le renouvellement de leur titre de séjour révèle un manque d'expertise sur le sujet chez une grande partie des acteurs du territoire.

Il est constaté par tous les acteurs, un manque de lien et de relais avec les services de la Préfecture.

Pour les jeunes, il manque de relais sur la réalisation des déclarations d'impôts, par exemple.

Un travail spécifique doit être mené pour aider les publics à acquérir les codes du monde du travail. Le développement d'une offre sur les compétences psychosociales semble pertinent à envisager.

Conclusion

Le travail que réalise l'association ALPES avec la contribution des nombreux partenaires locaux, est essentiel en raison de l'impact sur le public accompagné vers un retour à l'emploi.

Retrouver un emploi, c'est avoir un statut, créer du lien social et avoir une utilité sociale. C'est un socle pour reconsidérer l'image des parents, leur autorité et contribuer au développement de l'autonomie des enfants. La question de la dignité des publics accompagnés est revenue sous de multiples formes au cours de la réalisation de ce diagnostic, de même que la nécessité d'investir le vivre ensemble et la parentalité.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des partenaires qui ont mis leurs données à notre disposition et leur expertise au service de ce diagnostic lors des rencontres organisées.

Par ordre chronologique des dates d'entretiens :

Fabienne LELONG, Directrice de l'agence de La Madeleine – France Travail

Sylvie MAESELE, Directrice de l'agence de Lomme – France Travail

Mustapha GHARNAOUT, Directeur du Centre social l'Atelier - Marquette-lez-Lille

Asli YUCE LOOF, Responsable du PIJ - Lambersart

Lionel EMERY, Directeur Général – FCP

Marion BAERT, Educatrice spécialisée - La Sauvegarde du Nord

Sophie DE MAINTENANT, Directrice du Centre social CAL Dr Nuyts - Pérenchies

Loïse FIEVET, Responsable Service Jeunesse et Médiation - La Madeleine

Carole LE MELLEDO, Responsable Antenne FORCE FEMMES Lille - La Madeleine

Cindy TURPAIN, Directrice du Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens - La Madeleine

Françoise DELECOURT, Responsable Maison Nord Solidarités - La Madeleine

Claire JOURDAN-CARLIER, Responsable Service Prévention et Médiation Sociale - Lambersart

Paul MONDINO, Chef de service Jeunesse et Vie Citoyenne - Métropole Européenne de Lille

Soheila ROBATI, Cheffe de projet et **Thibaut CAULIEZ**, secrétaire général – MEDEF Lille métropole

Nathalie YAHIAENE, Provisseure du lycée des métiers Alfred de Mongy - Marcq-en-Barœul

Jennifer TUCKER, Directrice et **Christian INGRASCI**, référent social du CCAS – Marquette-lez-Lille

Florence GUENEZ, Responsable de pôle jeunesse - Métropole Lille – Département du Nord

Marion WISSOCQ, Directrice des Services à la Population - La Madeleine

Stéphanie ROBERT, Coordinatrice de Collectif Emploi

Aurélie AITOUCHE, Directrice adjointe et **Karine TRAISNEL**, Responsable du service développement social-insertion du CCAS - Lambersart

Edwige LABARRE, Directrice du CCAS - La Madeleine

Virginie CARDON, Chargée de mission solidarité et politiques contractuelles, Direction action sociale et solidarités - La Madeleine

Nathalie OGET, Directrice du CCAS - Marcq-en-Barœul

Sofiane CHIHEB, Coordinateur régional - CMA Hauts de France

Isabelle BERTAUX, Psychologue, GHT de Psychiatrie du Nord-Pas-de-Calais

Ainsi que les communes de Wambrechies (**Aurélien VAN OUTRYVE**, Responsable du pôle ressources), Quesnoy-sur-Deûle (**Tania ATARSSA**, Directrice Adjointe aux moyens opérationnels), Marquette-lez-Lille (**Miguel BEADES**, 1^{er} Adjoint au Maire), Lambersart (**Benjamin BOQUET**, Directeur Général Adjoint), Pérenchies (**Cécile MARIEN**, Direction Générale des Services), Saint-André-lez-Lille (**Delphine PREAUX**, Directrice de la Stratégie Territoriale Aménagement et Habitat), pour la transmission d'éléments ayant permis la complétude de ce diagnostic.

Merci enfin aux professionnels de l'association ALPES et aux jeunes qui ont contribué au recueil des données vivantes et actuelles.

Sources

Partie 1

- INSEE, L'essentiel sur... les Hauts-de-France, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481460>
- INSEE Analyses Hauts-de-France • n° 125 • Juillet 2021
- INSEE Analyses Hauts-de-France n° 162, novembre 2023
- INSEE Tableau de bord de la conjoncture Hauts de France - Chiffres clés 02/04/2024
- DREETS, Taux de chômage localisés au 3e trimestre 2023 - Source : Insee - Taux de chômage localisés
- Égalité femmes-hommes en Hauts-de-France : Insee Dossier Hauts-de-France n° 11, mars 2024
- CCI Hauts-de-France, Tous les chiffres-clés de l'économie des Hauts-de-France, <https://hautsdefrance.cci.fr/actualites/7-chiffres-cles-pour-mieux-connaître-leconomie-de-votre-territoire/>
- La Préfecture et les services de l'État en région Hauts-de-France, Portrait de la région, <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region>
- ADULM mémo économique février 2024
- [La Métropole européenne de Lille : un quart des emplois de la région - Insee Flash Hauts-de-France - 147 janvier 2023](#)
- [Institut Montaigne rapport emploi metropole europeenne de lille.pdf](#) avril 2023
- Panorama de l'économie sociale et solidaires des Hauts de France-- CRESS HDF édition 2022
- INSEE Analyse Hauts de France n°158 du 14/09/2023 : Ségrégation résidentielle marquée à Lille, les autres pôles urbains du Nord plus mixtes
- contrat cadre de la Métropole Européenne de Lille (MEL) contrat de ville d'agglomération 2015-2020
- ADULM - le chômage dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville de la Métropole Européenne de Lille mai 2022
- INSEE Analyses Hauts-de-France n° 173, mai 2024 - Communiqué de presse QPV

Focus sur la demande d'emploi et l'emploi

Eurostat nov. 2023

Compétences et Emplois et DREETS

Banque de France : TENDANCES RÉGIONALES - Février 2024 - Hors-série : Les entreprises en Région : Bilan 2023 et Perspectives 2024

INSEE conjoncture Hauts-de-France n°40 - Mars 2024

Memo 2024 ADULM : Economie de la métropole lilloise

INSEE Analyses Hauts-de-France n° 57 août 2017

Dynamiques économiques métropolitaines - Chiffres clefs 2023 - ADULM - Juin 2023

Qui sont les personnes travaillant dans l'arrondissement de Lille ? Compétences et Emplois - Déc. 2021

Focus sur les jeunes

INJEP : les chiffres clés de la jeunesse 2023

INJEP NOTES & RAPPORTS RAPPORT D'ÉTUDE : Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023

- Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse - Septembre 2023 INJEPR-2023/09

Partie 2

- L'emploi salarié privé au 31 12 2022 - Compétences et Emplois - juillet 2023
- AREFIE et les données du Microsoft power BI
- RA ALPES 2023
- ADULM portraits de communes 2023
- ADULM Le chômage dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville de la Métropole Européenne de Lille -Juin 2020

Glossaire

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

AAV : Aire d'Attraction des Villes

ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion

ADICE : Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes

ADULM : Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole

AI : Association Intermédiaire

ALPES : Alliance Pour l'Emploi et la Solidarité

AREFIE : Association Régionale des Elus pour la Formation, l'Insertion et l'Emploi

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

BAC : Abréviature de BACcalauréat (diplôme de fin d'études secondaire (Lycée) donnant accès aux études supérieures)

BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles (diplôme national intermédiaire qui s'obtient en 3 ans après la classe de troisième, qui prépare au BAC professionnel)

BGE : Boutique de GEstion (réseau associatif national d'aide à la création d'entreprise)

BRSA : Bénéficiaire du RSA

BTP : Bâtiment Travaux Public

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle (donne une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé)

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CIE : Contrat Initiative Emploi

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPS : Compétences Psycho-Sociales
CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CSP : Catégorie Socio Professionnelle
CSP+ : En analyses économiques, Catégories Socio Professionnelles les plus favorisées
CTG : Convention Territoriale Globale
CV : Curriculum Vitae
DE Seniors : Demandeur d'Emploi Senior (+ 45 ans)
DE TH : Demandeur d'Emploi Travailleur Handicapé
DELD : Demandeur d'Emploi Longue Durée (12 mois et plus)
DETLD : Demandeur d'Emploi Très Longue Durée (24 mois et plus)
DIOGENE : Le dispositif "DIOGENE" a pour but l'accompagnement des personnes affectées de troubles mentaux et en condition de grande précarité et/ou à la rue vers les soins en santé mentale. Equipe mobile composée de professionnels de la santé mentale de la métropole Lilloise.
DJEVVA : Direction de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative
EI : Entreprise d'Insertion
EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale
ESAT : Etablissement de Service d'Aide par le Travail
ESS : Economie Sociale et Solidaire
ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
EVA : Entrée dans la Vie Adulte (jeunes majeurs suivis par l'ASE)
FCP : Prévention Culture Formation (association de la métropole Lilloise intervenant dans les champs de la prévention spécialisée, de l'IAE, de la formation professionnelle, du logement et du décrochage scolaire)
FLE : Français Langue Etrangère
GEIQ : Groupement d'Entreprises pour l'Insertion et la Qualification
GHT : Groupement Hospitalier de Territoire
GSE : Groupe Socio Educatif
HRT : Hôtellerie Restauration Tourisme
IA : Intelligence Artificielle
IAE : Insertion par l'Activité Economique
INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MAJT : Maison d'Accueil des Jeunes Travailleurs
MDE : Maison De l'Emploi
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MEDEF : Mouvement des Entreprises DE France

MEL : Métropole Européenne de Lille

ML : Mission Locale

MNA : Mineur Non Accompagné

MNO : Métropole Nord-Ouest

MNS : Maison Nord Solidarités

NEET : Neither in Employment not in Education or Training (ni en emploi, ni en études, ni en formation)

OCAPIAT : Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires

ONPV : Observatoire National de la Politique de la Ville

OPCO : OPérateurs de COmpétences

PEC : Parcours Emploi Compétences (type de contrat aidé)

PIJ : Point Information Jeunesse

PL : Poids Lourds

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PME : Petite et Moyenne Entreprise (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros)

PMI : Protection Maternelle et Infantile

QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

RH : Ressources Humaines

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SHVA : Service à Haute Valeur Ajoutée

SIAE : Structures de l'Insertion par l'Activité Economique

SIVOM : Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

SPE : Service Public pour l'Emploi

SPS : Santé Prévention Sécurité

SSD : Service Social Départemental

TPE : Très Petite Entreprise (moins de 10 salariés et chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros)

UTPAS : Unité Territoriale de Prévention et d'Action Santé (ancienne dénomination des MNS)

VIF : Violence Intra Familiale

ZA : Zone Artisanale

ZFU-TE : Zone Franche Urbaine – Territoire Entrepreneur